

Mise en ligne : 29 juillet 2018.
Dernière modification : 30 mars 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

Augustin HAMON,
« ET VOICI LES 200 FAMILLES
La féodalité financière maîtresse de la France »
Série d'articles dans *L'Humanité* (janvier-août 1936)
accompagnant la publication du premier tome
des *Maîtres de la France*.

Intéressant comme sociologue amateur des élites
Augustin Hamon est peu convaincant comme économiste collectivisateur.
La cellule de base de l'économie est l'entreprise et non la famille,
et les paramètres qui en déterminent l'évolution sont innombrables.
L'idée que 200 familles,
et surtout 13 d'entre elles,
spécialement l'une, juive comme par hasard,
« tiendraient » toute l'économie,
est d'un simplisme affligeant.
D'autant qu'il est notoire que ces familles de la Haute Banque
ont été marginalisées par les grandes banques de réseau.
Mais cette idéologie est la marque d'une époque.
A.L.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
I. — La féodalité financière maîtresse de la France
par Augustin HAMON
(*L'Humanité*, 19 janvier 1936)

On croit communément que la France vit sous un régime démocratique. C'est une erreur complète. Le régime de la France est celui d'une oligarchie ploutocratique.

Ce sont les grands riches qui sont les maîtres quasi absolus du pays. Nous disons quasi absolus, parce qu'il faut tout de même tenir un peu compte de l'opinion et des aspirations des millions de dirigés. Ces grands riches détiennent entre leurs mains toute l'économie du pays. Ils en administrent, ils en gèrent tous les éléments, dans toutes les branches services concédés, avec l'eau, le gaz, l'électricité les transports par voie ferrée et par air ; les canaux, les ports; les transports par route.; les mines, la métallurgie, le textile, qui sont les industries de base de l'économie ; les industries de l'alimentation et de la construction ; les entreprises coloniales et à l'étranger les assurances et enfin les banques.

Pour s'assurer la libre gestion des centaines de milliards investis dans toutes ces entreprises, ces grands riches se sont emparés de la presse et de la radio. Ils contrôlent en effet toutes les sociétés de radiophonie et toute la grande presse d'information. Ils la contrôlent soit parce qu'ils administrent les entreprises journalistiques, soit parce qu'ils « arrosent » les journaux d'une manne véritablement providentielle pour leurs possesseurs. Il n'y a de libre et hors de leur influence que les journaux de parti. Et

encore, ces journaux ont leurs nouvelles par l'entremise des agences. Or les agences, y compris l'Agence Havas, sont contrôlées par les grands capitalistes.

Ceux-ci sont disposés à acheter qui peut les servir. Et où il y a des acheteurs, il y a toujours des vendus. Aussi, dans le personnel politique, ces « vendus » ne manquent pas. Si les vendus touchent beaucoup, les acheteurs sortent peu de leurs poches. Ils savent utiliser leurs connaissances des situations politiques et financières de l'heure pour donner, à ceux qui sont leurs créatures, des renseignements certains d'un gain dans les spéculations boursières.

Il y a des prostitués, non pas seulement dans le Parlement et dans la presse. Il y en a aussi dans la haute administration de l'État. C'est même là le réservoir où vont puiser les grands riches pour trouver leurs employés, ceux qu'ils mettent à la tête de leurs entreprises de toutes sortes. Ils ont besoin d'une foule de hauts employés, possédant des qualités, techniques et administratives. Où les prendraient-ils sinon dans les administrations du génie maritime, des ponts et chaussées, des mines, des finances, des affaires, étrangères ? Ils ne prennent pas les petits et moyens employés, car ceux-là sortent de la petite bourgeoisie. Et ils n'ont pas, en général, la souplesse d'échine qui les rend propres au service des grands. Tandis que ceux qui sont sortis de la moyenne bourgeoisie, ou du sein des capitalistes petits et moyens, sont déjà héréditairement déterminés au service, parce qu'ils ont héréditairement faim d'argent et appétit de profits. Aussi, ce sont les fils de la moyenne bourgeoisie que les grands achètent, en les faisant sortir du Conseil d'État, de la Cour des comptes, de l'inspection des finances, des services diplomatiques, pour entrer dans leurs entreprises.

Les écoles où les grands riches recrutent leurs hauts employés

Tous ces ex-fonctionnaires, employés des maîtres, sortent de l'École centrale, de l'École polytechnique, de l'École des mines et surtout de l'École libre des sciences politiques. Celle-ci est la grande fabrique des hauts employés, des grands riches, qui entretiennent d'ailleurs cette école, qui est libre et non d'État. Maints de ses professeurs sont même employés par certains de ces grands riches. Le paiement en honneurs est, pour ceux-ci, toujours moins onéreux que le paiement en billets, et en fonctions. L'Académie des sciences morales et politiques, une des branches de l'Institut de France, sert à cette fin. Elle recueille, en effet, pieusement les serviteurs fidèles des grands capitalistes. Citons quelques noms pour le prouver : J. BARDOUX, G. DOUMERGUE, F. FRANÇOIS-MARSAL, LOUIS MARLIO, A. MILLERAND.

La diplomatie au service des capitalistes

Comme l'économie est, par la force même des choses, affaire internationale, nos grands riches ont des rapports obligatoires internationaux, tant pour les matières qu'ils traitent dans leurs entreprises sur le sol national, que pour les capitaux investis par les épargnants et gérés par eux à l'étranger. Aussi ont-ils besoin de rapports intimes avec l'administration des Affaires étrangères. Tout le haut personnel diplomatique est lié soit familialement, soit mondainement avec eux. Et ils lient tous ceux qu'ils peuvent par des liens dorés. Tel, par exemple, feu M. JULES CAMBON, dont la grande presse a célébré les mérites en omettant de parler des gros tantièmes qu'il touchait comme administrateur de sociétés bancaires et industrielles, où les grands maîtres l'avaient placé. Et M. JULES CAMBON n'est qu'un exemple entre cent.

Il faut détruire le système, non les hommes

Les grands riches qui mènent la France se tiennent dans l'ombre. L'ombre est propice, au maintien de leur pouvoir; à la perpétration de leurs actes, tout à fait légaux, je dirai même légitimes, étant donné le système capitaliste de la société occidentale. Ces grands riches, bien que bénéficiant de ce système, bien que souteneurs ardents et robustes de ce système, ne sont pas responsables de son existence. Si, par un coup de

baguette magique, l'on pouvait supprimer tous ces grands riches, d'un seul coup il en renaîtrait aussitôt de nouveaux, qui auraient les mêmes qualités et les mêmes défauts. Ces grands riches sont des produits fabriqués par le système capitaliste.

Il faut détruire, non les hommes, mais le système, et établir un ordre économique nouveau, dont les germes existent d'ailleurs nombreux dans l'ordre actuel. Il faut supprimer le « profit privé », car il est le ressort même qui fait qu'un tout petit nombre d'hommes exploite la multitude humaine. L'accumulation est automatique. C'est ce qui explique que parmi nos grands riches d'aujourd'hui, on trouve tant de grands riches du siècle dernier et même du dix-huitième siècle.

Les dynasties des grands capitalistes

Il existe de véritables dynasties : les MALLET, les HOTTINGUER, les ROTHSCHILD, les NERVO, les SCHNEIDER, les WENDEL, les MIRABAUD, les NEUFLIZE, etc. Elles ont été laissées indemnes par les révolutions, tandis que les dynasties politiques disparaissaient dans les tourmentes.

Savoir, c'est pouvoir. Il importe donc à tous les Français de connaître leurs maîtres présents. Et, chose grave, rares sont ceux qui les connaissent. On a parlé vaguement de deux cents familles. D'autres ont parlé du mur d'argent. Tout cela est d'un vague désespérant. Et pour savoir, il faut ne pas demeurer dans le vague. Il faut des précisions. Nous en donnerons dans la suite de cette étude, nommant les familles, montrant sur quelles branches de l'économie chacune d'elle étend ses tentacules, soit directement, soit par ses hauts employés.

Il y a moins de deux cents familles

Combien sont-elles, ces familles ? Elles sont beaucoup moins de deux cents, si l'on considère les grands maîtres, les rois, les dieux, selon le nom qu'on leur donne. Elles sont bien plus de deux cents, si l'on considère toutes les familles des associés et des grands employés. La connaissance de ce millier de familles importe peu si l'on connaît la trentaine de familles qui constituent les rois des rois du pays. Eux seuls dirigent. Les autres ne sont que des troupes sur lesquelles ils s'appuient et au moyen desquelles ils font exécuter leurs décisions.

Nous commencerons notre examen des familles par celle des Mirabaud, ignorée même de nom par la grande masse du pays.

ET VOICI LES 200 FAMILLES

II. — LES MIRABAUD

par Augustin HAMON

(*L'Humanité*, 21 janvier 1936)

Originaire d'Aigues-Vives (Gard), la famille MIRABAUD émigra à Genève après la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. L'un de ses membres fonda à Milan, en 1814, une banque qui prospéra vite, car elle fut chargée d'emprunts d'État. En 1846, son descendant, LOUIS-HENRI, s'établit comme banquier à Paris. Il se maria la même année avec M^{lle} ADÉLAÏDE PACCARD, fille du banquier BARTHÉLÉMY PACCARD (autre Genevois établi à Paris). La jeune Banque Mirabaud. se fonda aussitôt dans la Banque Barthélémy, Paccard et Cie, qui existait déjà en 1828. C'est cette banque, qui existe encore sous le nom de Banque Mirabaud et Cie. Au cours du siècle de son existence, elle a changé de noms diverses fois : Mirabaud, Paccard et Cie ; Mirabaud, Paccard, Puérari et Cie et enfin le nom actuel.

La banque de la famille Mirabaud absorba la Banque d'Eichthal, qui existait sous la Restauration. Aussi, dans la banque actuelle, voit-on figurer parmi les associés M. ROBERT D'EICHTHAL et MM. HENRI et JACQUES PUÉRARI, en même temps que

MM. EUGÈNE et PIERRE MIRABAUD et M. JEAN BOISSONNAS, leur cousin. Cette banque est donc une banque familiale, car les d'EICHTHAL et les PUÉRARI sont alliés par les mariages aux MIRABAUD.

Lorsque l'on voit dans un conseil d'administration un d'EICHTHAL ou un PUÉRARI ou un BOISSONNAS, c'est exactement comme si l'on y voyait un MIRABAUD. La famille est représentée. Et c'est la famille qui constitue la cellule sociale permanente. Lorsqu'un membre meurt, il est remplacé, dans les conseils d'administration, par un autre membre qui, parfois, peut porter un autre nom que celui du défunt. Lorsque, l'an dernier, mourut M. WILLIAM D'EICHTHAL, marié à une MIRABAUD, il fut remplacé comme administrateur dans les diverses sociétés où il siégeait, par son fils ROBERT D'EICHTHAL ou par un MIRABAUD ou par un PUÉRARI.

Les Mirabaud dans l'économie française

L'influence des MIRABAUD dans l'économie française, tant au point de vue bancaire qu'au point de vue industriel, est très grande. Elle s'exerce non seulement par les personnes mêmes de la famille, mais encore par les commanditaires *inconnus* de leur banque. En effet, sur les six millions, qui constituent le montant du capital de leur banque, il y a un peu moins de trois millions de versés par des commanditaires dont le nom est gardé secret. Aussi, il en est, parmi les gens bien informés, qui prétendent que la Banque Mirabaud et Cie est en participation avec la Banque de Rothschild frères ; d'autres disent avec les frères de WENDEL. Il se pourrait, d'ailleurs, que les uns et les autres aient raison et que, parmi les « commanditaires inconnus », figurent les ROTHSCCHILD et les de WENDEL. D'autre part, l'influence de la famille Mirabaud s'exerce par leurs agents, leurs hauts employés qui les représentent dans l'administration de nombreuses affaires. Le plus important de ces agents est M. MARCEL CHAMPIN, qui succéda à M. ERNEST MERCIER comme président du Redressement français, cet organisme politique capitaliste qui vient de se dissoudre.

Les alliances familiales des Mirabaud

L'action financière et économique de la famille MIRABAUD se joint à celle des familles, auxquelles elle s'est alliée par mariage, depuis plus d'un siècle. Il y a là comme un véritable réseau englobant toutes les branches de l'économie. Ainsi, les MIRABAUD sont alliés aux MONNIER, partenaires de la Banque de Neuflyze et Cie, dont nous parlerons en traitant de la famille NEUFLIZE ; aux THURNEYSSSEN, famille qui eut des régents de la Banque de France au siècle dernier, apparentée à la famille MALLET, dont nous parlerons aux VERNES, de la Banque Vernes et Cie, famille alliée aux HOTTINGUER, aux MALLET, etc. ; aux CAMBEFORT, famille de banquiers lyonnais unis aux SCHWEISGUTH, dont l'un a épousé une MIRABAUD ; aux DOLLFUS et aux KECHELIN, les grands industriels du textile de l'Est ; aux THORENS, eux-mêmes apparentés aux DOLLFUS et aux DAVILLIER. Cette dernière famille a une banque, Davillier et Cie, qui, comme les banques Mirabaud, Mollet, de Neuflyze et Vernes, fait partie de la haute banque, sommet de l'édifice du capitalisme.

M. PIERRE MIRABAUD ¹, chef de la famille, habite un hôtel particulier 15, square du Bois-de-Boulogne. Il est membre du cercle de l'Union artistique, cercle moins fermé que les cercles plus aristocratiques comme le Jockey Club, l'Union, le Cercle de la Rue-Royale. Autrefois, on l'appelait communément « l'Épatant », peut-être parce que beaucoup de nouveaux parvenus qui y étaient admis, faisaient des « épates ». Les cercles plus ou moins fermés jouent un grand rôle dans la structure du capitalisme. Ils sont un lieu de rencontre entre gens de même compagnie, entre personnes de la même

¹ Pierre Mirabaud (1877-1944) : pour plus de détails, voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ouasta-Mesloul.pdf

classe sociale. Pour un employé des puissances financières, être admis dans l'un d'eux, c'est pénétrer dans le sanctuaire, c'est commencer à être traité en égal par les maîtres.

M^{me} PIERRE MIRABAUD est née ÉLISABETH THURNEYSSSEN. Il y a vingt-cinq ans, un THURNEYSSSEN et un d'EICHTHAL étaient au conseil d'administration du chemin de fer du Midi. Aujourd'hui, un PUÉRARI a remplacé THURNEYSSSEN, et ROBERT D'EICHTHAL, son ascendant. M. PIERRE MIRABAUD, lui, siège au chemin de fer de Paris-Orléans ; il a remplacé, comme régent de la Banque de France, son parent feu WILLIAM d'EICHTHAL. Il est vice-président de la Banque l'Union Parisienne, grande banque d'affaires où il a comme collègues d'autres membres de la Haute Banque comme M. JULES EXBRAYAT (Banque Demachy), JACQUES FÉRAY (Banque Mallet), MAURICE HOTTINGUER (Banque du même nom), JACQUES DE NEUFLIZE (Banque du même nom), PHILIPPE VERNES (Banque du même nom) et M. HUMBERT DE WENDEL, fils du sénateur, président du Comité des Forges, FRANÇOIS DE WENDEL.

Les banques

Les sociétés dont M. PIERRE MIRABAUD est administrateur sont nombreuses. Jugez-en : Banque d'Athènes, Banque Hypothécaire Franco-Hellénique, une création de la précédente, Société Française de Reports et de Dépôts, dont les administrateurs sont tous des représentants directs de la Haute Banque, dont les familles constituent les rois des rois, les ultimes maîtres de notre pays. Avec son associé, M. HENRI PUÉRARI, beau-frère de M. RENÉ TASSIN DE MONTAIGU (famille alliée aux WENDEL), PIERRE MIRABAUD est administrateur de la Société de Crédit à l'Industrie Française. Créée par la Société Générale en 1928, cette société est administrée par ses agents en collaboration avec des représentants de la grosse métallurgie et du Comité des Forges qui y est représenté par son délégué général, M. LAMBERT-RIBOT.

Au point de vue purement bancaire, le rôle de M. PIERRE MIRABAUD et de ses parents ou associés est donc important, bien que peu connu, car les MIRABAUD, comme les MALLET, restent dans l'ombre.

La famille Mirabaud dans l'Orient européen

Il est aussi au conseil de la Banque Franco-Serbe, car la famille a de gros intérêts en Yougoslavie. En effet, la Banque Mirabaud a entièrement sous son contrôle la Compagnie Française des Mines de Bor (cuivre). M. HENRI PUÉRARI siège dans une société pétrolifère de Roumanie, la Steaua Française. Les intérêts de la famille Mirabaud dans l'Orient européen expliquent que deux de ses filles ont épousé des diplomates. L'une est devenue M^{me} PAUL MELLON, dont le mari fut, il y a trente ans, consul général du Monténégro à Paris ; l'autre est M^{me} ROBERT DE BILLY, apparentée par son mariage aux de BARY, dont un membre a épousé une SCHWEISGUTH ; les de BARY sont alliés aux de SEYNES et ceux-ci aux de CAZENOVE et aux THURET, ce qui nous ramène aux MONNIER, déjà cités ci-dessus.

Les assurances

M. PIERRE MIRABAUD est administrateur d'une des grandes compagnies d'assurances, Le Phénix, qui gère plus d'un milliard de capitaux. Dans le système capitaliste de notre société occidentale, les compagnies d'assurances jouent le rôle de réservoir de capitaux, où les gérants puisent selon leurs intérêts pour agir sur les mouvements de Bourse ou sur le gouvernement, en influençant le cours des valeurs d'État. Cela se fait, d'ailleurs, sans risque aucun pour les réserves considérables des compagnies d'assurances. Ceci explique pourquoi toutes les grandes compagnies d'assurances sont entre les mains des plus puissants groupes financiers et pourquoi chaque groupe financier tend à avoir dans son orbite au moins une société d'assurances

Les mines

M. PIERRE MIRABAUD est, en outre, président des Mines d'Ouasta et de Mesloula, où il a comme collègue JACQUES PUÉRARI, son associé, M. MARCEL CHAMPIN, un agent de sa banque, et M. F. URRUTY, qui semble être un fidéicommiss des ROTHSCHILD ². Pierre siège à la Société Le Nickel, pour l'exploitation des mines de ce métal, société sous le contrôle des ROTHSCHILD. Et ceci justifierait l'affirmation qu'entre les deux Maisons Rothschild et Mirabaud, il y a d'intimes et de solides liaisons d'intérêt. Les mines d'Ouasta, Mesloula constituent une entreprise extrêmement florissante qui, au dire du sénateur VIOLLETTE, ancien gouverneur de l'Algérie, domine toute la politique algérienne [!]. En d'autres termes, plus clairs, les administrateurs de ces mines dictent au gouvernement d'Algérie et au gouvernement français la politique qui doit être suivie dans leur intérêt en Algérie. Toujours la constatation de la loi sociologique l'économie conditionne la politique. Une des conséquences de cette loi, c'est qu'il faut s'emparer du pouvoir politique pour pouvoir prendre le pouvoir économique. Si celui-ci conditionne la politique, il dépend, en effet, d'autre part, des lois que font les détenteurs du pouvoir politique : parlements et gouvernements. Ce qui s'est passé en U. R. S. S., de 1917 à aujourd'hui, est une illustration, de ce fait.

M. PIERRE MIRABAUD est encore administrateur de la Société des Chemins de Fer et Phosphates de Gafsa (Algérie)[!] et de l'Anglo-French-Banking Corporation, qui a son siège à Londres.

Toutes les liaisons familiales dont nous avons parlé précédemment appartiennent aux églises protestantes.

Nous sommes là dans un milieu essentiellement protestant et nous y restons avec les autres membres de la famille.

III. — ENCORE LES MIRABAUD par Augustin HAMON (*L'Humanité*, 26 janvier 1936)

Dans le précédent article, on a vu la place de M. Pierre Mirabaud, le chef de la Banque, dans la finance et l'économie française. On va voir maintenant la place occupée par les autres membres de la famille.

Le cousin de PIERRE MIRABAUD et son partenaire dans la Banque est EUGÈNE MIRABAUD, fils de Gustave MIRABAUD.

Au début du siècle, GUSTAVE MIRABAUD, le père d'Eugène, était à la tête de la maison de banque avec son frère Albert, qui était marié à une KÆCHLIN, et PAUL MIRABAUD, dont la fille a épousé JEAN BOISSONNAS. ALBERT avait, en 1908, un château à Montlignon (Seine-et-Oise), qui passa, il y a quelques années, entre les mains du baron MAURICE DAVILLIER et de son gendre, M. LÉON DE NERVO.

M. GUSTAVE MIRABAUD avait une sœur, M^{me} WILLIAM D'EICHTHAL, dont le fils ROBERT est, par conséquent, le cousin germain d'EUGÈNE MIRABAUD. Celui-ci est le père de MARIE-CAROLINE, mariée à M. PIERRE HUNI, et de MAURICE, qui a épousé M^{lle} GERMAINE HUNI. Les HUNI sont de très riches rentiers, ne figurant point dans les conseils d'administration. M. EUGÈNE MIRABAUD a épousé une demoiselle PILLIVUYT, dont le nom n'apparaît pas parmi les administrateurs de sociétés ; mais il est parmi les alliances des MALLET et des NEUFLIZE. Il est probable que les PILLIVUYT, dont les filles ont épousé ces gros financiers, sont les riches fabricants de porcelaine de Limoges.

Eugène Mirabaud et Jean Boissonnas

² François Urruty, après avoir été au service de Beer-Sondheim avant la Première Guerre mondiale, passa à celui de Minerais et métaux, qui appartenait en effet à la galaxie Rothschild via Peñarroya (A.L.).

M. EUGÈNE MIRABAUD siège au conseil de la Compagnie Algérienne, une banque qui, naturellement, doit faciliter en Algérie les affaires de ses administrateurs. Elle est présidée par son cousin, JEAN BOISSONNAS, ancien ministre plénipotentiaire — toujours l'union de la diplomatie et de la finance. M. JEAN BOISSONNAS. est administrateur des Chemins de fer de l'Est, du Chemin de fer de Santa-Fé (Argentine), du Crédit National, des mines algériennes de Mokta-el-Hadid, de la Société Commerciale et Industrielle du Haut-Ogooué (Congo) et de la Banque de Syrie et du Grand-Liban, de la Banque Ottomane. Ces noms de sociétés permettent de juger du grand rôle joué par M. JEAN BOISSONNAS, associé et membre de la famille des MIRABAUD, dans l'économie française, surtout dans les affaires bancaires en relation avec l'étranger, ce qui prouve l'utilité d'avoir appartenu au corps diplomatique. EUGÈNE MIRABAUD et JEAN BOISSONNAS sont ensemble à la Société des Phosphates de Gafsa et aux Mines de Bor.

On trouve encore EUGÈNE MIRABAUD aux Chemins de fer sur route d'Algérie, aux Houillères d'Épinac, où il a pour collègues des représentants directs de la Haute Banque, MM. FÉLIX VERNES, MAURICE HOTTINGUER, JACQUES MALLET, plus ou moins apparentés avec lui. Il est à la Société des Usines à Gaz du Nord et de l'Est, avec M. JOSEPH SIMON DU PERRON, le président du grand établissement de crédit, la Société Générale. Il siège à la Société Générale de Touage et de Remorquage, qui possède presque le monopole du transport sur les fleuves et canaux de France ; à la Société des Glacières de Paris, où il retrouve M. RENÉ FABRY, son collègue de la Compagnie Algérienne. Enfin, il siège à la Société Algérienne de Produits [chimiques] et d'Engrais. On voit ainsi que la partie algérienne des intérêts des MIRABAUD lui a été dévolue. Ces intérêts ne sont pas récents, car déjà dans l'avant-guerre mondiale, ALBERT et GUSTAVE MIRABAUD siégeaient à la banque, la Compagnie Algérienne.

Jean Mirabaud et Jacques de Watteville

M. JEAN MIRABAUD, qui semble être le fils d'ALBERT, est à la tête de la maison de banque genevoise, Mirabaud el Fils. Il habite donc à Genève, mais cela ne l'empêche point d'avoir un château à Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne). Il est administrateur des Mines de Bor (Yougoslavie), de la Compagnie Lyonnaise de Navigation et Remorquage, qui est présidée par M. GÉRARD DE WATTEVILLE, directeur adjoint du Crédit Lyonnais, parent du baron JACQUES, de la Banque. Lyonnaise Veuve Morin-Pons. Ce famille MORIN-PONS est alliée par les RAOUL-DUVAL à ROBERT DE BILLY, cité précédemment. M. ROBERT DE WATTEVILLE, autre membre de cette famille, membre du Jockey-Club, est marié à une de BERCKHEIM, famille de grands industriels de l'Est. Le baron JACQUES, dont la femme est née SINÉTY, se trouve ainsi apparentée aux DE NERVO. Toujours, on retrouve les mêmes noms quand on se meut dans le milieu des gros financiers,

M. JEAN MIRABAUD est commissaire-vérificateur à la Société Franco-Suisse pour l'Industrie Électrique, qui paraît avoir une grande influence sur l'industrie électrique de France. Dans le conseil de cette société, on trouve surtout des financiers suisses, comme RENÉ HENTSCH et M. EUGÈNE SCHNEIDER, le métallurgiste renommé pour ses canons et ses plaques de blindage, devenu maintenant d'ailleurs, plus banquier qu'industriel et, comme tel, appartenant au groupe de la Haute Banque.

Robert d'Eichthal

On ne pourrait pas exposer la puissance de la famille MIRABAUD sans parler de leur parent, M. ROBERT D'EICHTHAL, et des entreprises dont il est administrateur sans parler aussi de leur haut employé, M. MARCEL CHAMPIN, qui siège en tant de conseils, principalement d'entreprises métallurgiques.

M. ROBERT D'EICHTHAL est parent de M. ANDRÉ D'EICHTHAL, siégeant au Chemin de fer du Midi et à la Société du Boléo, et du baron EUGÈNE D'EICHTHAL, vice-

président du Chemin de fer du Midi, membre de l'Union Artistique et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, où il a pour collègue M. EUGÈNE SCHNEIDER, M. ALBERT-BUISSON et tant d'autres, ou financiers, ou serviteurs de la finance.

ROBERT, du Cercle de l'Union Artistique, est administrateur du Boléo (mine de cuivre), de la Société Métallurgique Louvroil et Recquignies ; du groupe des compagnies d'assurances l'Union qui gèrent un milliard et demi de capitaux ; de Minerais et Métaux. Il n'a pas remplacé son père WILLIAM dans tous les conseils : ses associés, comme M. HENRI PUÉRARI, PIERRE MIRABAUD, ont été nommés à sa place. Son père était notamment aux mines de plomb de PEÑARROYA (Espagne), où les ROTHSCCHILD ont une très grosse participation, aux Mines d'Argent de Huaron (Pérou), à la Lyonnaise des Eaux et Éclairage, qui est la société réellement maîtresse de l'Union d'Électricité et de tout un trust d'entreprise de gaz et d'électricité.

La Banque Mirabaud contrôle, d'autre part, la Société Commerciale d'Affrètement et de Commissions. Or, au groupe de cette société appartiennent trente-quatre sociétés dont l'énumération serait sans intérêt. Ce sont surtout des entreprises commerciales et maritimes, avec, naturellement, une répercussion dans les colonies, Maroc, Tunisie. Bien entendu, à cet ensemble d'entreprises participent d'autres financiers, MM. LÉON DE NERVO, JEAN DAVILLIER, LOUIS BEIGBEDER et GEORGES HERSENT.

Nous avons déjà eu à citer les premiers ; quant M. GEORGES HERSENT, il appartient à une très riche famille d'entrepreneurs qui, depuis cinquante ans passés, est dans la finance.

Marcel Champin

La puissance de la famille MIRABAUD sur l'économie française ne serait pas exposée d'une façon complète si nous n'indiquions pas que leur représentant, M. MARCEL CHAMPIN, siège en vingt-deux conseils. Il remplit les fonctions de président cinq fois, et sept fois celles de vice-président. Ancien ingénieur de polytechnique, il appartient à une famille qui avait et a encore son commerce de fonte brute à Paris. M. MARCEL CHAMPIN a un fils, PIERRE, qui est administrateur de trois sociétés métallurgiques. La famille CHAMPIN est en pleine ascension sociale, car une de ses filles a épousé un SILHOL, d'une famille de capitalistes dont nous aurons à reparler ; un de ses membres fut sénateur conservateur, au commencement du siècle. PIERRE CHAMPIN a épousé une PEREIRE, ce qui l'apparente aux grands financiers juifs du dix-neuvième siècle.

Dans les vingt-deux sociétés dont M. MARCEL CHAMPIN est administrateur, il y a huit grosses sociétés métallurgiques et cinq importantes sociétés pétrolières.

Notre prochain article sera consacré aux Odier, Cambefort et autres alliés des Mirabaud.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
IV. — ODIER, CAMBEFORT
ET AUTRES ALLIÉS DES MIRABAUD
par Augustin HAMON
(*L'Humanité*, 2 février 1936)

SAUTTER, qui fut, il y a une cinquantaine d'années, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les HENTSCH ont en partie quitté la scène financière française, à la suite du krach, en 1889, du Comptoir d'Escompte dont l'un d'eux était président. Leur maison de banque est à Genève. Quelques-uns d'entre eux, RENÉ et GUSTAVE, sont administrateurs de sociétés suisse et française d'électricité, qui ont une influence sur les sociétés d'électricité françaises.

Telle, par exemple, la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage, où l'on trouve, à côté de M. de EICHTHAL, d'autres grands magnats comme le baron BRINCARD, M. EUGÈNE SCHNEIDER, auxquels nous consacrerons une étude, et M. LUCIEN BUNGENER, de la Banque Odier, Bungener et Cie.

Les Bungener

Nouveaux venus de la finance, ils sont originaires de l'Est. Trois d'entre eux sont administrateurs des Brasseries de la Meuse. La fabrication de la bière est une excellente affaire capitaliste ; aussi toutes les grandes brasseries sont-elles entre les mains des grands capitalistes. Il y a un HENTSCH, administrateur de la Brasserie des Moulineaux.

Un BUNGENER, ALEXANDRE, est gérant de la Banque Raoul de Lubersac. Cette banque a des relations intimes avec la finance anglaise et joue un rôle important dans la finance française.

ALEXANDRE BUNGENER, comme, gérant de la Banque Lubersac, est vice-président de la grande banque d'affaires l'Union Parisienne. Nous avons vu qu'à cette dernière banque participent les MIRABAUD conjointement avec d'autres membres de la Haute Banque.

Les Schweisguth

Nous avons écrit, dans notre deuxième article, qu'une MIRABAUD avait épousé un SCHWEISGUTH. Il s'agit de CHARLES, le fils de PIERRE SCHWEISGUTH, déjà apparenté aux MIRABAUD, par son mariage avec une CAMBEFORT, de la famille des capitalistes lyonnais.

La famille SCHWEISGUTH est, d'autre part, alliée aux HENTSCH et aux BARY, qui sont apparentés aux familles de BILLY et de SEYNES, déjà citées. Par leurs alliances, les SCHWEISGUTH sont personnages importants ; ils le sont aussi par leurs fonctions d'administrateurs de très grosses entreprises financières et industrielles. PIERRE, ancien inspecteur des finances, siège, en effet, au conseil d'administration du Crédit National, dont il fut autrefois le directeur ; du chemin de fer P.L.M. ; des Assurances Générales, la plus importante des compagnies d'assurances françaises, gérant près de deux milliards et demi de capitaux de la Société Alsacienne de Banque, filiale de la Société Générale, le grand établissement de crédit où l'influence des MIRABAUD est si forte ; de la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques et de l'Alsthom, qui est une fusion de cette société alsacienne avec la Thomson-Houston. Dans ces deux entreprises d'appareillage électrique et mécanique, il a comme collègue M. ERNEST MERCIER, ce très haut employé de certains grands Rois de la finance. C'est en cette qualité d'administrateurs de ces deux sociétés d'appareillage, que MM. SCHWEISGUTH et MERCIER sont allés dernièrement à Moscou, pour essayer d'obtenir des commandes de l'U.R.S.S. On sait, en effet, que le rythme d'édification des usines est si grand dans l'Union Soviétique, que celle-ci n'a pas assez de sa propre production d'équipements mécaniques et électriques, et qu'il lui faut faire des commandes à l'étranger. Il paraît que ces administrateurs ont obtenu à Moscou pour près d'un milliard de commandes, ce qui prouve la grande importance de leurs entreprises et leur puissance dans l'économie française.

Les Cambefort

Et maintenant, arrivons aux CAMBEFORT, dont une fille a épousé GUSTAVE MIRABAUD et une autre PIERRE SCHWEISGUTH. Ces deux sœurs étaient les filles de CHARLES CAMBEFORT et de sa femme née de WITT. Cette dernière famille est apparentée notamment aux familles GUIZOT, SEYNES, LATHAM et POURTALÈS, dont les noms reviendront sous notre plume. Certains membres de celles-ci sont d'ailleurs alliées aux MALLET, aux PILLIVUYT, aux CAZENOVE, aux HOTTINGUER, aux THURET, etc. De quelque côté qu'on se tourne, on se retrouve toujours en famille. Les capitalistes lyonnais CAMBEFORT sont associés de la Banque Saint-Olive, Cambefort et Cie, qui à son siège à Lyon ; et à Lyon encore, est une grande maison de soieries Mirabaud, Cambefort et Cie. Ainsi, commerce, industrie et banque se trouvent unis dans la famille. MIRABAUD. Sa liaison avec les CAMBEFORT s'explique non seulement : par l'origine nîmoise de la famille, mais encore par le fait du voisinage de Lyon et de Genève. Depuis des siècles, les banquiers de ces deux villes ont des rapports intimes.

Au début de ce siècle, un CAMBEFORT était au Comptoir d'Escompte : OSCAR, tout récemment décédé, possesseur d'un château, était administrateur de sociétés minières et d'électricité. Parmi les premières, citons les mines de fer du Djebel-Djérissa (Tunisie), où il avait pour collègue M. HENRI PUÉRARI, Les associés des CAMBEFORT, les SAINT-OLIVE, administrent, avec M. JEAN BOISSONNAS et HENRI PUÉRARI, les mines de fer de Mokta-el-Hadid (Algérie), dont les affaires ont bien repris l'an dernier, grâce aux achats de l'Allemagne, pour ses armements. Ils sont aussi à diverses autres banques, notamment la Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit Industriel, filiale de la puissante banque catholique, le Crédit Industriel et Commercial.

VUE D'ENSEMBLE

L'entremêlement de toutes ces familles entre elles, de toutes ces entreprises les unes dans les autres, avec des administrateurs communs, est tel qu'il est difficile de s'y reconnaître de prime abord, Mais si l'on considère de plus près tout cet emmêlement de familles et d'entreprises, on constate que toutes les branches de l'économie française sont là représentées, et que la famille MIRABAUD, avec ses alliés et associés, a une mainmise complète sur tout cela. Elle n'est pas seule gérante de ces centaines de milliards. Elle a avec elle ses alliés et associés, partageant avec elle le travail, les gains. Les très grands magnats de la finance savent laisser le risque à des sous-ordres dont les noms apparaissent de temps à autre dans les gazettes, sous la rubrique des Tribunaux.

Les MIRABAUD gèrent cette centaine de milliards dans leurs propres intérêts, en véritables propriétaires, puisque, selon le code civil, « la propriété est le droit de disposer des choses de la manière la plus absolue ».

ET VOICI LES 200 FAMILLES
V. — LES NEUFLIZE
par Augustin HAMON
(*L'Humanité*, 6 février 1936)

Les origines

La famille Poupart, nom patronymique des Neuflyze, est de vieille bourgeoisie, famille de drapiers normands, dont l'existence remonte au XIII^e siècle. Ayant adopté la Réforme, la famille émigra, en 1630, à Sedan, qui constituait une principauté en partie indépendante du royaume de France. Là, elle créa une manufacture de draps qui devint très importante, puisqu'un siècle plus tard, en 1735, cette manufacture fut érigée en manufacture royale. En 1769, Jean-Abraham Poupart, qui avait acquis les terres et seigneurie de Neuflyze, fut anobli, mais avec cette condition que ses descendants continueraient la fabrique, ce qu'ils firent ponctuellement jusqu'en 1830, époque où ils cessèrent d'être « marchands drapiers ».

Jean-Abraham avait un fils, Jean-Abraham-André (deuxième du nom) que Napoléon I^{er} créa baron le 23 juin 1810, ce qui fut confirmé sous la Restauration, le 4 mars 1817. C'était une baronnie héréditaire et le baron devenait pair de France. Le baron Jean-Abraham-André de Neuflyze était un gros personnage. puisqu'il était maire de Sedan, président du Collège électoral des Ardennes, membre du Conseil des Fabriques et Manufactures de France et banquier. Il avait, en effet, joint le commerce de la banque à celui des draps. C'est le phénomène sociologique général : transformation d'un industriel ou négociant en banquier. Nous l'avons vu en parlant de la famille Mirabaud, nous le revendons encore dans les études suivantes.

Le deuxième, Jean-Abraham-André, eut un fils qui portait les mêmes prénoms, le troisième du nom. Il entra dans la diplomatie, mais dès la Révolution de 1848, ses sentiments royalistes l'en firent sortir. Il avait épousé, en 1847, Marie-Louise André. Celle-ci avait une sœur cadette, Gabrielle, qui épousa, en 1852, M. Henri Mallet, l'un des chefs de la maison Mallet Frères et Cie. Ces deux sœurs, filles d'un banquier parisien, Jean André, épousaient des fils de banquiers. Le banquier Jean André descendait de banquiers-négociants depuis deux siècles. D'origine nîmoise et protestante, les André avaient émigré en 1667, à Gênes (Italie), où ils créèrent leur banque puis, en 1799, ils transférèrent leur maison à Paris.

La raison sociale de la Banque André varia au cours des ans et il serait superflu d'étudier ici ces variations, selon les apports de nouveaux commanditaires ou d'anciens, transformés en associés et gérants. Au moment du mariage de Marie-Louise André avec le baron Jean-Abraham-André de Neuflyze, la Banque André avait pour raison sociale André, Cottier et Cie. M. Cottier était un neveu par alliance de M. André, Cette banque était classée dans ce que l'on appelle « la Haute Banque », et l'un de ses chefs, M. François Cottier, occupa un siège de régent de la Banque de France durant 25 ans (1819-1844). Cette banque eut successivement comme raison sociale Adolphe Marcuard et Cie, puis Marcuard, André et Cie, dans laquelle le baron André de Neuflyze, l'ancien diplomate, était associé. Mais ce ne fut qu'en 1889 que la raison sociale devint André, de Neuflyze et Cie. Sept ans plus tard, en 1896, elle devenait de Neuflyze et Cie, nom que cette banque porte encore aujourd'hui. Son siège est 31, rue Lafayette. Cette banque a donné d'autres régents à la Banque de France : M. Alfred André, qui y siégea de 1871 à 1897, et M. Jean de Neuflyze, qui y siégea de 1907 à 1928, date de sa mort.

Prière de ne pas confondre le prénom « André », qui est un prénom traditionnel chez les Neuflyze, avec le nom « André » qui fut celui de leurs associés, les grands banquiers du XIX^e siècle, disparus maintenant de la scène financière et réfugiés dans la classe des grands riches rentiers.

Liaisons familiales

Avant d'exposer la puissance financière de la famille de Neuflyze, parlons de ses liaisons familiales. Elles aideront, d'ailleurs, beaucoup à saisir le grand rôle de cette banque sur la scène économique et, par voie de conséquence, sur la scène politique.

Le baron André de Neuflyze, en épousant Marie-Louise André, devint apparenté aux Cottier, et quelques années plus tard, aux Mallet (1852), par le mariage de sa belle-sœur Gabrielle avec le baron Henri Mallet, famille de banquiers dont nous parlerons immédiatement après notre étude sur les Neuflyze. Vingt ans plus tard (1873), Jeanne, l'aînée de cinq sœurs, épousait le baron Albert Mallet, tandis que sa sœur, Madeleine, devenait peu après M^{me} Théodore Verdet, et deux autres sœurs, M^{me} Auguste Verdet et M^{me} Marcel Pillivuyt (nos lecteurs ont déjà vu ce nom parmi les alliances des Mirabaud). La cinquième sœur, Lucie, resta célibataire. C'est en mai 1935 que la baronne Albert Mallet décéda, à l'âge de 84 ans.

Son frère, Jean de Neuflyze, se maria, en 1874, avec une demoiselle Dollfuss-Davillier, fille d'un membre de la famille Dollfuss, les grands capitalistes, filateurs et métallurgistes

de Mulhouse. Sa mère était une Davillier, puissants financiers, auxquels nous consacrerons une étude et dont nous avons déjà cité le nom en traitant des Mirabaud. Le baron Jean fut régent de la Banque de France de 1902 à 1928, date de sa mort. Il occupait le dixième fauteuil, et c'est William d'Eichthal qui lui succéda, en janvier 1929. On sait qu'actuellement, ce dixième fauteuil est occupé par Pierre Mirabaud depuis janvier 1935.

Étant parents des André, les Neuflyze se trouvent parents de leurs associés actuels, MM. Louis et Christian Monnier, neveu et petit-neveu d'Alfred André qui, comme nous venons de le voir, a été régent de la Banque de France. Par les Monnier, leur cercle de famille s'étend beaucoup, comme nous le verrons dans la suite de cet article.

Les grands banquiers et la Banque de France

Avant de passer à l'examen des deux Neuflyze actuels, André et Jacques, nous nous permettrons de dire quelques mots sur la Banque de France et les compagnies d'assurances. Ce n'est pas une digression, car il est indispensable que nos lecteurs connaissent le très grand rôle que jouent ces organismes financiers dans la structure capitaliste. C'est l'importance de ce rôle qui fait que les familles bancaires qui ont des membres dans le Conseil de Régence de la Banque de France sont les rois incontestés de l'économie et de la politique françaises.

Les quinze fauteuils de régents, à la Banque de France, sont numérotés. Pour un certain nombre de familles, ces fauteuils sont héréditaires nous le montrerons. Cette pérennité des mêmes familles dans ce Conseil de Régence est un fait extrêmement important, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique: La Banque de France est le centre qui régent tout le commerce et l'industrie de France. Et les régents sont les souverains absolus de la Banque. Nous ne saurions trop insister sur ce point et on comprendra nos répétitions à cet égard.

Cette pérennité des mêmes familles dans la régence de la Banque de France est complétée par la pérennité des mêmes familles dans divers groupes de grandes compagnies d'assurances. Celles-ci complètent la Banque de France pour la domination de toute l'économie française. Banque de France et assurances constituent, en effet, de véritables forteresses du grand capitalisme financier. Par les assurances, celui-ci détient la gérance d'immenses quantités de capitaux. Et ainsi, il peut influencer à loisir, dans le sens qui lui plaît, tous les mouvements de Bourse sur les valeurs d'État et les grandes valeurs des services concédés. La hausse et la baisse, à un rythme vertigineux même, dépendent de ces grands banquiers administrateurs de compagnies d'assurances. Par conséquent, la politique est chose qui dépend d'eux. Et elle dépendra d'eux tant que les masses populaires ne leur auront pas arraché les ficelles qu'ils tirent, selon leurs intérêts.

Les régents sont élus par l'assemblée générale des deux cents plus forts actionnaires de la Banque. Parmi ceux-ci figurent les grandes banques, privées, membres de la Haute Banque, car en outre de leurs propres actions, elles disposent de celles de leurs clients, notamment celles de très riches propriétaires fonciers, le plus souvent nobles de plus ou moins vieille roche. Il y a aussi les vieilles et grosses compagnies d'assurances, qui sont entre les mains des mêmes membres de la Haute Banque. Enfin, il y a les agents de change groupant les actions de leurs clients. Comme les charges d'agents de change dépendent de la Haute Banque et des compagnies d'assurances qui les emploient pour leurs spéculations, on peut dire que là encore, ce sont les membres de la Haute Banque qui sont les maîtres.

Et ainsi l'on voit nettement que l'élection des régents n'est qu'une plaisanterie. Pour être exact, il faudrait dire que c'est une cooptation. La direction de la Banque de France n'a de démocratique que l'apparence. En fait, c'est une ploutocratie oligarchique.

ET VOICI LES 200 FAMILLES

VI. — LES NEUFLIZE ACTUELS
par Augustin HAMON
(*L'Humanité*, 6 février 1936)

Mais revenons aux deux frères André et Jacques, qui sont, pour le moment, les représentants de la famille Neuflyze. Bien entendu, ils sont tous deux barons et fils du baron Jean et de la baronne née Dollfuss-Davillier, dont nous venons de parler. André est l'aîné, le chef de la famille, mais il n'est pas la tête ni le cerveau de la Banque de Neuflyze et Cie. Cette fonction est remplie par son frère Jacques et un parent, Louis Monnier. Jacques de Neuflyze a succédé à son père Jean comme régent de la Banque de France, après quelques mois d'interrègne. Il fut nommé, en effet, en janvier 1930, remplaçant dans le treizième fauteuil, son parent, le baron Maurice Davillier, décédé le 20 juillet 1929.

En ce qui concerne les Neuflyze, on constate qu'il y eut hérédité dans la fonction de régent, mais non dans le numéro du fauteuil. En effet, de 1819 à 1844, M. François Cottier occupe le deuxième fauteuil. Pendant l'Empire, interrègne, car la banque est notée comme très royaliste. De 1871 à 1897, M. Alfred André est sur le quatorzième fauteuil de 1902 à 1928, le baron Jean de Neuflyze occupe le dixième fauteuil et depuis janvier 1930, le baron Jacques siège sur le treizième fauteuil. On peut toutefois dire que la famille de Neuflyze, par l'un de ses membres ou de ses associés, fait partie, depuis 1819, du conseil des régents de la Banque. Cette pérennité familiale et bancaire, nous la constaterons chez d'autres familles encore, les Mallet et les Rothschild, par exemple.

André de Neuflyze

André, l'aîné, est administrateur de l'Union Parisienne — une erreur de plume nous a fait écrire dans un de nos articles sur les Mirabaud, le prénom de Jacques au lieu de celui d'André —, à la Banque d'Athènes, à la Compagnie Parisienne de Réescompte, où il a comme collègues son associé Philippe Cruse et le baron Jacques Mallet ; à la Société Française de Reports et de Dépôts, qui est complètement entre les mains des grands banquiers Mirabaud, Demachy, Hottinguer, Mallet, Odier, et de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le baron André de Neuflyze siège donc dans des conseils de banques, mais il siège aussi au groupe des Compagnies d'Assurances générales, qui dispose d'environ deux milliards et demi de capitaux. Enfin, ce grand capitaliste est administrateur de la Société du Louvre (Grands Magasins et Hôtel), où il a comme collègues André et Maurice Pereire. Il a remplacé dans ces derniers conseils M. Aristide Denfert-Rochereau, qui était aussi administrateur de nombreuses sociétés métallurgiques.

M. Aristide Denfert-Rochereau était un descendant d'un directeur du Comptoir d'Escompte, au siècle dernier, au moment de la déconfiture de cet établissement, provoquée par des manœuvres des Rothschild³, déconfiture qui amena le suicide du directeur Denfert-Rochereau. Il semble donc résulter de ce remplacement que M. Aristide Denfert-Rochereau représentait la Banque de Neuflyze et Cie dans les sociétés bancaires et autres où siège maintenant le baron André de Neuflyze.

Celui-ci habite en son hôtel, 36, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine, ou dans son château à Foëcy (Cher), ou dans un autre château qu'il possède à Coye (Oise). Membre de l'Union Artistique, du Nouveau Cercle, et Croix de feu militant, il est marié à mademoiselle Barbey, ce qui l'apparente à une comtesse de Jumilhac. Une de ses filles, Geneviève, a épousé le comte Costa de Beauregard, dont la mère était née Crombez, d'une très riche famille bourgeoise du Nord de la France et de Belgique, alliée aux de Lestrangle, dont un membre, le marquis Edmond, siège dans groupe d'assurances et est allié aux Pastré, eux-mêmes alliés aux Rothschild. Une autre fille a épousé le baron de

³ Thèse hautement fantaisiste, est-il besoin de le préciser ? (A.L.)

Turkheim, de la famille des grands capitalistes métallurgistes de l'Est, famille apparentée aux de Bary, aux Schlumberger, aux Kœchlin, aux de Dietrich, etc.

Le lecteur devra noter ces noms, car il les retrouvera au cours de ces articles. Il en a d'ailleurs déjà vu quelques-uns dans les articles consacrés aux Mirabaud. Il constatera ainsi que toujours on retrouve les mêmes familles. Toutes n'ont pas une position de dirigeants. La grande majorité ne dirige rien et se borne à encaisser les revenus de leurs richesses foncières, mobilières et immobilières et à vivre dans leurs hôtels, leurs châteaux et leurs villas ou leurs yachts, en s'adonnant à la vie mondaine si occupée des oisifs. Seul un petit nombre de ces familles a un rôle de dirigeant de l'économie et de la politique. Mais il serait sans grande force sociale, malgré toute leur puissance financière, s'il ne pouvait s'appuyer sur la troupe nombreuse de ses alliés et parents avec toute la séquelle de clients, d'employés et de domestiques, qui s'imaginent vivre du travail que leur donnent bénévolement ces familles. La réalité est exactement l'opposé : c'est cette masse de clients et d'employés qui fait vivre, par leur propre travail, ces quelques milliers d'oisifs.

La Banque de Neuflyze et Cie

La Banque de Neuflyze et Cie, société en commandite, est au capital de dix millions, somme ridicule à côté des milliards gérés par cette banque et ses propriétaires cogérants. Ceux-ci sont les deux frères de Neuflyze, André et Jacques, MM. Louis et Christian Monnier, M. Pierre Girod et son gendre, M. Philippe Cruse et M. Lucien Ménage. Il y a en outre des commanditaires, M^{me} Antoine-Léon Béchet, veuve d'un ancien associé, M. Jean-Auguste Verdet et M^{me} Théodore Verdet, oncle et tante des deux frères de Neuflyze. La famille Verdet est une riche famille terrienne du Gard où elle a divers châteaux elle est apparentée aux Silhol, nom qui figure dans la finance en même temps que dans la politique.

Jacques de Neuflyze

Sa qualité de chef réel de la maison de banque a fait qu'il a été nommé régent de la Banque de France. Mais là ne se borne pas son activité financière. Il est membre du conseil de surveillance de la Société en commandite Schneider et Cie, ce qui signifie qu'il a des intérêts importants dans les affaires de grosse métallurgie pour les armements. Il est administrateur du groupe d'assurances l'Union, qui gère un milliard quatre cent millions de capitaux. On le trouve encore siégeant en d'autres conseils d'entreprises industrielles diverses (tabac, zinc, etc.) dont l'exploitation est en France et à l'étranger et dans des conseils de sociétés bancaires comme l'Union Européenne Industrielle et Financière. Cette dernière nommée est le grand trust métallurgique qui contrôle les entreprises importantes de la Skoda (Tchécoslovaquie) et des Aciéries de Burbach Eich Dudelange (Luxembourg), où la famille Schneider a aussi de gros intérêts, ce qui fait qu'Eugène Schneider siège. en leurs conseils d'administration.

On constate-la le phénomène d'extrême interpénétration des intérêts des groupes financiers, ce qui rend si complexe l'aspect de la finance qu'une trentaine, de familles dirige souverainement. L'intrication financière se complique de l'enchevêtrement des liaisons familiales. Nos lecteurs ont déjà pu le percevoir dans les articles précédemment publiés et dans les lignes ci-dessus. Nous sommes contraints, pour la clarté de ces articles, d'abrégé et les liaisons financières et les liaisons familiales. Mais ceux de nos lecteurs qui croiront devoir compléter leur connaissance de ce sujet vital pour la France et par suite pour eux-mêmes, pourront se reporter à l'ouvrage que nous publierons prochainement sous le titre « Français, voici tes maîtres La féodalité financière dans les banques ».

M. Jacques de Neuflyze, du Nouveau Cercle et de l'Union Artistique, a châteaux dans l'Eure et dans l'Oise. Son premier mariage fut avec M^{lle} Coche de la Ferté, famille bourgeoise de propriétaires fonciers, car ils étaient tout simplement Coche. Les Coche

avaient des alliances, d'une part, avec les Spitzer, famille de banquiers — il y a eu à Paris une Banque A. Spitzer et Cie dont un membre, Edmond, est actuellement directeur général de la Banque Franco-Polonaise, dont l'un des administrateurs est le baron Jacques de Neuflyze ; et d'autre part, avec la famille Hartmann, dont un membre, André, est actuellement vice-président de la Société Générale Alsacienne de banque et un autre membre est allié aux Davillier. On se retrouve toujours en famille. Quant à sa seconde femme, c'est une demoiselle Meyer-Borel, d'une famille de banquiers. La Banque Meyer-Borel ⁴ a récemment cessé d'exister, mais durant son existence, un de ses partenaires était M. Roger Marcuard, fils d'une demoiselle Madeleine Hartmann, maintenant entré dans la catégorie des grands rentiers et descendant des associés des de Neuflyze. Un de Ganay occupait un poste dans cette banque. Or, la famille de Ganay est doublement liée à la famille Schneider. N'est-il pas vrai, ami lecteur, qu'on retombe toujours dans les mêmes familles ?

Et maintenant, passons aux Monnier.

HORS SÉRIE

LES CHANTIERS NAVALS DE PENHOËT ET LES FINANCIERS par Augustin HAMON (*L'Humanité*, 7 février 1936)

Les ateliers et chantiers de Penhoët, à Saint-Nazaire appartenaient au dix-neuvième siècle à la Compagnie générale transatlantique.

Mais, en 1900, les administrateurs de celle-ci virent qu'il était de leur intérêt de séparer les constructions de navires de l'exploitation de transports maritimes. Ils fondèrent donc, en 1900, au capital-actions de 35 millions, la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët), société qui a émis environ 40 millions d'obligations.

La Compagnie Générale Transatlantique céda à la nouvelle société son grand chantier naval de Penhoët. Et, ainsi, la société cliente fut administrée par les mêmes personnages que la société fournisseuse.

Ce système, qui permet de faire des contrats avantageux pour les fournisseurs, est général dans toutes les entreprises actuelles. Il en résulte que certaines sociétés clientes peuvent être en perte, alors que leurs sociétés fournisseuses sont, elles, en gain. Et ceci enrichit les administrateurs aux dépens des sociétés clientes, qu'ils administrent également, d'ailleurs.

Les constructions navales ne sont certes pas une industrie très florissante depuis quelques années. Cependant, en 1933, les actions de 500 francs ont encore encaissé un dividende de 40 francs. D'ailleurs, la Société de Penhoët a ajouté à ses affaires une branche nouvelle, la construction des avions. Elle a plus ou moins, absorbé la société Ateliers d'Aviation Louis, Bréguet. Aussi ce dernier est-il administrateur de Penhoët. Cette dernière société possède un autre chantier de construction navale au Grand-Quévilly, près Rouen.

Un milliard de subventions

La quasi-déconfiture de la Compagnie Générale Transatlantique a obligé l'État à la renflouer pour empêcher qu'elle ne sombre. Ce renflouement s'est fait par des

⁴ Banque Marcuard, Meyer-Borel, Sorbé et Cie :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jules_Marcuard-Paris.pdf

subventions successives dont le montant total dépasse un milliard. Système d'une pratique générale de la collectivisation des pertes et de l'individualisation des gains.

Cette déconfiture aurait pu être funeste pour Penhoët. Mais les administrateurs prirent leurs précautions. Leur société reste toujours le principal fournisseur de la Compagnie Générale Transatlantique. L'État paye. C'est à peu près le seul changement.

En famille !

M. Ernest Mercier, administrateur de Penhoët, continuera ses bons rapports avec son gendre Wilfrid Baumgartner, administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique, nommé par l'État. Et tous les autres administrateurs feront de même.

M. Henri Maroger, ingénieur civil des constructions navales, qui fait partie de la direction de Penhoët en qualité d'ingénieur chef, est d'ailleurs proche parent de M. Jean Maroger, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Et celui-ci, administre une douzaine de sociétés d'électricité, de métallurgie, de produits chimiques, de banques, etc. Il y représente la Banque Lazard Frères, dont le chef, David David-Weill, est régent de la Banque de France.

Dans le conseil d'administration de Penhoët, il y a deux Fould, RENÉ et ÉMILE, tous deux parents et administrateurs de diverses sociétés métallurgiques.

René est le président de Penhoët. Il est marié à ESTHER LAZARD dont la famille possède la Banque Lazard Frères, banque internationale ayant un siège à Londres et des rapports intimes avec la banque américaine Morgan..

Les Fould constituent une famille de métallurgistes et de financiers, depuis plus d'un siècle. Nous aurons à en entretenir les lecteurs de *l'Humanité* dans la série « Et voic les 200 familles », car ils appartiennent à la trentaine qui constituent les grands maîtres de l'économie française.

Il y a actuellement deux branches Fould. L'une est une branche parlementaire depuis le Second Empire et, dernièrement encore, M. Achille Fould a failli devenir ministre au lieu et place de M. Jacques Stem. Les deux familles Stern et Fould sont d'ailleurs alliées par des mariages.

La première branche Fould est apparentée aux Kaufmann-Goldschmidt et ainsi aux Koenigswarter et aux Raphaël, familles juives très capitalistes.

L'autre branche, celle du Parlement, est apparentée aux Heine, qui prirent la suite de la Banque Fould, au siècle dernier, banque aujourd'hui dirigée par la famille Bechmann. Elle fut alliée aux de Gunsbourg, les banquiers du tsar, représentants de la Banque Rothschild Frères à Saint-Pétersbourg, au siècle dernier et aussi aux Ephrussi apparentés aux Rothschild.

Banquiers, armateurs, marquis

Toujours, l'on finit par retrouver les mêmes familles, vivant en parasites du travail des ouvriers, des ingénieurs et des employés ⁵.

Parmi les autres administrateurs de Penhoët, il convient de mettre en lumière M. Henri Halphen, de la Banque Daniel-Dreyfus, parent des Rothschild et des Fould ; M. Paul Cyprien-Fabre, le grand armateur marseillais, associé de la Banque Daniel-Dreyfus et administrateur d'une foule de sociétés de navigation, de banque, de produits chimiques, etc. Son frère Léon lui fait concurrence par le nombre de sociétés qu'il administre.

⁵ On sait que pour Karl Marx, seul le travail direct de fabrication d'un objet physique est créateur de valeur et que tout le reste est travail sinon parasitaire du moins « improductif ». L'idée que produire des pommes de terre dans un champ est productif et que les transporter, les stocker, les conditionner, les vendre est improductif est aussi insoutenable que ridicule. Il en va de même du travail de gestion qui n'est ni parasitaire ni improductif. Mais c'était pratique quand on voulait démontrer qu'une classe « exploitée » était destinée à renverser toutes les autres. (A.L.)

Citons encore le marquis du Tillet, ayant château à Sausset, dans les Bouches-du-Rhône ; M. Pierre Olphe-Gaillard, marié à Suzanne Dal-Piaz, fille de l'ancien président de la Compagnie Générale Transatlantique, dont la gestion fut si onéreuse pour les actionnaires et pour l'État. À sa mort, il reçut les plus grands honneurs et un monument lui a été élevé en Afrique La famille Olphe-Gaillard est du Lyonnais, où elle possède un château.

Enfin, nous citerons M. Georges Despret, grand officier de la Légion d'honneur, président de la Banque Transatlantique. où les Fould jouent un rôle prépondérant, administrateur du chemin de fer du Nord, de sociétés de produits chimiques, de glaces à vitres, de produits sanitaires. Il est président de. la société Les Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, qui a constitué un cartel avec Saint-Gobain, la grande société de produits chimiques et d'engrais, qui exploite toute la paysannerie.

Les multimillionnaires veulent faire payer les ouvriers

Est-il besoin de commentaires ? Nous ne le pensons pas. Ces noms parlent par eux-mêmes. Ce sont tous noms de gens possédant des revenus annuels de plusieurs centaines de mille francs. Comme la crise est longue et dure, comme il s'ensuit que les affaires sont moins bonnes ou même mauvaises, il en résulte que ces multimillionnaires voient leurs revenus annuels diminuer de quelques billets.

C'est fort mal, convenez-en, ami lecteur. Aussi pour y parer, nos multimillionnaires et leurs serviteurs, les hauts employés, ont-ils aussitôt eu l'idée de diminuer les salaires des milliers d'ouvriers de leurs usines.

Ainsi ils rattraperont les quelques billets non gagnés et même peut-être davantage, car la multitude de petits ruisseaux finit par faire une grande rivière. Et cette idée de se rattraper sur les gens du commun existe depuis des siècles et continuera d'exister jusqu'à ce que soit supprimé le patronat, le capitalisme.

ET VOICI LES 200 FAMILLES VII. — LES MONNIER (*L'Humanité*, 17 février 1936)

Les Monnier forment une famille capitaliste nombreuse. Il semble même qu'il y ait diverses branches. L'une d'elles possède des châteaux dans le Jura ; une autre, dans l'Ouest (Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Loire-Inférieure) et est alliée avec la famille Levesque, gros capitalistes fonciers et financiers de la région nantaise, apparentés aux Brossaud de Juigné, dont on trouve certains membres dans la finance et au Parlement. Une troisième famille Monnier a ses châteaux dans la région du Rhône et de la Haute-Saône.

Nous n'avons pu établir avec certitude les liens de parenté unissant ces trois familles, et entre elles et avec la famille Monnier associée des Neuflyze.

Celle-ci est composée de MM. Philippe, André et Louis, trois frères. L'aîné, Philippe, mort aujourd'hui, avait épousé une demoiselle Louise Térond. Il a laissé un fils, Frédéric, marié à une demoiselle Mirabaud, possesseur du château de Foëcy (Cher) et paraissant être retiré des affaires et vivre en riche rentier. André a épousé M^{lle} Henriette Thuret, dont la sœur, Cécile, devint la femme de Louis Monnier. Dans la Banque de Neuflyze et Cie, il n'y a, comme associés-gérants, que MM. Louis et Christian Monnier. Ce dernier est le fils d'André et, par suite, le neveu de Louis.

D'autre part, si l'on se tourne du côté des femmes, on trouve Isabelle Monnier, mariée à M. Emmanuel Schlumberger, ayant château à Divonne (Ain) et une fille, Dagmar, devenue M^{me} Silhol, nom que nous avons déjà rencontré, puisque les Silhol sont apparentés aux Verdet. Une autre Monnier, Françoise, est mariée à un autre

Schlumberger, Maurice. Nous sommes ainsi ramenés à cette famille de capitalistes, administrateurs d'un grand nombre d'entreprises en Alsace (textiles, pétrole, métallurgie, électricité). M. Robert Schlumberger-Mirabaud administre la filature de Buhl (Haut-Rhin). Le nom de Schlumberger est déjà apparu dans nos articles précédents il paraîtra encore au cours de ces études.

La double alliance Monnier-Thuret nous oblige à dire quelques mots de cette famille Thuret. Elle joue, au point de vue des liaisons familiales, un rôle important, mais elle ne figure pas ès nom dans les conseils d'administration. Elle se borne à être une très riche famille ayant des châteaux dans le centre de la France. Elle est le lien unissant entre elles diverses familles : la famille de Berckheim, grands industriels métallurgistes de l'Est, ayant des rapports avec les capitalistes métallurgistes d'Allemagne ; la famille de Clausonne, apparentée aux Silhol ; la famille de Seynes, alliée aux de Bary, aux de Luze, aux de Cazenove, aux Witt-Guizot, aux de Pourtalès, etc., tous noms de familles liées aux financiers et riches en châteaux. Propriété foncière et finance vont toujours de pair. D'ailleurs, nous avons déjà vu quelques-uns de ces noms et ils reviendront sous notre plume.

Louis Monnier

Membre du Nouveau Cercle et de l'Union, ayant hôtel, 33, rue de Monceau et château à Pouzy-Mesangy, dans l'Allier, M. Louis Monnier, associé de la Banque de Neuflyze et Cie, est administrateur du Chemin de fer Paris-Orléans, du groupe des Assurances la Nationale, gérant près de deux milliards de capitaux. Il siège aux Mines, Fonderies et forges d'Alais (Gard), où sont les barons Reille, le marquis de Solages et M. Louis de Seynes ; aux Mines de Huaron (Pérou), dont un commissaire aux comptes, M. Jean Monnier, est son proche parent ; il est aussi secrétaire général de l'Association Minière. Louis Monnier administre diverses autres entreprises métallurgiques, de produits chimiques et d'électricité, que nous nous abstenons de citer. Il est dans ces conseils en compagnie d'autres grands financiers, catholiques, juifs ou protestants, comme le sont les Monnier. Aussi leurs affaires familiales sont-elles presque exclusivement avec des familles protestantes de la région du Gard ou de l'Hérault. Elles sont liées entre elles depuis la Réforme et surtout les fameuses Dragonnades des Jésuites, au dix-septième siècle. La Révocation de l'Édit de Nantes les lança dans l'émigration où leurs liens se resserrèrent. Au cours de cette émigration, des liens se nouèrent entre les protestants du Sud de la France et ceux d'Alsace. Les alliances actuelles avec les Schlumberger, les de Berckheim, les de Turckheim, les Kœchlin témoignent de ces liaisons séculaires. Elles furent à la fois une défense contre les persécutions et une assurance de concentration des richesses entre les mêmes familles, ce qui assurait leur puissance au cours des siècles. Et aujourd'hui où n'existent plus les persécutions religieuses, sauf en Allemagne hitlérienne, on perçoit, en voyant leurs puissantes banques privées, quelle puissance financière ces liaisons familiales ont assurée à ces familles protestantes.

André Monnier

André Monnier ne fait pas partie de la Banque de Neuflyze et Cie. C'est à son fils Christian qu'est échu cet avantage, bien qu'on ne le voie point figurer dans des conseils d'administration. Par contre, son père, André, préside la Compagnie d'assurances La Concorde, où il a pour collègues M. Conrad Schlumberger, M. Louis de Seynes, trois Italiens, M. Philippe Cruse, l'associé de la Banque de Neuflyze et Cie, ainsi que d'anciens députés, MM. Frédéric et René Manault, représentant, plus que probablement, des intérêts catholiques.

André Monnier siège en outre aux Mines et Fonderies de Pontgibaud, dont les usines sont à Couëron (Loire-Inférieure) à côté du baron Léon de Nervo, allié aux Davillier, et de Jacques Féray, de la famille Mallet.

André Silhol

Avant de parler des autres associés, MM. Girod et Philippe Cruse, nous devons entretenir nos lecteurs de M. André Silhol, doublement apparenté, par sa mère, et par sa sœur, aux de Clausonne et aux Verdet par sa belle-sœur, la femme de son frère, le général Louis Silhol. Il se trouve donc ainsi parent et des de Neuflyze et des Monnier. Le général Silhol est administrateur de l'Union des Mines, banque où siège les de Vogüé, les de Wendel et d'autres représentants de la Haute Finance, et à la Compagnie des Houillères de Bessèges.

M. André Silhol est un ingénieur de l'École polytechnique, qui fut, avant d'entrer dans la finance, maître des requêtes au Conseil d'État. Il possède un château à Boisseron (Hérault). Il représente la famille dans nombre de conseils d'administration, car il n'occupe pas moins de 18 sièges : chemin de fer P.-L.-M., chemins de fer économiques, Docks de Marseille, Société de Gaz et d'Électricité, groupe d'assurances l'Abeille, etc. Il est dans tout : transports services concédés, entreprises de produits chimiques, houillères, production d'énergie électrique.

Son parent, probablement même son fils, Maurice Silhol, siège comme administrateur des Acieries et Usines à Tubes de la Sarre et aux Transports automobiles et commerciaux. Il a épousé Geneviève Champin, ce qui nous ramène aux Mirabaud. A un moment ou à un autre, le cercle se referme toujours, montrant combien toutes ces familles de l'oligarchie financière sont liées les unes aux autres.

ET VOICI LES 200 FAMILLES VIII. — MM. Pierre Girod et Philippe Cruse (*L'Humanité*, 26 février 1936) ⁶

Un peu d'histoire financière, oubliée à notre époque, puisqu'il s'agit de la période 1880-1890, jettera une étrange lumière sur la Banque de Neuflyze et Cie et aussi sur la Banque Mirabaud et Cie. À cette époque-là, il y eut deux krachs financiers retentissants : celui du Comptoir d'Escompte et celui de la Société des Métaux, dont j'ai conté l'histoire dans deux de mes ouvrages : « L'Agonie d'une Société » (1889) et « La France sociale et politique » (1890). Je veux seulement retenir de cette histoire, qui se déroula en police correctionnelle, que : 1° ce furent les Rothschild qui, par leurs manœuvres, causèrent réellement ces krachs qui entassèrent des ruines et provoquèrent au moins un suicide ; 2° que MM. Gustave Girod et Eugène Puérari étaient parmi les administrateurs du Comptoir d'Escompte.

M. Eugène Puérari, le père de Henri Puérari, dont nous avons parlé à propos de la famille Mirabaud, passait alors pour « l'âme damnée » de la Maison Rothschild dans diverses affaires dont il était administrateur. Notez qu'il était associé de la Banque Mirabaud et Cie, ce qui laisse entendre qu'entre les banques Mirabaud et Rothschild, la liaison est des plus intimes.

M. Gustave Girod, lui, était associé de la Banque de Neuflyze et Cie, en même temps que sa proche parente, Marguerite, était l'épouse de M. Edmond Hentsch, qui présidait le dit Comptoir d'Escompte. Nous voilà encore une fois ramené aux Mirabaud par les Hentsch-Odier ! M. Gustave Girod, au moment du krach du Comptoir (1889), cessa d'être associé de la Banque de Neuflyze et Cie pour devenir simple commanditaire. Son fils Pierre le remplaça comme associé.

Le Comptoir d'Escompte avait été une victime de la guerre entre les banques protestantes et la banque juive. Maintenant cette guerre est chose du passé. Les grands

⁶ Les articles des 26 février, 1^{er} et 5 mars, 10 et 13 avril, 3 et 26 mai étaient indisponibles en mode texte et ont été décryptés par nos soins. Les html de plusieurs autres nécessitèrent de nombreuses corrections (A.L.).

banquiers ont fait la paix et s'entendent toujours entre eux pour se partager l'exploitation et la direction de l'économie française. Seulement, quand un nouveau venu tend à prendre un essor qui semble dangereux pour leur puissance, ils savent manœuvrer pour le démolir. Les krachs récents d'André Vincent (Banque Nationale de Crédit) et d'Oustric en sont des exemples. Ces financiers ne sont pas poursuivis parce que malhonnêtes, mais parce qu'ils gênent les Grands.

Donc, M. Pierre Girod ⁷ est associé de la Banque de Neuflyze et Cie ; il siège aussi à la Compagnie des Eaux d'Évian, affaire de tout repos pour les capitalistes. Par son mariage, il est parent de M. Charles Poirson ⁸, gendre d'Alfred Oppermann, et administrateur de maintes sociétés. Sa fille, Jacqueline, s'est mariée avec M. Philippe Cruse. Les Cruse constituent une riche famille. capitaliste de la région bordelaise. L'un d'eux possède le château de Pontet-Canet, cinquième cru d'un vin renommé. Un autre Cruse, Henri, a épousé une de Luze et Alfred de Luze a épousé une Cruse. Or, la famille de Luze est apparentée par mariage aux de Seynes et aux Mallet. Et nous voilà encore revenu aux mêmes noms !

M. Philippe Cruse est administrateur de la Compagnie Parisienne de Réescompte, des Mines et Usines de Zinc de Silésie, des Assurances la Concorde et des Huileries Darier de Rouffio, ayant des établissements à Marseille et à Bordeaux. Un de ses collègues de ce dernier conseil d'administration est M. Alfred Oppermann, qui siège au canal de Suez, etc. Un Cruse, Christian, résidant à Bordeaux, est administrateur de la Société Bordelaise de Crédit Commercial, Industriel et de Dépôts, qui est sous le contrôle de de la grande banque catholique le Crédit Industriel et Commercial.

Vue d'ensemble

Nous venons de montrer les ramifications familiales et financières des Neuflyze et de leurs associés. Le lecteur a pu voir combien les premières, celles de la famille, sont, en définitive, resserrées. En fin de compte, on retrouve constamment les mêmes familles, après s'en être quelque peu écarté, en apparence.

Par contre, les ramifications financières, elles, sont étendues, si étendues même qu'elles embrassent toute l'économie française. C'est par dizaines et dizaines de milliards que se comptent les affaires faites par les entreprises administrées par la famille de Neuflyze et ses alliés. Elle agit, dans toutes les affaires, avec ses coparticipants. À l'époque de collectivisme larvé, toutes les grandes entreprises sont choses collectives, de masse, avec des participations de divers groupes. L'individu disparaît. Il fait place au groupe et à la famille.

La puissance de la famille et du groupe de Neuflyze est considérable. Nous l'avons montré. Mais deux faits le montrent péremptoirement. Et ces faits sont la détention d'un siège de régent à la Banque de France et d'administrateur de grosses compagnies d'assurances.

Notre prochaine étude sera consacrée aux Mallet qui nous semblent être une famille encore plus puissante que les Neuflyze et les Mirabaud.

ET VOICI LES 200 FAMILLES IX. — LES MALLET (*L'Humanité*, 26 février 1936)

⁷ Girod (Pierre)(1862-1951) : associé-gérant de la Banque Neuflyze :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf

⁸ Charles Poirson (1873-1936) : frère de M^{me} Pierre Girod. Ancien directeur de la Banque de l'Union parisienne qu'il représenta dans une douzaine de sociétés, en particulier comme président de la SICAF. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sicaf_1919-1929.pdf

De toutes les familles de financiers, la famille Mallet semble être la plus puissante. Avec modestie, elle se tient dans l'ombre. Les gazettes ne parlent ni de ses châteaux, ni de ses fêtes mondaines, ni des grandes affaires financières auxquelles elle est mêlée. Les Mallet ont toujours grand soin de se tenir à l'écart des affaires qui peuvent défrayer la chronique. Protestants, ils savent allier une honnêteté bourgeoise scrupuleuse aux opérations financières, qui sont l'exercice pur et simple du métier de banquier. Aussi leur bonne renommée est-elle bien assise dans le monde financier. Et cela constitue pour eux un élément de puissance, qui est loin d'être négligeable.

Leur force repose sur leur ancienneté. Celle-ci leur a permis d'être, dès l'origine, aux leviers de commande de la Banque de France, des assurances, des chemins de fer, etc., toutes forteresses d'où les financiers peuvent à loisir régner sur l'économie et la politique françaises.

Les Mallet sont très nombreux. Ils forment un véritable clan. Sans parler des filles, dont maintes unions ont pu échapper à nos recherches, nous en avons compté environ vingt-cinq dans les trente dernières années. Tous ne font pas partie de la Banque Mallet frères et Cie. Quelques-uns vivent en purs rentiers. D'autres, tout en ne figurant pas dans la banque, sont dans des affaires financières, qui parfois sont mauvaises. Ce sont les enfants perdus de la famille, qui essuient les plâtres des nouvelles entreprises.

Il est difficile d'établir avec précision les liens de parenté de tous ces Mallet entre eux, tant ils sont nombreux. D'ailleurs, peu importe au point de vue social et c'est le point de vue auquel nous nous plaçons. Sous ce point de vue, ce qui est important, c'est la famille. Elle forme une unité qui subsiste, alors que les individus disparaissent. Les générations se succèdent. La famille reste et prolifère, ayant le plus souvent des ramifications de plus en plus nombreuses.

Les origines

Il s'ensuit qu'il y a un intérêt sociologique à considérer les origines de la famille Mallet.

Vers l'an 1550, à Rouen, la famille bourgeoise des Mallet était huguenote. Aussi, quelques ans plus tard, vers 1560, elle émigra à Genève. Elle fuyait les persécutions religieuses. Dans la Genève de Calvin, les Mallet s'établirent banquiers et fructifièrent, de sorte qu'au commencement du règne de Louis XV, ils revinrent en France. En 1722, on trouve une Banque Mallet à Paris.

Leur maison prit de l'importance, grâce, notamment, à leurs relations avec les deux chanceliers de Maupeou. Puis, sous Louis XVI, leurs rapports avec le Genevois et protestant Necker leur permirent de croître. Ils furent même anoblis.

Les Mallet traversèrent la tourmente de la grande Révolution sans trop de dommage. Et en 1800, au moment où la Banque de France est créée, leur maison de banque est assez importante pour que son chef, Mallet, l'aîné, soit comme régent de la Banque de France, siégeant dans le troisième fauteuil.

Depuis cette époque, 1800, ce troisième fauteuil a toujours été occupé par un Mallet. La chose vaut d'être signalée, car elle est unique. Et, d'autre part, elle est l'indice certain de la puissance financière des Mallet, puissance qui n'a pas décliné, qui n'a pas subi d'éclipses, qui n'a fait que croître depuis deux siècles.

En janvier 1827, on est sous la Restauration. Aussi le baron James Mallet arbore-t-il son titre quand il succède à son père comme régent de la Banque de France. Il siège dans ce troisième fauteuil jusqu'en 1859 et, en janvier 1860, son fils, le baron Alphonse le remplace. Il devait y rester 45 ans, car, en janvier 1905, son petit-fils Ernest Mallet prend sa place. Il l'occupe actuellement encore.

Cette même pérennité familiale, nous la constatons dans les assurances. Depuis leur origine, les Mallet siègent aux conseils d'administration des Assurances générales, de la Nationale, du Phénix, de l'Union. C'est un autre indice de leur énorme puissance

financière. Aucune autre famille de financiers n'est ainsi dans les quatre plus grosses compagnies d'assurances.

La famille Mallet a donc vu vivre et s'effondrer, de 1722 à nos jours, la royauté, la grande révolution, le consulat, l'empire, la restauration, la monarchie de juillet, la deuxième république, le second empire. Et eux, les financiers, dirigeants de l'économie, ils sont restés immuables dans leur direction, dont l'importance croissait avec le développement du capitalisme, au cours du 19^e siècle. La troisième République est venue. Et ils ont maintenu et étendu leur puissance.

Il y a là, en cette famille Mallet, une telle preuve de la suprématie de la puissance économique sur la puissance politique, que nous devons la signaler. Toutes les révolutions politiques ont laissé debout, intactes, les puissances financières, parce que le système capitaliste a été maintenu. Et ceci est la preuve que si l'on veut se débarrasser du pouvoir occulte, mais certain, des puissances financières, il faut détruire le système capitaliste et le remplacer par le système socialiste.

Ces constatations étaient indispensables dans cette étude sociologique sur l'oligarchie financière actuelle.

Les liaisons familiales

En 1812, Jules, fils de Mallet, l'aîné, régent de la Banque de France, épousait Émilie Oberkampf. Celle-ci était la fille de Christophe Oberkampf, teinturier et imprimeur sur étoffes, qui créa, à Jouy-en-Josas, la fameuse manufacture de toile imprimée de Jouy. Il avait été anobli en 1787 pour cette création. Probablement, les Mallet participèrent-ils de leurs capitaux à cette manufacture. Toujours est-il qu'ils s'implantèrent si fortement à Jouy, qu'actuellement encore, ils y possèdent six châteaux, tant sur le territoire de la commune même de Jouy que sur celui des communes avoisinantes.

Les liaisons familiales des Mallet sont surtout dans le monde protestant de la haute bourgeoisie, plutôt que dans le monde de la noblesse terrienne. Cependant, nous les voyons se mariant avec des Maupéou et des Luze. Ainsi, à notre époque, le baron Jacques Mallet est marié à Jacqueline de Maupéou, et le comte Jean de Maupéou a épousé Agnès Mallet. Leur père est parent des Kœchlin et leur mère, la comtesse de Maupéou, est née Hartmann, nom que nos lecteurs ont déjà vu quand nous avons traité des Neuflyze.

M. André Mallet est marié à Mary de Luze. Les de Luze constituent une famille protestante de la région bordelaise, où ils ont des châteaux. Ils sont alliés à d'autres protestants les de Seynes, les Thuret, les Cruse, dont les noms sont venus sous notre plume quand nous avons parlé des Neuflyze, des Monnier et aussi des Mirabaud. On se retrouve toujours en famille, même après des détours.

Les Mallet sont alliés aux Thurneyssen, avec lesquels ils étaient en rapports financiers dans la première partie du 19^e siècle ; et cela les apparente aux Mirabaud, car la fille de M. Auguste Thurneyssen, née Mallet, a épousé Pierre Mirabaud. Ils sont alliés aux Verdet (et par eux, aux Neuflyze) ; aux Pillivuyt (parents des Mirabaud, Latham, Neuflyze) ; aux Hottinguer (parents des de Pourtalès, de Crèvecœur, de Dietrich) ; aux Latham, nom célèbre en aviation (parents des Gastambide) ; aux Vernes, famille de banquiers alliée aux Mirabaud, aux Goldet (parents des Deutsch de la Meurthe, les raffineurs de pétrole) ; aux Sautter (de la Banque Odier, Bungener, dont nous avons parlé) ; aux Martell, les propriétaires de la célèbre marque de cognac, ayant châteaux en Charente, dont un membre fut sénateur en 1903.

Le parentage des Mallet avec les familles citées ci-dessus conduit à des rapports familiaux plus ou moins éloignés avec nombre de familles de noblesse terrienne : les Bary, les Billy, les Turkheim, les Rougé, les Kerouartz, etc. Protestants et catholiques se confondent en des alliances qui unissent entre eux, autant que les personnes, sinon plus, les châteaux, les forêts, les fermes et les richesses mobilières de toutes natures.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
X. — La Banque Mallet frères et Cie
(*L'Humanité*, 1^{er} mars 1936)

Les MALLET sont banquiers depuis deux siècles. Actuellement, la raison sociale de leur maison est Banque Mallet frères et Cie. Son siège est 37, rue d'Anjou depuis des ans et des ans. Son capital est tout petit par rapport aux milliards que les MALLET gèrent. Il n'est, en effet, que de 6.500.000 francs. Mais comme leur société est en nom collectif, chaque associé est responsable pour la totalité de sa fortune, en cas de pertes.

Les associés sont présentement au nombre de huit : ERNEST, le baron JACQUES, ÉTIENNE (trois frères), FRÉDÉRIC, RAOUL, MAURICE, leurs cousins ; PHILIPPE, fils de Raoul ; et enfin Jacques FÉRAY, le mari d'Antoinette MALLET, sœur des trois premiers.

En dehors de la banque, mais y ayant sans doute encore des intérêts, bien que n'étant pas en nom, sont d'autres MALLET, leurs parents, dont il nous a été impossible de préciser avec exactitude le degré de parenté.

Le lecteur, qui n'a point analysé le système financier du régime capitaliste, doit se demander comment il se fait qu'une banque au capital si minime, joue un rôle si grand, en présence des colosses capitalistes que sont les grands établissements de crédit comme la Société Générale, le Crédit Lyonnais, le Crédit Industriel et Commercial, etc.

Il en est pourtant ainsi. Et c'est ce qui constitue une des beautés de la construction du régime capitaliste, car elle a permis aux véritables maîtres, aux Rois des Rois, de se dissimuler derrière la façade des grands établissements de crédit. Ceux-ci sont apparus comme des dirigeants de l'économie, alors qu'ils sont seulement des organismes dirigés par la Haute Banque. Ils sont réellement, dans le système général de l'économie, des organes de travail dont se sert la Haute Banque.

Il est absolument indispensable que nos lecteurs comprennent, bien ce fonctionnement. Aussi allons-nous expliquer un peu plus en détail ce rôle des banques privées, et spécialement de la Haute Banque, qui est une sélection de ces banques privées.

Les banques privées et la Haute Banque

Ces banques sont généralement constituées sous forme de sociétés en nom collectif (Mallet frères et Cie, par exemple) ou en commandite (Banque Mirabaud et Cie ou de Neuflyze et Cie). Ainsi, leur gestion n'est soumise qu'au contrôle des associés, qui sont en même temps gérants, et, en cas de commandite, des commanditaires qui ne peuvent pas, cependant, s'immiscer dans la gestion. Cette forme de société est bien antérieure à la forme des sociétés anonymes, qui est celle prise par la presque unanimité des entreprises économiques modernes.

Le capital des banques privées n'est, le plus souvent, que de quelques millions. Mais ces banques disposent de sommes beaucoup plus importantes car elles disposent des comptes des associés eux-mêmes et de leurs clients.

Ceux-ci sont en général peu nombreux, souvent des parents ou alliés de parents. Il ne s'agit pas de déposants, comme dans le cas des grands établissements de crédit, mais de personnes chargeant la banque privée de faire valoir leurs capitaux, de les placer au mieux, de percevoir les intérêts, de vendre et d'acheter selon les occasions, les valeurs mobilières. En bref, les banques privées, et spécialement celles qui constituent la Haute Banque, agissent vis-à-vis de leur clientèle comme des notaires, avec toutefois cette différence que la banque elle-même ou ses associés s'intéressent pour leur propre part aux affaires et entreprises dans lesquelles ils engagent les capitaux de leurs clients.

Grâce à l'importance des revenus que la banque touche, tant pour ses clients que pour elle-même, il reste toujours des capitaux disponibles qu'elle emploie en des

placements avantageux dès que l'occasion se présente. Mais, en attendant, la banque emploie ces disponibilités dans des opérations ordinaires de banque, qui donnent lieu naturellement à des commissions diverses, qui constituent le bénéfice du banquier.

La Haute Banque et les autres organismes bancaires

Par ailleurs, la Haute Banque avait besoin d'autres organismes bancaires disposant de gros capitaux et de nombreuses succursales et agences pour pouvoir placer dans le grand public les titres des entreprises les plus diverses qu'elle créait, ou faisait créer. Ces organismes bancaires sont les établissements de crédit, les banques d'affaires comme la Banque de Paris et des Pays-Bas et l'Union parisienne. D'autre part, enfin, des organismes bancaires pour l'escompte et le réescompte, pour les reports (prêts sur titres) se créèrent au cours de l'évolution financière. Et ceci permit à la Haute Banque d'avoir des intermédiaires entre elle et la Banque de France pour l'escompte du papier commercial dont elle avait besoin. Il résulte de ce fonctionnement que les banquiers, constituant la Haute Banque, ne semblent pas avoir de rapports *directs* bancaires avec la Banque de France, qui est en réalité, dirigée par eux ! Il y a là une simple *apparence* pour tromper le public. Le fait a été révélé publiquement pour des papiers commerciaux des Wendel.

La Haute Banque a un caractère international par suite des relations financières existant entre ses membres et les grandes firmes bancaires des autres places et, par suite, des entreprises à l'étranger auxquelles elle participe pour elle ou pour sa clientèle.

Les banquiers constituant la Haute Banque se livrent naturellement à toutes les opérations bancaires. Il est inutile de s'y arrêter ici. Disons seulement qu'elles font pour leur clientèle les prêts sur hypothèques, les ventes à réméré et même, les warrantages. Toutes ces opérations se font le plus souvent par l'intermédiaire d'organismes spécialisés dont la gestion est entre les mains des membres de la Haute Banque.

Au cours des ans, le capitalisme s'étant développé, il a été impossible, faute de capitaux suffisants, à une seule banque, soit de couvrir un emprunt d'État, soit de monter une entreprise déterminée, etc. Et ainsi, par la force des choses, les divers membres de la Haute Banque se sont associés, entre eux, pour des affaires déterminées, passagères. Il y a ce qu'on appelle des participations. Ceci explique l'entremêlement des membres de la Haute Banque dans la multitude des affaires bancaires, industrielles, etc., qui sont constituées en sociétés anonymes.

ET VOICI LES 200 FAMILLES XI. — ENCORE LES MALLET Les luttes entre groupes financiers (*L'Humanité*, 5 mars 1936)

Ces participations financières ne se sont pas faites sans douleur. Et au cours du XIX^e siècle, il y eut de furieuses guerres entre certains financiers nouveaux venus et ceux déjà en place. Les ROTHSCILD, par exemple, tuèrent littéralement diverses banques comme la Banque Laffitte, la Banque Pereire et d'autres encore, moins importantes. Ils obligèrent, de vive lutte, d'autres banquiers à leur faire une place.

Cette guerre entre grands banquiers, sans avoir complètement disparu, s'est beaucoup atténuée. Une entente entre eux a assuré leur sécurité collective. Aussi, l'an dernier, pour la première fois est apparu, parmi les régents de la Banque de France, M. DAVID DAVID-WEILL, de la Banque Lazard Frères, qui s'est imposée, aux autres banques.

Il ne subsiste plus maintenant que la guerre que se font parfois entre eux de grands groupements financiers pour obtenir l'hégémonie politique et, par voie de

conséquence, l'hégémonie économique. C'est ainsi qu'actuellement, le groupe international de la finance bancaire lutte contre les groupes nationaux des financiers industriels (pétrole et métallurgie). La politique Laval-Baldwin-Simon-Hoare fut un incident de cette guerre financière qui, pour le moment, donne la victoire, avec la politique Eden-Flandin-SDN, à la finance internationale bancaire.

L'enchevêtrement des participations financières a développé l'enchevêtrement des unions matrimoniales, ce qui explique comment il se fait que l'on retombe toujours sur les mêmes familles. Le désir de conserver entre soi les richesses acquises et le désir de les accroître encore plus président à ces mariages, qui sont véritablement des mariages de classe et de castes.

Tout ce que nous venons de dire dans cette apparente digression s'applique à toutes les banques privées, celles dont nous avons déjà parlé : la banque Mirabaud et Cie, la Banque de Neuflyze et Cie, aussi bien qu'à la Banque Mallet Frères et Cie, dont nous parlons ci-après, et aux autres banques dont nous parlerons en étudiant les familles qui les possèdent.

Ernest Mallet

Seul le chef de famille, c'est-à-dire le fils aîné du fils aîné, est baron. Aussi M. ERNEST MALLET n'est-il pas baron car ce titre appartient à son frère JACQUES. ERNEST MALLET est le fils de THÉODORE, qui était le fils aîné du baron ALPHONSE. M^{me} THÉODORE MALLET était une demoiselle LAUGEL dont le père était administrateur du chemin de fer P.-L.-M. ERNEST MALLET a épousé une jeune fille de l'aristocratie anglaise, « The honorable » Mabel Saint-Aubyn. Membre du Cercle l'Union Artistique, il a hôtel à Paris, 23, rue Fresnel, et le château d'Épias à Grisy-les-Plâtres (S.-et-O.).

ERNEST MALLET, s'il n'est pas le chef de la famille, est le chef de la maison de banque. Aussi est-il régent de la Banque, de France et président des trois branches de la Compagnie des Assurances Générales qui gère deux milliards et demi de capitaux ! Il est administrateur du chemin de fer de l'Est où siégeaient déjà ses ascendants, au XIX^e siècle ; de la Banque Hypothécaire franco-argentine ; de la Société des Mines de fer Djebel-Djérissa (Algérie), entreprise fondée avec un capital de 6.600.000 francs il y a trente ans. Ce capital valait en 1933 la modeste somme de cent cinquante et un millions ! Vingt-trois fois le capital initial en trente ans ! Et chaque année, en plus, il y eut les dividendes des actionnaires et les tantièmes des administrateurs !

Dans ces diverses sociétés, M. ERNEST MALLET a naturellement des collègues comme administrateurs. Ils appartiennent, non moins naturellement, aux familles qui font partie de la Haute Banque : MM. PUÉRARI, CAMBEFORT, ROTHSCHILD, HOTTINGUER, NEUFLIZE, SCHWEISGUTH, de NERVO, de DIETRICH, etc. Tous noms que connaissent bien nos lecteurs.

Le baron Jacques Mallet

Le baron JACQUES MALLET est le chef de la famille. ainsi que nous l'avons vu. Aussi possède-t-il le château familial, celui de Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise). Frère d'ERNEST, il est, ainsi que nous l'avons vu, marié à JACQUELINE DE MAUPÉOU. Membre des Cercles l'Union et l'Union artistique, son hôtel parisien est situé avenue de la Bourdonnais, on le trouve dans les annuaires, comme siégeant en dix conseils d'entreprises bancaires, de houillères, de pétrole, d'eaux et enfin dans les deux branches de la Compagnie d'assurances l'Union, dont réserves et capital atteignent un milliard six cents millions !

Dans toutes les entreprises dont elle est administratrice, la Banque Mallet Frères et Cie est coparticipante avec les banques de Neuflyze, Mirabaud, Vernes, Hottinguer, J. Stern et Cie, toutes membres de la Haute Banque.

Frédéric Mallet

Son hôtel est situé, 22, rue de Berri et son château est celui du Moncel, à Jouy-en-Josas. Fils d'HENRI MALLET et de M^{lle} ANDRÉ, de la famille des banquiers associés aux NEUFLIZE, FRÉDÉRIC est président honoraire de la banque de l'Union Parisienne, administrateur de l'Union Européenne Industrielle et Financière. Cette banque, contrôlée par M. EUGÈNE SCHNEIDER, qui la préside, et a comme collègue cinq de ses parents ou employés, est, en outre une participation des banques Mallet, de Neuflyze et Hottinguer [En réalité, filiale à 50/50 de Schneider et l'Union parisienne].

Il est, de plus, administrateur de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire où il a comme collègues, notamment : MM. EDGARD STERN (Banque A.-J. Stern et Cie) et ROBERT DE BILLY (allié aux MIRABAUD) ; de la Compagnie des Tabacs de Portugal, entreprise entre les mains des MALLET, des NEUFLIZE et de SCHNEIDER, qui y est représenté par son agent, M. ERNEST WEYL. Enfin, M. FRÉDÉRIC MALLET siège au conseil des quatre branches de la Compagnie d'assurances La Nationale. Cette compagnie, qui a plus de treize cents millions de réserves, a un conseil d'administration composé de : MM. PHILIPPE VERNES (Banque Vernes et Cie), LOUIS MONNIER (Banque de Neuflyze et Cie), baron ROBERT DE ROTHSCHILD (Banque Rothschild Frères), baron HOTTINGUER (Banque Hottinguer et Cie), HENRI GRANDET (Banque Demachy et Cie), etc. En bref, toute la Haute Banque possède cette Compagnie d'assurances.

FRÉDÉRIC MALLET, membre du Nouveau Cercle, est cousin d'ERNEST et de JACQUES. Il a un fils, FRANÇOIS, qui ne figure pas encore dans les annuaires financiers.

Raoul Mallet

La part de M. RAOUL MALLET dans les affaires financières est spécialement le Proche-Orient. Il préside, en effet, la Banque ottomane et est administrateur de la Compagnie du Port, des quais et entrepôts de Beyrouth et de la Société du chemin de fer de Damas-Hamah et prolongements. On voit que les MALLET savent répartir entre eux la représentation de leur banque familiale dans les entreprises, selon les régions d'exploitation et aussi selon la nature de l'exploitation. Ainsi, RAOUL est administrateur des Docks et Entrepôts du Havre et du chemin de fer P.-L.-M., où il succéda à son père CHARLES, Il est administrateur des trois branches de la Compagnie d'assurances Le Phénix, dont le conseil comprend en outre : MM. PAUL HOTTINGUER, PIERRE MIRABAUD, GÉRARD VERNES, ROBERT DARBLAY, etc. Ces noms parlent par eux-mêmes. Les réserves de cette Compagnie atteignent presque le milliard.

RAOUL MALLET, membre des cercles l'Union et l'Union artistique, comme ses cousins, ERNEST et JACQUES, a épousé GENEVIÈVE LUUYT. Son beau-père, M. MAURICE LUUYT, est directeur honoraire du P.-L.-M. Son château de Montecelin est à Bièvres. Il en a hérité de son père, CHARLES, tandis que son frère GEORGES avait celui du Bois-du-Rocher, à Bièvres aussi. Ce dernier n'apparaît pas dans les entreprises financières. RAOUL est le père de PHILIPPE qui est, comme son père, l'un des associés de la Banque Mallet Frères et Cie, mais qui ne siège encore dans aucun conseil d'administration.

ET VOICI LES 200 FAMILLES XII. — JACQUES FÉRAY (*L'Humanité*, 7 mars 1936)

Mari d'ANTOINETTE MALLET, fille de THÉODORE MALLET, M. JACQUES FÉRAY est le beau-frère d'ERNEST et de JACQUES MALLET. Ceci explique qu'il est un des associés de la Banque Mallet Frères et Cie. Il la représente dans divers organismes bancaires (la Caisse Générale de Prêts Fonciers et Industriels qu'il préside, l'Union Parisienne, la Compagnie Marocaine), où il a pour collègues ses pairs de la Haute Banque. Le département où il exerce ses facultés administratives est celui de la métallurgie, peut-

être parce que son père, GEORGES FÉRAY, est président des Mines et Fonderies de Pontgibaud, où il siège lui-même comme administrateur. Il est, en outre, à Minerais et Métaux, toujours en coparticipation avec des membres de la Haute Banque et à la Société Centrale pour l'industrie électrique, un des piliers du trust de l'Union d'Électricité, où siègent fraternellement les représentants de groupes financiers suisses, belges, espagnols, américains (Banque Morgan).

M. JACQUES FÉRAY, membre de l'Union artistique, comme ses beaux-frères et ses cousins, a, en commun avec son beau-frère, le baron JACQUES, le château de Jouy-en-Josas. Il possède aussi le château de Saint-Maigrin, à Baignes (Charente), qui lui vient de sa parente, M^{me} ÉDOUARD MARTELL, née MALLET. Il est ainsi apparenté, comme les autres MALLET, aux FIRINO MARTELL, alliés des DE VAULSERRE. Comme ceux-ci sont de proches parents des DE WENDEL, des GRANDET, de la Banque Demachy, des DE CUREL, on voit les liens familiaux unissant entre eux tous les membres de la Haute Banque.

Autres Mallet

Quelques membres de la famille MALLET ne se rencontrent pas dans les conseils d'administration. Tel était le cas, par exemple, de feu ÉTIENNE et MAURICE, bien qu'ils fussent associés de la Banque Mallet Frères et Cie. Mais il en est d'autres qui semblent être entrés dans la classe des purs rentiers. Tel M. GUILLAUME MALLET, marié à ADÉLAÏDE GRUNÉLIUS. Il habite en son château Le Bois-des-Moutiers, à Varangeville-sur-Mer (Seine-Inférieure). Il a un fils, GÉRARD, dont la femme est née de Sainte-Affrique, membre des cercles l'Union et l'Union artistique.

Charles et Paul Mallet

Ces deux frères sont les fils de feu GEORGES MALLET, qui était marié à une demoiselle HARTUNG, famille qui compta deux généraux, dans le premier quart de ce siècle. CHARLES a épousé M^{lle} LE MARQUIS, qui est probablement parente de M. GEORGES LE MARQUIS [LEMARQUIS], vice-président de la Société Générale, administrateur de nombreuses sociétés. Membre des cercles l'Union et l'Union artistique, il est administrateur de l'Association Minière où il a pour collègues, notamment, M. CHARLES POIRSON, gendre d'ALFRED OPPERMANN et proche parent de M. PIERRE GIROD, l'associé de la Banque de Neuflize et Cie. Il est vice-président des Établissements Jacob Delafon (faïence sanitaire).

PAUL MALLET est administrateur de la Société Allumettière Française. La famille MALLET s'intéressa aux allumettes avant la constitution du monopole. Aussi, quand, en 1927, la Société Allumettière Française fut constituée au capital de trois millions, ils s'y intéressèrent. C'est à ce moment qu'il fut question de la cession du monopole des allumettes à la dite société. C'était sous le ministère de M. RAYMOND POINCARÉ. La société en question était en partie une création d'IVAR KREUGER, dont le krach est célèbre. Le président de cette entreprise d'allumettes est M. ARMAND BERNARD, ancien ministre de France à Stockholm, qui fut une créature d'IVAR KREUGER. On se rappelle qu'il fallut toute la résistance du Parti socialiste, aidé de la gauche, pour empêcher M. RAYMOND POINCARÉ de livrer le monopole des allumettes à la finance internationale.

MM. CHARLES et PAUL MALLET ne semblent pas être associés de la Banque Mallet Frères et Cie de leurs oncles et cousins. Il en est de même, d'ailleurs, des trois suivants.

Thierry, André et Marcel Mallet

THIERRY, fils de feu ÉTIENNE, associé de la banque, a épousé une Américaine, MARION GUNN. Il habite New-York, où il est administrateur de la célèbre maison de fourrures Revillon Frères.

ANDRÉ MALLET, du Jockey-Club, mari de MARY DE LUZE, est président de la Société des Étains de l'Indochine, affaire qui fut lancée par la Banque de l'Indochine. C'est une société quasi en déconfiture, puisque l'action, émise à cent francs, vaut de dix à vingt francs.

M. MARCEL MALLET est administrateur de sociétés beaucoup plus sérieuses et importantes. Il siège, en effet, dans la Société d'Éclairage, de Chauffage et de Force motrice, dans les Usines à Gaz du Nord et de l'Est, la Compagnie Continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils, dans la Société anonyme de Lille-Bonnières et Colombes (pétroles). Il y a comme collègues le comte ALEXANDRE CÉLIER, MM. VERLEZ-BOLLAERT, EUGÈNE MIRABAUD, JOSEPH SIMON, E. STERN, DUTEY-HARISPE, qui sont les représentants du Comptoir d'Escompte, de sociétés houillères du Nord, de la Banque Mirabaud et Cie, de la Société Générale, de la Banque Stem et Cie, du Crédit industriel et Commercial. Ceci indique l'importance des entreprises que M. MARCEL MALLET administre. Aussi est-il probable qu'il y représente la Banque Mallet Frères et Cie. Il est le fils de feu PAUL MALLET, et il possède un château dans l'Aisne, à Vauxbuin.

Vue d'ensemble

On aura pu remarquer par les noms des sociétés que nous avons citées que les MALLET ont su judicieusement choisir les entreprises qu'ils administrent. Ils ont opéré une véritable sélection, car ils ne figurent que dans des sociétés de tout repos.

Certes, quelques-uns d'entre eux sont en d'autres sociétés moins bonnes ou même mauvaises. Mais, répétons-le, ce sont des enfants perdus détachés en avant-garde et n'engageant qu'eux-mêmes.

Les chefs de la famille et de la banque — ils se confondent — ont gardé pour eux les postes les plus éminents et les plus responsables : Banque de France, chemins de fer et assurances. Ils administrent les quatre plus grosses compagnies d'assurances de France, représentant près de six milliards de réserves. C'est là pour eux une forteresse inexpugnable, tant que les assurances ne seront pas socialisées. Et elles ne le seront pas tant que l'on conservera le régime capitaliste. Elles constituent pour celui-ci une force trop grande pour que les grands capitalistes ne s'opposent pas, par tous les moyens, à cette socialisation. Elle figure sur les programmes électoraux, mais sa réalisation ne peut être que l'effet de la prise du pouvoir par le prolétariat.

Cette possession des milliards de réserves des assurances — nous disons possession, car la gestion a les mêmes effets que la possession — assure aux grands capitalistes la capacité d'agir sur le gouvernement quel qu'il soit et de manœuvrer l'opinion publique par sa presse vénale, sur laquelle nous jetterons d'ailleurs une lumière crue. Mais il nous faut auparavant montrer ceux qui tirent les ficelles de cette presse prostituée.

Les MALLET sont des protestants, mais dans leur action financière et politique, ils agissent en coopération avec des juifs, des catholiques. Leurs alliances familiales sont catholiques aussi bien que protestantes. Leurs ramifications s'étendent aussi bien sur l'économie terrienne et agricole, que sur l'économie industrielle et financière. On peut dire qu'ils sont partout; sinon en personne, au moins par leurs représentants. À cet égard, ils présentent une grande similitude avec les ROTHSCHILD.

On dit, mais nous n'avons pu vérifier le fait, que la Banque Mallet Frères et Cie gère les biens de la famille d'Orléans, du prétendant au trône de France. La chose ne serait pas surprenante, car les MALLET sont des royalistes avérés. Ils ont d'ailleurs, parmi la clientèle de leur banque, les familles les plus riches de l'aristocratie foncière.

Jusqu'ici, nous avons parlé de banques protestantes. Pour que l'on ne croie pas que la Haute Banque n'est composée que de familles protestantes, nous traiterons dans notre prochaine étude des familles catholiques SEILLIÈRE-DEMACHY, ce qui nous amènera aux SCHNEIDER et aux DE WENDEL, qui en font partie.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
XIII. — Les SEILLIÈRE
(*L'Humanité*, 8 mars 1936)

Les SEILLIÈRE font partie de l'oligarchie financière qui gouverne la France, bien qu'ils n'apparaissent plus dans les conseils d'administration et qu'il n'existe plus de banque de leur nom. Ils en font partie parce que, par les femmes, ils ont des alliances avec les DE WENDEL, les COSSÉ-BRISSAC, les de LUBERSAC, les DEMACHY et autres, que l'on trouve dans les conseils des plus puissantes sociétés financières.

Sous Louis XV, un SEILLIÈRE était fabricant drapier. Installé sur la frontière Lorraine-Luxembourg, à Pierrepont, il obtint les fournitures des régiments d'Alsace et de Lorraine. Ce fut le commencement de la fortune des SEILLIÈRE.

Il est à noter que partout et à toutes les époques, les fournisseurs des armées se sont toujours enrichis. Soit qu'il y ait fraude dans les quantités et qualités fournies, ce qui est arrive très souvent, soit que les prix de vente fussent très élevés (parfois ces deux causes jouant ensemble), l'enrichissement des fournisseurs est très grand et très rapide. Il n'y a, d'ailleurs, aucun aléa à courir, car la production est absorbée par avance et sans concurrence.

Cet enrichissement sûr des fournisseurs des armées fait comprendre, d'une part, que l'on trouve toujours ces fournisseurs dans le clan de ceux qui sont d'ardents partisans, sinon des guerres considérées comme des faits courants et normaux, du moins de la préparation de ces guerres. D'autre part, cet enrichissement des fournisseurs fait encore comprendre qu'il est indispensable, si l'on veut éviter les guerres, de socialiser les industries des fournitures des armées, socialisation qui entraîne, d'ailleurs, celle de tous les moyens de production, comme cela est en U.R.S.S.

Donc, notre SEILLIÈRE du dix-huitième siècle comprit vite que la fourniture des armées enrichissait le fournisseur. Aussi, à sa fourniture de drap, il joignit bientôt la fourniture des canons. À la fin du règne de Louis XV, il est à la tête d'une fonderie de canons pour la marine [fonderie de Ruelle-sur-Touvre (Charente) concédée en 1789 pour quinze ans à Poupilier, Seillière et Lambert, de Nancy]. La famille du marchand drapier se transformait en une famille de métallurgistes. Sous Napoléon I^{er}, la transformation allait continuer, puisqu'en 1807, NICOLAS SEILLIÈRE devenait banquier, en même temps qu'il obtenait le titre de baron. La Restauration confirma à FLORENTIN SEILLIÈRE, le fils, le titre de baron et de fournisseur des armées et de la marine [la fonderie de Ruelle devient nationale en 1803]. L'enrichissement continuait avec régularité. Aussi ALEXANDRE SEILLIÈRE pouvait-il acheter le château de Mello, qui est encore dans la famille.

En 1829, FRANÇOIS, le chef de la maison de banque, affrète des bateaux pour le transport des troupes et des approvisionnements nécessaires à l'expédition d'Alger. Bref, les SEILLIÈRE n'ont garde de négliger quoi que ce soit qui puisse donner des profits. Aussi, en 1836, on voit FRANÇOIS commanditer les deux frères EUGÈNE et ADOLPHE SCHNEIDER, tout petits maîtres de forges, pour acheter le Creusot à MM. FOULD et AGUADO, les banquiers et métallurgistes. Le prix d'achat fut de deux millions et demi. On a vu (*Humanité* du 7 février), que les FOULD sont, de nos jours encore, maîtres de forges et financiers.

Les SEILLIÈRE continuèrent donc leur banque, et leurs fournitures des armées, tandis que le Creusot, sous la direction des deux frères SCHNEIDER, commençait son ascension, non encore terminée actuellement, comme on la verra bientôt.

Comme banquiers, sous le Second Empire, les SEILLIÈRE rendirent de grands services à SCHNEIDER (Creusot), et à KRUPP (Essen). Comme fournisseurs de drap et autres étoffes, ils eurent la mauvaise chance que des fraudes nombreuses fussent découvertes. Et en 1870, une instruction judiciaire fut ouverte. Mais la guerre de 1870 survint.

L'affaire ne fut appelée devant le tribunal correctionnel que le 22 juillet 1873. Le baron SEILLIÈRE, chef de la maison de banque et fournisseur des armées n'était pas sur le banc des accusés, car il était mort très opportunément en 1872. Cette mort était un suicide, comme l'écrivit Auguste Chirac dans ses ouvrages sur les financiers de cette époque.

Il résulta de cette mort, la fusion, l'année suivante, des banques Seillière et Demachy, sous la raison sociale Demachy, R. F. Seillière et Cie. Et en janvier 1874, le chef de cette banque était nommé régent de la Banque de France. Il siégeait au onzième fauteuil qu'il occupa jusqu'à fin 1888.

Les alliances des filles

La richesse des SEILLIÈRE ces nouveaux riches de la première moitié du XX^e siècle, fit que leurs filles furent recherchées par la grande noblesse terrienne, toujours à court d'argent à cette époque où elle était peu dans les affaires. Tel n'est plus le cas aujourd'hui.

Aussi, une fille de celui qui devait se suicider épousa le duc de TALLEYRAND ET SAGAN. Et sous le titre de PRINCESSE DE SAGAN — car Sagan est une principauté prussienne de Silésie —, elle donna des fêtes sensationnelles sous la Troisième République. Une autre fille épousa le marquis D'HAUTPOUL.

De la génération suivante, une autre SEILLIÈRE devint comtesse H. de BOISGELIN, s'apparentant ainsi à des financiers en outre des familles terriennes qui lui étaient apparentées ainsi qu'aux HAUTPOUL et aux TALLEYRAND. De cette même génération, une autre SEILLIÈRE, THÉRÈSE, épousa le comte PIERRE de COSSÉ-BRISSAC, dont un des ancêtres fut SAMUEL BERNARD, le célèbre financier de l'époque de Louis XIV. THÉRÈSE est ainsi la tante du comte de COSSÉ-BRISSAC qui a épousé MAY SCHNEIDER, fille d'EUGÈNE SCHNEIDER (du Creusot).

Enfin, dans la génération de celles qui ont aujourd'hui moins de cinquante ans, nous trouvons ANNE, comtesse de DURFORT, fille du baron FRANÇOIS SEILLIÈRE et de la baronne née de GALLIFFET, qui possède le château de Mello, qui vient de son arrière-grand-père, ALEXANDRE. Nous trouvons encore FRÉDÉRIQUE, fille de LÉON SEILLIÈRE, petite-fille de FRÉDÉRIC, qui a épousé le comte LUDOVIC de BERNIS, et SUZANNE, fille d'ERNEST SEILLIÈRE, qui s'est mariée avec le comte ARNAULD DORIA..

On voit donc combien les SEILLIÈRE sont mêlés à l'armorial de France. L'argent n'a pas d'odeur.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
XIV — ENCORE LES SEILLIÈRE
(*L'Humanité*, 10 mars 1936)

Après avoir parlé des femmes, parlons un peu des hommes.

Les deux frères FRÉDÉRIC et RAYMOND étaient en nom dans la Banque Demachy, R.-F. Seillière et Cie.

L'un d'eux, FRÉDÉRIC, était spéculateur-né. Il spécula donc, et en quelques ans il perdit une dizaine de millions. Bien entendu, cela ne faisait pas l'affaire des siens, qui lui firent donner un conseil judiciaire, en 1886 et même l'année suivante, il fut séquestré. À en croire Auguste Chirac, cette séquestration se fit à l'instigation de la princesse de SAGAN et avec l'aide de DANIEL WILSON, le célèbre gendre de JULES GRÉVY. FRÉDÉRIC avait épousé une demoiselle DE LABORDE, qui lui survécut longtemps. Il eut pour fils LÉON, qui épousa HÉLÈNE DEMACHY.

RAYMOND SEILLIÈRE, lui, épousa EMMA RYLEY LIVERMORE, riche Américaine, dont la sœur devait, quelques ans plus tard, épouser le marquis Odon de Lubersac. Le fils de ce dernier, le comte Raoul, est actuellement à la tête de la Banque Raoul de Lubersac et

Cie, dont nous reparlerons lorsque nous étudierons. la famille de LUBERSAC. Nous verrons alors d'autres liens de parenté et de finances entre les DE WENDEL, les SCHNEIDER, les SEILLIÈRE et les DEMACHY.

FRANÇOIS SEILLIÈRE épousa, en 1880, une fille du célèbre général-marquis DE GALLIFET, le tueur des Communards. Il est mort en 1933. Et jusqu'à sa mort, il fut membre du conseil de surveillance de la Société en commandite Schneider et Cie, ce qui veut dire que les SEILLIÈRE avaient des intérêts en commun avec les SCHNEIDER.

Ernest Seillière

Né en 1866, ERNEST SEILLIÈRE est le grand homme de la famille. C'est, en effet, un historien de valeur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, une des cinq branches de l'Institut de France. Il a hôtel à Paris, 16, rue Hamelin, et château à Barbery (Oise). Celui-ci provient de sa femme, GERMAINE DEMACHY, sœur ou cousine germaine — nous n'avons pu le déterminer avec certitude — d'HÉLÈNE DEMACHY, femme de LÉON SEILLIÈRE, fils de FRÉDÉRIC.

GERMAINE DEMACHY est la fille de CHARLES DEMACHY, qui fut le chef de la Banque Demachy, dans les dernières années du siècle dernier. Le nom des SEILLIÈRE disparaît, en effet, de la raison sociale, après les incidents qui aboutirent à la séquestration d'un SEILLIÈRE. GERMAINE est la petite-fille de M^{me} ALFRED DE SOURDEVAL, née Ratisbonne-Fould. On se retrouve toujours en famille

Le baron et la baronne ERNEST SEILLIÈRE ont une fille, que nous avons vue comtesse ARNAULD DORIA, et un fils, JEAN, qui a épousé RENÉE DE WENDEL, fille de MAURICE DE WENDEL et de sa femme née des MOUSTIERS-MÉRINVILLE, noms de personnages mêlés à la finance.

La famille SEILLIÈRE forme ainsi un trait d'union entre les familles DE WENDEL et SCHNEIDER par l'intermédiaire des COSSÉ-BRISSAC. Ces liaisons familiales indiquent des communautés d'intérêts que l'on constate d'ailleurs en étudiant les entreprises financières, bancaires et autres, où l'on trouve, des WENDEL, des SCHNEIDER ou de leurs représentants.

Bien entendu, tous les SEILLIÈRE sont barons. La plupart appartenait au cercle le plus fermé qui soit, le JOCKEY-CLUB. Ils s'intéressaient, en effet, beaucoup aux chevaux, ayant une écurie de courses qui remporta maints succès sur le turf. Ils étaient membres de la Société d'Encouragement, ce qui leur permettait de pouvoir être reçus au cercle du Jockey-Club. Là ils retrouvaient la plupart des membres des familles nobiliaires auxquelles ils étaient alliés.

L'Académie des sciences morales et politiques

À l'Académie des Sciences morales et politiques, le baron ERNEST SEILLIÈRE retrouvait un groupe nombreux de personnages, mêlés à la finance, soit directement, soit par leur famille. Il est à remarquer, en effet, que les grands capitalistes ont su approprier à leurs buts particuliers tous les organes sociaux créés pour des buts collectifs. Ils tirent ainsi de ces organismes, de l'École polytechnique, de l'École Centrale, du Conseil d'État, de l'Académie des Sciences. morales et politiques, etc., tous les profits qu'ils peuvent.

Tandis que certains de ces organes sociaux sont le réservoir où ils puisent leurs hauts employés, d'autres, comme l'Académie des Sciences morales et politiques, leur servent pour récompenser les excellents services de leurs bons serviteurs. Et en même temps, certains d'entre les oligarques acceptent d'entrer dans cette académie pour en relever l'éclat.

Ainsi, actuellement dans cette académie, nous trouvons JACQUES BARDOUX rédacteur du « Temps », qui figure dans des conseils d'administration ; JOSEPH BARTHÉLÉMY, autre collaborateur du « Temps » dont il est membre du conseil d'administration — on doit se rappeler que le « Temps » est l'organe du Comité des

Forges — ; GASTON DOUMERGUE, l'ancien président de la République; récompensé encore par un siège au Canal de Suez (de 300.000 à 400.000 fr. de tantièmes annuels) ; EUGÈNE D'EICHTHAL, qui vient de mourir à l'âge de 94 ans et qui était l'oncle de ROBERT D'EICHTHAL, l'associé des MIRABAUD, dont nous avons parlé ; M. FRANÇOIS-MARSAL, l'ancien ministre, qui a quitté les conseils d'administration depuis sa condamnation à la prison pour des délits financiers ; M. G. LACOUR-GAYET, mort l'an dernier, qui se refusa à reconnaître un enfant que tout prouvait, y compris son propre aveu, être sien, père de ROBERT, très haut employé de la Banque de France, et de JACQUES, administrateur de sociétés financières ; LOUIS MARLIO, haut employé de l'oligarchie financière, siégeant en une dizaine de conseils, ancien chef de cabinet d'ALEXANDRE MILLERAND, qui siège comme lui à l'Académie des Sciences morales et politiques. Cet ancien président de la République a, rappelons-le, commencé sa vie politique comme radical, sous la tutelle de Georges Clemenceau, puis il devint socialiste et se vendit pour devenir ministre, ayant comme collègue le général DE GALLIFFET, beau-père du baron FRANÇOIS SEILLIÈRE. ALEXANDRE MILLERAND a un fils, JEAN, qui a épousé une fille de M. CHRISTIAN LAZARD, de la famille qui possède partiellement la Banque Lazard Frères.

À côté de ces serviteurs ou de ces associés des grands financiers siègent encore à cette académie M. MAURICE MURET, qui, durant plusieurs années, collabora à des journaux: de Lausanne et de Genève, où il vitupérait, de parti-pris et en bourrant le crâne de ses lecteurs, contre la Révolution russe; l'U. R. S. S. et même contre toutes les œuvres qui critiquaient la société capitaliste ; M. CHARLES-RIST, ancien gouverneur de la Banque de France, professeur à la Faculté de Droit, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Canal de Suez, etc. ; M. EUGÈNE SCHNEIDER, le magnat de la métallurgie, et de la finance, auquel nous allons consacrer une étude, après nos études sur les DEMACHY et les DE WENDEL ; M. PAUL TIRARD, l'ancien haut-commissaire en Rhénanie, qui siège en dix-sept conseils d'administration, ce qui lui donne un revenu annuel de plus d'un million ⁹.

Mais arrêtons là cette nomenclature des membres de l'Académie des Sciences morales et politiques. En cherchant, on en trouverait d'autres, ne serait-ce que M. ALLIX, l'ex-doyen de la Faculté de Droit, ou feu M. JEAN BOURDEAU, dont la fille a épousé M. OCTAVE HOMBERG, qui siège en maints conseils d'affaires coloniales; et dont le frère [l'oncle] ANDRÉ est à la Société Générale. Les HOMBERG font d'ailleurs partie des oligarques.

L'énumération précédente des membres de l'académie montre péremptoirement que celle-ci est devenue un organe au service de la Haute Banque. Elle lui sert à récompenser ses bons serviteurs en satisfaisant leur vanité d'être membre de l'Institut.

Nous étudierons, dans notre prochain article, la famille DEMACHY, liée familialement et financièrement aux SEILLIÈRE.

ET VOICI LES 200 FAMILLES XVI. — LES DEMACHY ET LES DE WENDEL (*L'Humanité*, 16 mars 1936)

HENRI GRANDET est la seconde tête de la Banque Demachy et Cie, où, de toute évidence, il représente plus spécialement les intérêts de ses parents DE WENDEL. Il est, en effet, le fils de JACQUES GRANDET et de YOLANDE DE VAULSERRE, dont la sœur, BERTHE, épousa HENRI DE WENDEL. Il se trouve être ainsi le cousin germain de FRANÇOIS, HUMBERT et MAURICE DE WENDEL. HENRI a une sœur, GABRIELLE; qui est

⁹ Plus de détails :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf

la comtesse FRANÇOIS BENEDETTI ¹⁰. On dit que, d'autre part, il est le neveu des DEMACHY, mais nous n'avons pas pu le vérifier.

Très important par son parentage, HENRI GRANDET est non moins important par le rôle financier qu'il joue dans les sociétés qu'il gère comme administrateur. Il est au groupe des assurances La Nationale, où, il y a cinquante ans, était CHARLES DEMACHY. Ce groupe d'assurances est géré par la Haute Banque (Mallet, Rothschild, Monnier, Vernes, Hottinguer). Il est administrateur de la Compagnie du Gaz de Lyon, l'une des puissances maîtresses du groupe de l'Énergie Industrielle. Il préside l'Hydro-Énergie et est dans une autre filiale du Gaz de Lyon : la société des Forces Motrices de la Vienne.

Souvent avec lui siège M. JULES EXBRAYAT et parfois aussi, M. MAURICE DE WENDEL. On le trouve dans l'Hydrofina et dans d'autres affaires franco-belges d'électricité et de pétrole. Enfin, il est dans les mines métalliques, celles de cuivre, à Natalgua [Chili] et à Peñarroya en Espagne, où l'influence des ROTHSCHILD se fait largement sentir par la présence de leur parent, le BARON LÉONINO.

M. HENRI GRANDET est l'auteur d'un ouvrage publié en 1909, sous le titre « Monographie d'un établissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne ». C'est une étude détaillée et très documentée sur les entreprises métallurgiques créées et exploitées par les DE WENDEL, étude faite avec les archives de cette famille.

HENRI a un frère, JEAN, qui est administrateur de deux sociétés métallurgiques Senelle-Maubeuge et Jarny, entreprises entièrement sous le contrôle de la famille DE WENDEL. JEAN possède, en commun avec la COMTESSE BENEDETTI, sa sœur, le château familial de Vauventriers, à Chartres (Eure-et-Loir).

Vue d'ensemble

Lorsque l'on veut apprécier la puissance financière, donc économique et politique, de la Banque Demachy et Cie, il importe de ne jamais oublier que cette banque est liée aux SCHNEIDER et surtout aux DE WENDEL. Mais, d'autre part, elle est en participation continue avec les ROTHSCHILD, dans de multiples affaires, ce qui indique un lien DE WENDEL-ROTHSCHILD. N'oublions pas non plus qu'un DE WENDEL est régent de la Banque de France, et aussi un de ROTHSCHILD ; qu'un autre DE WENDEL est au canal de Suez, que SCHNEIDER est administrateur du Crédit Lyonnais et que l'Union Européenne Industrielle et Financière est une banque appartenant en entier à la famille SCHNEIDER. Songeons en outre à la puissance métallurgique, tant nationale qu'internationale, des deux familles SCHNEIDER et DE WENDEL. Songeons encore à leur parentage, que nous verrons en détail, à leurs relations monétaires. Et reliant toutes ces puissances entre elles, nous pourrions juger de leur influence et sur l'économie et sur la politique de la France. Elle est aussi grande que l'était autrefois celle des rois.

Pris individuellement, chacun de ces personnages dont nous parlons n'a qu'une activité relative et qu'une influence non moins relative. Mais, dans leur ensemble, ces personnages, agrégés en familles, et parfois en groupes de familles, ayant entre elles des apparentements directs ou indirects, possèdent une puissance considérable, dont les effets se font sentir dans tout l'organisme social.

À propos des termes gérer et gestion

Un des lecteurs de l'*Humanité* nous demande de préciser les termes « gérer » et « gestion », que nous employons, par exemple, lorsque nous disons que « le groupe des assurances gère deux milliards et demi de capitaux ».

¹⁰ François Benedetti : petit-fils du comte Vincent Benedetti, ambassadeur de France à Berlin (1864-1870), et fils du comte Fernand Benedetti (1847-1929), administrateur de sociétés, en particulier de l'Omnium lyonnais :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Algerie.pdf

Nous employons ces termes « gestion » et « gérer » dans leur sens propre, qui est celui d'administrer, de diriger. En ce qui concerne l'expression « gérer les capitaux », cela veut dire utiliser, employer ces capitaux au gré des gérants, des administrateurs.

Il y a lieu de souligner combien est importante la question de gestion. Elle donne à celui qui gère les capacités du propriétaire, à l'égard de capitaux qui ne sont pas sa propriété personnelle. Ainsi, les administrateurs d'une société ne gèrent pas seulement les capitaux propres de cette société qui sont la propriété des associés ou des actionnaires, mais ils gèrent encore les capitaux confiés à cette société par des non-associés, par exemple les capitaux provenant d'obligations, de dépôts, de versements des assurés dans les compagnies d'assurances. Or, aucun de ces non-associés n'a le moindre droit de contrôle, même théorique, sur la gestion des fonds ainsi versés et qui sont réellement leur propriété.

D'ailleurs, le droit de contrôle des associés sur les fonds de la société est purement illusoire. Ce contrôle, en effet, ne s'exerce uniquement qu'aux assemblées générales. Et, sauf en de très rares exceptions, les membres du conseil d'administration sont maîtres de la majorité des actions. Ils se sont assurés cette maîtrise par des procédés qu'il serait trop long d'exposer ici. Et là encore, nous renvoyons à notre volume sous presse.

Les origines des de Wendel

Les DE WENDEL sont originaires d'Allemagne et issus de JEAN-GEORGES DE WENDEL, né à Coblenz, colonel d'un régiment de Cravates, sous Frédéric III, empereur d'Allemagne de 1637 à 1657. En 1704, le petit-fils, JEAN-MARTIN, acheta, à Hayange, des forges, et en 1705, Louis XIV lui vendit la seigneurie d'Hayange. Les DE WENDEL possèdent encore aujourd'hui les châteaux de cette région de la Moselle.

Durant tout le XVIII^e siècle, nos DE WENDEL sont fournisseurs d'armements à l'État. Aussi s'enrichissent-ils. Ils font ce que feront plus tard les Seillière. Et, de même que ceux-ci eurent des démêlés avec le gouvernement impérial français, de même les DE WENDEL en eurent avec le ministre royal Necker.

M. Raymond [Roger] Mennevée, dans ses *Documents politiques, financiers et diplomatiques*, a conté ces démêlés l'an dernier et l'« Humanité. » en a publié un résumé. Nous n'y reviendrons donc pas. Aussi bien s'agit-il d'un passé éloigné et nous ne pouvons pas reproduire la monographie officielle que leur cousin germain, M. HENRI GRANDET, a publiée. Nous nous bornons à tirer quelques renseignements succincts de ce passé suggestif.

Au XVIII^e siècle, IGNACE DE WENDEL crée les manufactures d'armes de Charleville, Tulle; Indret et même Le Creusot. Aujourd'hui encore, ils contrôlent la manufacture d'armes de Basse-Indre, l'ancien Indret.

Durant la grande Révolution française, les DE WENDEL sont parmi ceux qui combattent la France. Ils sont officiers dans l'armée royale de Condé. Ils passent même au service de S. M l'empereur d'Autriche, en 1804. Naturellement, leurs biens en France ont été séquestrés. Ils sont vendus mais rachetés en sous-main, pas cher, car ils sont payés en assignats, par un fidéicommissaire de la famille. Aussi, à leur retour en France, en 1808, CHARLES et FRANÇOIS reprennent la direction de leurs entreprises d'armements.

ET VOICI LES 200 FAMILLES

XVII. — LES DE WENDEL (L'Humanité, 24 mars 1936)

Au XIX^e siècle, les Établissements de Wendel croissent sous la direction de FRANÇOIS (mort en 1826) et de CHARLES. Le BARON DE GARGAN remplace son beau-père, FRANÇOIS, jusqu'à sa mort survenue en 1851. Quant à CHARLES, il ne meurt qu'en 1870.

La guerre franco-allemande amène des modifications dans les entreprises de Wendel. En effet, la Lorraine est annexée à l'Allemagne. La famille se divise en deux, de même que les établissements. Une partie redevient allemande, c'est-à-dire retourne à son origine d'il y a deux siècles. Elle forme la société allemande de Wendel et Cie. L'autre partie reste française et constitue une société en commandite sous la raison sociale « Les petits-fils de François de Wendel ». Les gérants en sont ROBERT DE WENDEL et son cousin germain, le BARON DE GARGAN.

Ces deux sociétés existent encore aujourd'hui, mais elles sont toutes deux françaises.

La double nationalité des de Wendel

Il est donc incontestable que les DE WENDEL sont d'origine allemande, qu'ils ont servi la royauté allemande et la royauté française et le Saint Empire Romain. Il est incontestable qu'ils ont porté les armes contre la France dans l'armée des Émigrés. Il est vrai qu'à la même époque, leurs établissements de France, dirigés par la veuve de l'un d'eux, fournissaient des munitions aux armées de la République. C'est assez la coutume aux munitionnaires de fournir d'armes les deux partis en guerre. Les DE WENDEL ne pouvaient manquer à la tradition.

En somme, les DE WENDEL avaient une double nationalité, de façon à défendre leurs intérêts et en Allemagne et en France. Pour mieux les défendre, l'un d'eux siégea au Reichstag, à Berlin, tandis qu'un autre siégeait au Parlement français, à Paris.

On ne pouvait mieux dire, car les faits parlent, que leur nationalité était celle de leurs intérêts et rien que celle-là. Ils sont si bien pénétrés de cette double nationalité, que, redevenus Français, ils continuèrent à s'occuper des affaires d'Allemagne conjointement avec celles de France.

Et ceci explique la politique française vis-à-vis de l'Allemagne depuis l'armistice de novembre 1918. Les DE WENDEL défendaient leurs intérêts dans la métallurgie allemande, car ils ont partie liée avec les capitalistes allemands. Ils faisaient envoyer à Berlin, d'accord avec les SCHNEIDER et les grands financiers, leurs associés, comme ambassadeur de France, M. CHARLES LAURENT, qui fut plus tard récompensé par des sièges dans des conseils d'administration, notamment au conseil de Suez. Il eut comme successeur, à Berlin, M. FRANÇOIS-PONCET, qui créa et dirigea le *Bulletin Quotidien*, l'organe d'information du Comité des Forges, dont M. FRANÇOIS DE WENDEL est le président.

De nos jours, il y a quatre DE WENDEL, pour ne parler que des hommes. Ce sont GUY, FRANÇOIS, HUMBERT et MAURICE.

Guy de Wendel

Fils de ROBERT et de sa femme née COMTESSE MANUEL DE GRAMEDO, GUY DE WENDEL a épousé CATHERINE ARGYROPOULO, la fille d'un officier grec, d'une famille de financiers. Il fut député au Reichstag allemand et est maintenant sénateur de la Moselle. Il possède un château à Hayange (Moselle), et son hôtel de Paris est rue de Franqueville, 15 bis.

Il était membre d'une quinzaine de conseils d'administration (mines, métallurgie, assurances), mais il s'est retiré, l'an dernier, de tous les conseils. Sans doute il entend ne plus participer à une activité financière et politique quelconque. Il a une fille, HÉLÈNE, qui est mariée au COMTE ANNE-JULES DE NOAILLES. Elle est ainsi apparentée aux DE LUYNES, aux BISCHOFFSHEIM, famille juive, qui joua un rôle dans la finance, au siècle dernier.

La tante de GUY DE WENDEL était CARMEN, la défunte duchesse douairière DE MAILLÉ, mère du duc actuel, GILLES, qui a épousé une princesse RADZIWILL, et qui est administrateur de deux sociétés où il a la charge des Intérêts de la famille.

GUY DE WENDEL est, comme son père, ROBERT, du Jockey-Club, où il rencontre son cousin MAURICE. Ses deux autres cousins, FRANÇOIS et ROBERT, ne font pas partie de ce cercle.

François de Wendel

FRANÇOIS DE WENDEL est le chef réel de la famille et de la raison sociale DE WENDEL. Sa situation financière personnelle est considérable, puisqu'il est régent de la Banque de France et président du Comité des Forges. Bien entendu, il est gérant de la Société de Wendel et Cie et de la Société Les petits-fils de F. de Wendel et Cie.

Il est un des trois fils de HENRI DE WENDEL qui avait épousé, en 1872, BERTHE DE VAULSERRE, fille du marquis et de la MARQUISE DE VAULSERRE, elle-même fille d'un THELLUSSON, descendant d'un banquier du XVIII^e siècle. Apparenté par sa mère aux DE VAULSERRE, il s'est trouvé allié aux DE CUREL, déjà ses parents, aux DE KLOPSKEIN, aux DE LUYNES, aux DE COLBERT, aux AUBIGNY, aux CHAMPAGNY et à M. JACQUES GRANDET. Marié à la fille d'un vice-amiral, ODETTE HUMANN, FRANÇOIS a joint de nouvelles alliances à celles-ci : les DE GERMINY qui, le siècle dernier, fournirent un régent et un gouverneur à la Banque de France; en même temps que l'un d'eux allait en correctionnelle pour question de mœurs ; les D'HERBEMONT, les DE LEUSSE et aussi les RAPHAËL, famille juive de banquiers, dont les filles ont épousé l'une, M. DAVID DAVID-WEILL, régent de la Banque de France et tête de la Banque Lazard Frères ; une autre, l'ingénieur PAUL ESCHWÈGE, un des fidéicommissaires des ROTHSCHILD dans les entreprises d'électricité.

La famille DE LEUSSE mérite une mention spéciale, car elle a des alliances avec des financiers comme KULP, de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; comme VIELLARD, le métallurgiste, sénateur de Belfort, grand ami et grand électeur de M. ANDRÉ TARDIEU ; comme STERN, plus banquiers qu'hommes politiques, bien que l'un d'eux soit actuellement ministre, etc.

Toujours, dès que l'on examine les familles avec leurs alliances, on retrouve les mêmes noms. Tout ce monde de financiers et de grands industriels ne fait que des mariages de classe et de caste. On unit les forêts et les châteaux, les richesses avec d'autres richesses.

Nous le constaterons encore en parlant des deux filles de FRANÇOIS DE WENDEL et de leurs maris.

ET VOICI LES 200 FAMILLES XVIII — ENCORE LES DE WENDEL (*L'Humanité*, 10 avril 1936, p. 4)

Les ramifications de toutes ces familles de grands capitalistes s'étendent tellement que, malgré tout notre désir d'être succinct, nous sommes obligés de paraître parfois prolix dans cet examen des familles qui s'entremêlent les unes dans les autres.

Et au point de vue social, c'est là le point important, car il en ressort toute une organisation — conditionnées par les faits antérieurs depuis des décennies et même des siècles — tout à fait appropriée à l'exploitation des masses humaines, tant des villes que des campagnes.

Cette organisation familiale est telle qu'une révolution politique aussi grande que celle de 1789, en France, ne l'a pas détruite. Elle a simplement introduit quelques « nouveaux riches » dans tout le système. Et ceci prouve l'indispensabilité — si l'on veut faire cesser l'exploitation des masses par une infime minorité — d'opérer une révolution d'ordre économique et juridique. Il faut, en un mot — et je ne saurais trop le répéter —, supprimer la possession individuelle de tous les moyens de production, comme l'ont fait les bolcheviks en U. R. S. S.

Les filles de François de Wendel et leurs maris

FRANÇOIS DE WENDEL, sénateur de Meurthe-et-Moselle. ayant hôtel à Paris, 10, rue de Clichy, et deux châteaux, l'un à Joëuf (Meurthe-et-Moselle), l'autre à Saint-Rémy-les-Chevreuse (Seine-et-Oise), a deux filles : MARGUERITE et ODILE.

ODILE a épousé un veuf, député du Nord, il y a trente-cinq ans, le comte GEOFFROY DE MONTALEMBERT. Le ménage a deux châteaux : l'un à Ascq, dans le Nord ; l'autre à Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure). Le comte GEOFFROY est administrateur de la Compagnie des Mines de Houille de la Clarence (Pas-de-Calais), qui est une propriété presque exclusive de la famille DE WENDEL. Son beau-père, FRANÇOIS, est président du conseil, dont font partie son oncle, MAURICE DE WENDEL, et le marquis JEAN DE MONTAIGU, fils de CAROLINE DE WENDEL et frère du comte HUBERT. DE MONTAIGU, député de la Loire-Inférieure.

MARGUERITE, l'autre fille de François, a épousé EMMANUEL DE MITRY, un cousin éloigné. Il est en effet le petit-fils du baron JOSEPH DE GARGAN, lui-même fils d'une DE WENDEL. Défunt le baron JOSEPH était marié en secondes noces à LOUISE DE LA BÉGASSIÈRE, parente d'une marquise de même nom, née FRÉDÉRIQUE KUHLMANN, de la famille des fabricants de produits chimiques et d'engrais, entreprises maintenant en société anonyme très intimement liées aux Houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Tout se tient toujours : intérêts financiers et intérêts familiaux !

La famille DE MITRY a compté parmi elle des officiers supérieurs et généraux. Et à ce propos, il faut noter que les DE WENDEL affectionnent les familles d'officiers, aussi bien de l'armée de terre que de l'armée de mer et celles de diplomates. C'est tout à fait naturel. Cela assure en effet d'intimes relations avec l'administration militaire pour les armements, et avec l'administration diplomatique pour la conduite des affaires politiques étrangères. N'oublions pas que ce sont les services administratifs ministériels qui instruisent les ministres et ainsi conditionnent les décisions qu'ils prennent.

EMMANUEL DE MITRY est membre du conseil de surveillance des deux sociétés en commandite de Wendel et Cie et administrateur des Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (où il a comme collègues son parent J. HUMANN, son oncle MAURICE DE WENDEL) et des Forges de Gueugnon (où siège le marquis CHARLES DE MARLIAVE, dont l'« Humanité » a parlé à propos de la grève de Mure). Ces deux entreprises sont contrôlées par les DE WENDEL.

Humbert de Wendel

Tandis que FRANÇOIS administre une vingtaine de sociétés diverses (mines, houillères, métallurgie. etc.), dont notamment les Établissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre et le « Journal des Débats », ses frères HUBERT et MAURICE en administrent une série d'autres.

HUBERT, naturellement membre du Comité des Forges, siège au Canal de Suez, à l'Union Parisienne, cette banque d'affaires dans la dépendance de la Haute Banque. Il est à la Société Minière et Métallurgique de Peñarroya (Espagne), où il a comme collègues le baron ROBERT DE ROTHSCHILD et M. CHARLES CAHEN D'ANVERS, autres personnages de la trentaine de familles qui tiennent autocratiquement l'économie française.

HUBERT est comme son frère FRANÇOIS des cercles l'Union et l'Union Artistique. Il habite dans le même hôtel, à Paris, que son frère FRANÇOIS et possède le château de Hayange (Moselle), voisin de celui de son cousin GUY, dont nous avons parlé.

Maurice de Wendel

HUBERT est resté célibataire, tandis que MAURICE a épousé ANDRÉE DE MONSTIERS-MÉRINVILLE. Cette famille noble, ayant des châteaux surtout dans la Haute-Vienne, a quelques-uns de ses membres comme officiers. Elle est notamment

alliée aux STEVENS, apparentés aux MALLET et aux GALLIFFET. (Par ces derniers, on rejoint les SEILLIÈRE.) Elle est aussi alliée aux FIRINO, parents et associés des MARTELL — (ici on rejoint les MALLET) —, les propriétaires de la célèbre marque le cognac.

MAURICE est membre du Jockey-Club, en outre des deux autres cercles dont ses frères sont membres. Son hôtel est 28, avenue de Tokio, à Paris, et son château de la Brouchetière, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle). Nous avons relevé une dizaine d'entreprises dont il est administrateur. Plusieurs sont naturellement des établissements métallurgiques et de mines de fer, d'autres sont des houillères. Nous signalerons : l'Union des Mines, une banque corporative spéciale aux sociétés minières, dont nous montrerons l'importance dans notre volume « La Féodalité Financière dans les Banques », et la Compagnie d'assurances La Providence.

Les Compagnies d'assurances sont entre les mains des financiers une arme trop puissante pour que les DE WENDEL — maintenant plus financiers que métallurgistes — n'aient pas tenu à être partenaires dans la gestion d'une de ces compagnies, dont les capitaux dépassent 400 millions.

ET VOICI LES 200 FAMILLES XIX — TOUJOURS LES DE WENDEL (*L'Humanité*, 13 avril 1936, p. 4)

Les Assurances « La Providence »

Une curieuse particularité de cette compagnie, véritable providence pour la noblesse, est que son conseil d'administration n'est composé que de gens titrés. Ainsi, nous voyons là le comte LOUIS DE BLOIS, sénateur de Maine-et-Loire, où il possède un château. Bien entendu, ce financier, allié de financier, a voté au Sénat contre la ratification du pacte franco-soviétique. Puis le comte MELCHIOR DE VOGÜÉ, le fils du régent de la Banque de France, qui, parce qu'il est gros propriétaire foncier, joue au cultivateur. comme Marie-Antoinette jouait à la bergère ; le comte CHARLES DE LASTEYRIE, financier de marque, député, qui, lui aussi, a voté contre la ratification du pacte franco-soviétique ; HENRI DE MONPLANET, l'ancien député, qui siège au Crédit Industriel et Commercial, cet établissement de crédit véritable Haute Banque du Clergé et de l'Église ; le comte GUY DE LÉVIS-MIREPOIX, PRINCE DE ROBECH, trois châteaux, fils d'une BRISSAC, ce qui nous relie à SCHNEIDER ; le baron PROSPER DE BARANTE, ministre plénipotentiaire (château dans le Puy-de-Dôme), marié à ALIX DE SOLAGES, parente du célèbre marquis président des Mines de Carmaux (les DE BARANTE sont apparentés aux DE CHAPONAY, ce qui nous ramène encore aux SCHNEIDER ; le baron E. DE LA BOUILLERIE. d'une famille de châtelains et de financiers, apparentée aux DARBLAY, aux LE BRET, aux D'ORMESSON, etc.

Les autres alliances des de Wendel

Deux filles DE WENDEL, CAROLINE et SABINE, ont beaucoup accru le nombre des familles nobles qui leur sont alliées. CAROLINE a épousé, en effet, le comte, devenu ensuite marquis, DE MONTAIGU, qui fut député, puis sénateur de la Loire-Inférieure. Un de leurs fils, HUBERT, est le député de cette région où les MONTAIGU possèdent des châteaux. Une de ses filles, ÉLISABETH, s'est mariée avec le comte CHARLES DU LUART. Cette famille DU LUART, qui possède de nombreux châteaux, a des alliances avec des financiers comme les HÉLY D'OISSEL, des industriels métallurgistes mêlés à la finance comme des DE TURCKHEIM, alliés eux-mêmes des KCEHLIN et des DE NEUFLIZE, etc. L'apparement des MONTAIGU est des plus choisis, car on trouve les DALSACE, PRINCE DE HÉNIN, alliés aux DE GANAY, très ancrés dans la finance et alliés aux SCHNEIDER, puis les MONTESQUIOU-FÉZENSAC, les D'AZINCOURT, etc. Et nous n'avons pas remonté au-delà du commencement de ce siècle !

Quant à SABINE, elle a épousé le vicomte LOUIS DE LA PANOUSE, un officier de cavalerie qui fut attaché militaire à l'ambassade française de Londres durant des années, avant et pendant la guerre. Il a pris sa retraite comme général et il est maintenant administrateur de l'Omnium International des Pétroles. Il a une fille qui a épousé le comte HENRY DE BONNEVAL, fils d'une LA ROCHEFOUCAULD. Il est le parent d'un comte, EUGÈNE DE LA PANOUSE, qui a épousé HÉLÈNE BÉJOT, d'une famille d'agent de change dont on trouve le nom dans les conseils d'administration. Le vicomte LOUIS est fils d'un comte dont la femme était née de LUR-SALUCES. Les LUR-SALUCES sont de très gros propriétaires fonciers de France, notamment dans la région bordelaise où ils possèdent le fameux vin de Sauternes, le Château-Yquem, dont parfois la bouteille est payée jusqu'à 400 francs. Un LA PANOUSE est allié à la famille DE BEAUMONT, dont un membre a épousé une MOËT-CHANDON, ce qui l'a fait propriétaire de la célèbre marque de champagne. Les LA PANOUSE possèdent des châteaux en diverses régions de France et, pour, sa part, le ménage LA PANOUSE-DE WENDEL en possède deux : l'un à Monnaie (Indre-et-Loire), l'autre à Villenouvelle (Haute-Garonne). Il a aussi deux hôtels : l'un à Paris, 90, boulevard Latour-Maubourg, et l'autre à Londres, dans le quartier aristocratique de Belgrave Square.

Vue d'ensemble

On voit par l'étude précédente qu'une bonne partie de l'Armorial de France figure dans les alliances des DE WENDEL, et nous sommes loin d'avoir trouvé toutes les ramifications de ces alliances. Elles sont, en effet, très nombreuses et se rejoignent assez souvent, soudant ensemble diverses familles. Il y a là environ une quarantaine de familles nobiliaires.

Toutes ne peuvent pas être classées dans les familles dirigeantes de l'oligarchie capitaliste. Mais toutes sont solidaires entre elles en tant que classe et même que caste. Toutes forment un ensemble fortifiant dans le monde et dans la politique, les quelques familles dirigeantes de cette oligarchie, les grands capitalistes. Ceux-ci. dont font partie les DEMACHY, les DE WENDEL au même titre que les MIRABAUD, les DE NEUFLIZE, les MALLET, tiennent les leviers de commande. Ils utilisent leurs alliés, les grands propriétaires terriens qui épousent leurs filles ou qui marient les leurs avec eux. Ils utilisent leurs influences mondaines, leurs relations dans le monde de l'Église et de la politique. Ils se servent des salons, des cercles dont ils font partie pour lier et développer les affaires, les marchés, les opérations quelconques qui perpétuent leur exploitation du commun peuple des petits et moyens bourgeois, de la masse ouvrière et paysanne. L'exploitation est habilement faite par toute une série d'organismes financiers et industriels au moyen d'un nombre important de hauts employés, anciens fonctionnaires de l'État, anciens élèves des hautes écoles, comme l'École polytechnique, l'École libre des Sciences Politiques, l'École centrale. Ils se servent d'eux comme représentants, de fidéicommissaires dans une masse d'entreprises où les maîtres ne paraissent pas en nom, bien qu'ils en aient le contrôle réel. C'est le cas de toutes les grandes familles financières déjà étudiées par nous. C'est le cas de DE WENDEL. Et nous constaterons le même phénomène en étudiant les SCHNEIDER et ensuite les ROTHSCHILD.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
XX. — LES SCHNEIDER
(*L'Humanité*, 16 avril 1936, p. 7)

La véritable puissance de Schneider et des siens ne peut être appréciée que si l'on connaît les personnages qui le représentent dans un grand nombre d'entreprises de toutes sortes. Il a, en effet, la main sur une multitude d'affaires, car il agit réellement plus comme banquier que comme maître de forges, dans le monde contemporain.

Mais tandis que les de Wendel sont des commanditaires de la Banque Demachy et Cie et ont des intérêts dans la Banque Mirabaud et Cie, M. Eugène Schneider a une banque que l'on peut positivement considérer comme tout à fait sienne. Nous voulons parler de l'Union Européenne Industrielle et Financière.

L'Union Européenne Industrielle et Financière

Il a en effet le contrôle de cette banque, car sept personnages qui y siègent sont ou ses employés, ou ses associés, ou ses parents. Ce sont M. Jean-Louis Bach, un de ses employés, administrateur de trois sociétés métallurgiques ; M. André Vicaire, autre employé siégeant dans trois conseils d'entreprises métallurgiques, mais différentes de celles qu'administre M. Bach ; M. Ernest Weyl, qui, lui, administre davantage de sociétés et des plus diverses, car il en est d'électricité, et aussi la Compagnie des Tabacs de Portugal. M. Gabriel Brizon, membre de quinze conseils : métallurgie (comme la Société des Forges de Marine et Homécourt), électricité (comme la Société Centrale pour l'Industrie électrique), transports (comme La Lyonnaise de Navigation), etc., est certainement un représentant de Schneider. Il est d'ailleurs président de la Banque des Pays du Nord, dont M. Eugène Schneider est l'un des administrateurs.

À l'Union Européenne Industrielle et Financière, nous voyons comme appartenant au groupe Schneider, son beau-frère, le comte Rafélis de Saint-Sauveur, qui est administrateur de la Banque Franco-Japonaise, des Messageries Maritimes, de la Banque des Pays du Nord, etc. Puis, l'amiral Lacaze, l'ancien ministre, membre de l'Académie de Marine, qui sera certainement élu membre de l'Académie-Française, car il possède le titre le plus élevé qui donne droit à cette nomination celui de serviteur de l'une des deux cents familles.

Il siège au Crédit Foncier de Madagascar, à la Compagnie de Navigation Fraissinet, etc. L'ancien ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, M. Maurice Paléologue, semble bien représenter les intérêts de Schneider et à l'Union Européenne, et à la Banque Franco-Japonaise, et au Chemin de fer de l'Est D'ailleurs, il suffit de se rappeler que sous le tsarisme, les usines Poutiloff (de St-Pétersbourg) étaient un succédané du Creusot, pour comprendre que M. Maurice Paléologue est un représentant des intérêts Schneider.

Les conseils où siège M. Eugène Schneider

M. Eugène Schneider est le président de l'Union Européenne Industrielle et Financière. Il, est aussi administrateur du Crédit Lyonnais, du P.-L.-M., de la Banque des Pays du Nord et de quelques entreprises métallurgiques. En 1928, M. Eugène Schneider participa, par l'entremise de sociétés qu'il contrôle, à la création d'un « Trust financier de Transports et d'Entreprises industrielles ». Ce trust a son siège à Bruxelles et M. Ernest Weyl y représentait les intérêts Schneider. Ces intérêts ne sont pas spécialement concentrés dans des affaires françaises. Ils s'étendent sur l'Europe centrale, Orientale et Septentrionale, sans cependant oublier le reste du monde. Ainsi, l'Union Européenne Industrielle et Financière possède de très importantes participations dans des affaires industrielles et bancaires, situées principalement en Europe Centrale, notamment Forges et Aciéries de Huta-Bankowa (Pologne), Société anonyme des anciens Établissements Skoda (Tchécoslovaquie), Banque Générale du Crédit Hongrois, Aciéries réunies de Burbach Eich et Dudelange Luxembourg), etc. Cette dernière affaire a un capital d'un milliard et a des usines en Luxembourg et aussi en Allemagne Les autres participants de l'Union Européenne sont les Banques Hottinguer, Mallet, de Neuflyze et probablement Rothschild. Mais, répétons-le, M. Eugène Schneider en a le contrôle.

La Banque des Pays du Nord

Il n'a pas, à lui seul, celui de la Banque des Pays du Nord, mais sa participation y est considérable. Il y siège personnellement ainsi que M. Pierre Brizon, son beau-frère le comte Rafélis de Saint-Sauveur, que nous venons de citer, et l'un de ses associés, le marquis de Chasseloup-Laubat. On rencontre ce dernier dans maints conseils d'entreprises où Schneider a des participations diverses, par exemple les Hauts Fourneaux et Forges du Chili, les Étains de Bayas Tudjuh. Mais en même temps que les intérêts Schneider, le marquis de Chasseloup-Laubat, descendant d'un ministre de la Marine du Second Empire, doit représenter les siens propres et parfois aussi ceux de la Banque A.-J. Stern et Cie. Sa femme est, en effet, Marie-Louise Stern, parente du ministre actuel. Le marquis de Chasseloup-Laubat, membre de l'Union et du Jockey Club, possède deux châteaux : celui de Gataudière, à Marennes (Charente-Inférieure) et celui des Aigles, à Chantilly (Oise).

La fameuse Société métallurgique du Creusot n'est pas une société anonyme, mais une société en commandite par actions, tout comme les deux entreprises des de Wendel. Il y a, par suite, un conseil de surveillance, nommé par les possesseurs de l'affaire. Sa composition est fort intéressante. En font partie, le marquis de Chasseloup-Laubat et l'amiral Lacaze, dont nous venons de parler, puis le baron Henri de Saulces de Freycinet, descendant du célèbre ministre de la Troisième République. Il figure dans quelques conseils d'entreprises métallurgiques, toutes contrôlées par M. Eugène Schneider. Il n'est pas douteux qu'il ne soit un de ses hauts employés.

Mais à côté de ces trois personnages, nous rencontrons M. Jacques de Neuflyze, que nos lecteurs connaissent, et le comte Robert de Vogüé, frère du Régent de la Banque de France. La présence de ces deux financiers indique qu'il y a, dans les affaires Schneider, des intérêts et des de Neuflyze et des de Vogüé, qu'il y a tout lieu de croire relativement petits.

Les intérêts internationaux de Schneider

Les SCHNEIDER ont des intérêts internationaux. Leur Banque de l'Union Européenne Industrielle et Financière contrôle, des industries et des banques du centre de l'Europe, la Banque des Pays du Nord a un administrateur suédois et un anglais et son aire d'action est le Nord-Est européen. La Banque Franco-Japonaise a dans son conseil M. MAURICE PALÉOLOGUE, le comte RAFELIS DE SAINT-SAUVEUR, ce qui montre que les SCHNEIDER y ont une participation. On sait que le conseil de cette banque est présidé par M. CHARLES DUMONT, sénateur aussi affairiste que son collègue, M. HENRY BÉRENGER, et ce n'est pas peu dire La Banque Jacques Gunsbourg et Cie a une participation dans la Banque Franco-Japonaise. Et on peut se demander si, derrière eux, ne sont pas plus ou moins les ROTHSCHILD. Naturellement, des financiers japonais font partie, au nombre de quatre, du conseil de cette banque.

Les SCHNEIDER ont des intérêts dans la Société du Port de Rosario. Ils y sont représentés par M. DE FREYCINET, et leurs coparticipants sont les milliardaires BEMBERG et les archi-millionnaires HERSENT, les entrepreneurs parisiens, apparentés aux LEBAUDY. Quant aux BEMBERG, il est difficile de les classer/ comme nationalité, car leur banque a des sièges à Paris, à Londres, au Japon et ils sont d'origine judéo-allemande, résidant en France depuis au moins cinquante ans, tout en étant citoyens argentins. L'un d'eux est même conseiller à l'ambassade de la République Argentine. Il est marié à SUZANNE HÉLY D'OISSEL, sœur du baron, PIERRE HÉLY D'OISSEL, qui siège en des conseils d'administration. Le Port de Rosario est une excellente affaire, puisque les actions ont une valeur actuelle de quatre-vingts fois la valeurs d'émission Les dividendes d'une année remboursent une fois et demie la valeur d'émission.

La Société Générale pour l'Industrie électrique, dont M. EUGÈNE SCHNEIDER est administrateur, est une société suisse, dont le siège social est à Genève. Elle est contrôlée par des capitalistes suisses, mais parmi eux se trouvent des financiers liés et apparentés aux banques Odier, Bungere et Cie, Mirabaud et Cie Les SCHNEIDER,

comme toutes les grandes puissances bancaires, ont des employés qui les représentent dans les affaires où ils ont des participations. Nous en avons énumérés quelques-uns. D'autres noms nous ont certainement échappé, car il n'est pas toujours facile de les déceler. Toutefois, nous signalerons encore M. LÉON MARC, l'administrateur délégué des Anciens Établissements Cail.

Par les renseignements précédents, que nous avons extraits de notre volume, *Les Maîtres de la France, la Féodalité Financière dans les Banques*, qui paraît ces jours-ci aux Éditions Sociales Internationales, nos lecteurs peuvent juger de la situation prépondérante occupée par les SCHNEIDER dans la finance française. Il est difficile de savoir quel est le plus puissant, ou du groupe Schneider, ou du groupe de Wendel, bien que ce dernier ait un régent à la Banque de France. Nous serions tenté de croire à une prédominance bancaire du groupe Schneider. Et comme elle se joindrait à une série d'alliances familiales extrêmement puissantes, nous croyons que les SCHNEIDER jouent, dans la trentaine de qui dirigent la France, un rôle plus éminent que celui que jouent les DE WENDEL.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
XXI. — ENCORE LES SCHNEIDER
(*L'Humanité*, 20 avril 1936, p. 7)

EUGÈNE, premier du nom, qui fonda le Creusot en 1836, fut député, puis président du corps législatif (1867 à 1870), régent de la Banque de France de 1854 à 1875, et administrateur de la Société Générale. Son fils HENRI fut régent de 1886 à 1896 et député durant quelques années du siècle dernier. Il s'était marié à une demoiselle ASSELIN, qui vit toujours, ayant son hôtel 137, faubourg Saint-Honoré, et le château de Rivaulde, par Salbris (Loir-et-Cher). Ils eurent quatre filles et deux fils. Ces derniers étaient EUGÈNE et PAUL. C'est EUGÈNE qui actuellement occupe la situation bancaire et financière dont nous avons parlé dans notre précédent article. Son hôtel parisien est 34, cours Albert-1^{er}, et son château de la Verrière est au Creusot (Saône-et-Loire). Il est membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, cette académie que nous avons montrée être le refuge et aussi la récompense des serviteurs de l'oligarchie capitaliste.

Les alliances nobiliaires des filles Schneider

Les alliances de la famille bourgeoise des SCHNEIDER avec la haute noblesse terrienne de France, d'origine antérieure à la grande Révolution Française, sont des plus remarquables. Elles témoignent de la puissance capitaliste des SCHNEIDER.

Les quatre filles d'HENRI SCHNEIDER étaient MADELEINE, MARGUERITE, ZÉLIE et CONSTANCE. Elles se marièrent noblement. Je veux dire que MADELEINE épousa le marquis DE JUIGNÉ, député, puis sénateur de la Loire-Inférieure, gros propriétaire terrien. MARGUERITE devint marquise de BRANTES. Son mari fut général et elle eut un fils, officier, le comte de BRANTES, qui épousa une FAUCIGNY-LUCINGE. Or, les FAUCIGNY-LUCINGE descendent d'un BOURBON, le duc DE BERRY, celui que tua Louvel. Il s'était marié à Londres, au commencement du siècle dernier, avec une roturière, miss BROWN. Les FAUCIGNY-LUCINGE ont actuellement des alliances dans la finance : les FABRE-LUCE, les D'ERLANGER.

ZÉLIE, la troisième, se maria avec le comte GÉRARD DÉ GANAY. Elle eut un fils, ÉTIENNE, qui a épousé MONIQUE SCHNEIDER, une cousine. Les DE GANAY ont des alliances et avec de nobles familles terriennes et avec des familles de financiers. Un DE GANAY a épousé ROSITA BEMBERG, très proche parente des BEMBERG, les coparticipants avec SCHNEIDER dans l'entreprise du Port de Rosario. Un autre, BERNARD DE GANAY, a épousé MAGDELEINE GOUIN, de la famille des gros capitalistes

marseillais (savon, huile, métallurgie), qui fournirent deux régents à la Banque de France, au siècle dernier. YVONNE DE GANAY, la fille du comte GÉRARD et de la comtesse, née ZÉLIE SCHNEIDER, a épousé le comte de ROSANBO, fils du marquis de ROSANBO, un des gros propriétaires fonciers de France. Le comte. de ROSANBO est administrateur de la Banque R. Thalmann et Cie, Il y eut même une Banque Sorbé, de Ganay et Cie, maintenant liquidée. Elle était la suite de la Banque Sorbé, Meyer-Borel et Cie. Or M. JACQUES DE NEUFLIZE, membre du conseil de surveillance de Schneider et Cie, est le mari d'une Meyer Borel ! Toujours on retrouve les mêmes familles.

Un neveu d'Eugène Schneider est le cousin du roi des Belges

Mais les alliances familiales de la famille SCHNEIDER montent plus haut encore dans le cadre social mondain. En effet, CONSTANCE, la dernière des quatre sœurs d'EUGÈNE SCHNEIDER, épousa le marquis de CHAPONAY. Elle eut un fils qui s'est marié avec Son Altesse Royale la princesse GENEVIÈVE D'ORLÉANS. Celle-ci est la fille de la Duchesse DE VENDÔME, née princesse Henriette de Belgique, sœur du feu Roi ; ALBERT-1^{er}, et tante du Roi LÉOPOLD III. Ainsi, le fils de CONSTANCE SCHNEIDER est cousin par alliance du roi des Belges

Un neveu d'EUGÈNE SCHNEIDER, JACQUES, a épousé JACQUELINE DE ROUVRE, la fille de M^{me} CHARLES DE ROUVRE, née GENEVIÈVE LEBAUDY. Nous voici revenus à une famille roturière, mais richissime. Les LEBAUDY sont d'ailleurs apparentés par mariage aux DE GANAY, aux HERSENT, aux LUZARCHE D'AZAY !

Les alliances nobles des enfants d'Eugène Schneider

Arrivons maintenant à la génération actuelle des SCHNEIDER. EUGÈNE a une fille, MAY, et deux fils, JEAN et CHARLES. Ce dernier ne semble pas être marié. Quant à JEAN, il a épousé FRANÇOISE DE CUREL, fille de la vicomtesse BRIGITTE DE CUREL née DE GUITAUT, nièce de l'académicien FRANÇOIS DE CUREL qui fut, jusqu'à sa mort, membre du comité de surveillance de la Société des petits-fils de François de Wendel. Nos lecteurs se souviennent d'ailleurs avoir vu, dans nos articles sur les DE WENDEL, que ceux-ci étaient parents des DE CUREL, s'étant alliés à plusieurs reprises à cette famille, dès le milieu du dix-neuvième siècle. Nous voyons donc là une liaison familiale entre les deux grandes familles métallurgistes et bancaires SCHNEIDER et DE WENDEL.

MAY SCHNEIDER a épousé le comte PIERRE DE COSSÉ-BRISSAC, fils du duc DE BRISSAC. Il est le petit-fils du duc FRANÇOIS DE BRISSAC, dont la femme était née de CRUSSOL D'UZÈS. PIERRE a une sœur, DIANE DE COSSÉ-BRISSAC, qui a épousé un membre de la haute aristocratie belge, le prince DE LIGNE, et un frère aîné marié à une Belge, la princesse JEANNE D'ARENBERG, famille ayant une branche allemande. D'autre part, le marquis LOUIS DE VOGÜÉ est marié à la princesse LOUISE D'ARENBERG. Le comte PIERRE DE COSSÉ-BRISSAC, gendre d'Eugène Schneider, est neveu d'un autre PIERRE DE COSSÉ-BRISSAC, dont la femme est THÉRÈSE SEILLIÈRE, sœur d'ERNEST SEILLIÈRE, dont nous avons parlé dans nos articles précédents sur les SEILLIÈRE, et dont nous parlons dans notre volume « Les Maîtres de la France la Féodalité Financière dans les Banques ».

Remarquez que malgré l'enchevêtrement de tous ces mariages, qui, *a priori*, donne une grande complexité aux alliances familiales, on finit toujours, en fin de compte, par retomber sur les mêmes noms. En fait, à des degrés divers, tous ces gens de haute noblesse et de haute finance sont parents les uns des autres. Les mariages des diverses familles citées dans cet article donnent quarante-deux familles et certainement beaucoup nous ont échappé de la noblesse terrienne actuelle. Tous, ils ont un château, parfois deux.

Le comte Rafélis de Saint-Sauveur et ses alliances

Nous terminons cet examen rapide des alliances SCHNEIDER en parlant du beau-frère d'EUGÈNE SCHNEIDER, le comte RAFÉLIS DE SAINT-SAUVEUR. Il est le fils du marquis et de la marquise, née de GONTAUT-BIRON, vieille famille de la noblesse pré-révolutionnaire. Le comte Rafélis de Saint-Sauveur a épousé GERMAINE DE FAUCOMPRÉ, fille d'une demoiselle VIEIL-PICARD, juive, membre de la famille multimillionnaire, propriétaire de l'absinthe Pernod, etc., et parente de la femme du Croix de feu RAOUL ALLIER,, compromis dans le cambriolage de la rue Feydeau, des Jeunesses socialistes. Le beau-frère d'EUGÈNE SCHNEIDER a un fils qui a épousé une juive, JACQUELINE CITROËN, la fille du grand industriel en automobiles.

Vue d'ensemble

N'est-ce point symptomatique du rôle que joue la richesse que de voir les alliances des SCHNEIDER s'étendre d'une maison royale à des familles juives ou catholiques, très roturières mais richissimes, en passant par des familles nobiliaires ultra catholiques ?

La puissance mondaine résultant de ces alliances semble, *a priori*, plus grande que celle qui résulte des alliances des DE WENDEL. Se surajoutant à la puissance financière des SCHNEIDER, elle donne à cette famille une puissance économique et politique qui permet de la considérer comme une des têtes des maîtres de France.

ET VOICI LES 200 FAMILLES XXII. — LES ROTHSCHILD (*L'Humanité*, 1^{er} mai 1936, p. 6)

On parle, depuis une quinzaine d'années, de la décadence de la Maison de Rothschild, qui aurait fait des pertes énormes, par suite des conséquences de la guerre mondiale. Pour certains, même, les membres de la famille de ROTHSCHILD ne se préoccuperaient plus que de sciences, d'art, de littérature, d'art dramatique, d'œuvres charitables et aussi d'écuries de courses. Par contre, finance, affaires industrielles et autres, relatives à l'économie française et internationale, seraient le cadet de leur souci.

Eh bien, toutes ces affirmations ne sont que pur bourrage de crâne. Elles sont, d'ailleurs, la preuve, car elles sont faites de bonne foi, et de l'ignorance de ceux qui les font et de l'habileté avec laquelle les ROTHSCHILD dissimulent leur action financière.

Les ROTHSCHILD sont essentiellement banquiers, c'est-à-dire que leur puissance repose sur la mobilité de la plus grande partie de leur fortune. Ils ont travaillé, le siècle dernier, sur les fonds d'État. Ce furent là les premières causes de leur enrichissement. Mais des que les techniques eurent montré que le développement économique pouvait suivre les progrès incessants de l'utilisation des diverses formes d'énergie, les ROTHSCHILD joignirent à leur activité de « banquiers d'États » celle de « banquiers industriels ». Ils se mirent alors à travailler les valeurs industrielles et commerciales.

Bien entendu, malgré leur puissance financière, les ROTHSCHILD ne purent accaparer pour eux seuls, les affaires de transport, de mines, de métallurgie, de pétrole, d'électricité, etc. qui embrassaient, en réalité, toute l'économie nationale. Ils durent accepter des participants, qui furent les grands banquiers dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Les Rothschild contre le Front populaire en Espagne

Cependant, la révolution russe a fait perdre des millions aux ROTHSCHILD, puisque les intérêts qu'ils avaient conservés dans les pétroles de Bakou disparurent par la socialisation de ces pétroles. On s'explique, par suite, le souci qu'ont les ROTHSCHILD et leurs co-partenaires d'empêcher le développement révolutionnaire en Espagne.

Le Chemin de fer Madrid-Saragosse est entièrement contrôlé par eux. Dans le Chemin de fer du nord de l'Espagne, ils sont en participation avec les PEREIRE. Les

mines de Peñarroya sont sous leur contrôle et ils ont encore des intérêts dans d'autres affaires minières et industrielles d'Espagne. Toutes celles-ci sont entre les mains de capitalistes français et anglais, avec une faible participation de quelques grands d'Espagne, propriétaires fonciers du sol. On comprend donc l'intérêt de tous les financiers, et spécialement des ROTHSCHILD, à ameuter l'opinion internationale contre la République espagnole. Et ceci explique la campagne de presse menée par les journaux fascistes français contre l'Espagne du Front populaire. On sait que le *Matin* se distingue dans cette course aux mensonges et aux calomnies. La chose ne doit pas surprendre, puisque le *Matin* est, depuis des années, le défenseur publicitaire du trust pétrolier Royal Dutch Shell dans lequel les ROTHSCHILD anglais ont une participation.

Les Rothschild, les Mirabaud et les fournitures de fer à l'Allemagne

En parlant des MIRABAUD, nous avons indiqué qu'il y avait des liaisons intimes entre les banques Mirabaud et Cie et Rothschild frères. Cette liaison existe depuis au moins cinquante ans, quand Eugène PUÉRARI était associé, en nom de la banque MIRABAUD. Il était alors administrateur et de la Société des Métaux et du Comptoir d'Escompte. Il fut formellement accusé d'être l'auteur du krach de ces deux sociétés, et ce dans l'intérêt des ROTHSCHILD (voir notre volume « Les Maîtres de la France, la Féodalité financière dans les banques » qui a paru le 20, aux Éditions sociales internationales). Ceci est de l'histoire un peu ancienne. Mais ce qui est de l'histoire actuelle, c'est que dans la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid (Algérie), il y a une forte participation de la Banque Mirabaud, puisqu'elle est représentée, dans le conseil par trois personnes, presque le tiers du conseil. Or, cette compagnie a, depuis trois ans, approvisionné l'Allemagne de minerai de fer magnétique.

On a prouvé que MM. DE WENDEL fournissaient du fer à l'Allemagne et on leur a reproché d'aider à son armement. Ils ont fait répondre que leur fer n'était pas de qualité assez supérieure pour faire de l'acier propre aux canons, etc. Il fallait, pour cela, le fer de Suède. Or, le fer de Mokta-el-Hadid est de même qualité que le fer de Suède.

Par conséquent, si MM. DE WENDEL n'ont pas fourni le fer pour la fabrication des armes allemandes, cette fourniture a été faite par les banquiers MIRABAUD-ROTHSCHILD, avec leurs partenaires de Nervo et, probablement, la Banque Hottinguer et Cie. Les affaires sont les affaires !...

Les représentants des Rothschild dans les sociétés

C'est par personnes interposées que les ROTHSCHILD sont dans un nombre considérable d'affaires. La démonstration de ce fait indéniable nous entraînerait à des considérations beaucoup trop détaillées pour figurer ici.

Ceux de nos lecteurs que cela intéresse les trouveront dans notre volume « Les Maîtres de la France ».

Il nous suffira de rappeler ici que les ROTHSCHILD ont des liens financiers, par leur parent, le comte PASTRÉ, fils d'une GOLDSCHMIDT-ROTHSCHILD, avec la Banque Daniel-Dreyfus, dont il est l'associé. Un autre parent des ROTHSCHILD, M. HALPHEN, fut, de son vivant, associé de la même banque.

Il paraît probable que des liens financiers existent entre les ROTHSCHILD et les DAVID-WEILL et la Banque Lazard frères. PHILIPPE DE ROTHSCHILD a épousé une DE CHAMBURE, parente des LAZARD. Les barons CHARLES et ROBERT CAHEN D'ANVERS, qui sont partenaires de la Banque L. Cahen d'Anvers et Cie, sont les beaux-frères d'ANTHONY DE ROTHSCHILD, branche anglaise. Aussi, cette banque, bien déchue par rapport au rôle financier des CAHEN D'ANVERS au siècle dernier, marche dans l'orbite des ROTHSCHILD et représente souvent leurs intérêts en même temps que les siens.

Mais, en dehors de ces banques, auxquelles il faudrait probablement joindre d'autres banques privées secondaires, les ROTHSCHILD ont des personnalités qui les représentent.

Certaines d'entre elles sont des associées mineures. Ainsi, M. MAURICE DE WARU, dont la famille est depuis près d'un siècle dans les affaires des ROTHSCHILD. Ainsi, M. JACQUES LENTÉ et ses parents les LAVEISSIÈRE, qui siègent dans des sociétés métallurgiques et qui sont les descendants des LAVEISSIÈRE de la Société des Métaux, dont le krach, en 1889, amena celui du Comptoir d'Escompte.

René Mayer

À côté de ces petits associés des grands barons, il y a un parent de ces derniers, M. RENÉ MAYER, le fils d'une DUPONT-HALPHEN. Il y a des ROTHSCHILD mariés à des DUPONT et des HALPHEN. M. RENÉ MAYER est l'âme de la Banque Rothschild frères. C'est lui qui la dirige en fait, car aucun des ROTHSCHILD n'en est intellectuellement capable, pour des raisons biologiques, résultant d'un siècle et demi de mariages consanguins. Relativement jeune, M. RENÉ MAYER est administrateur du Chemin de fer Madrid-Saragosse, de la Compagnie des Wagons-Lits, d'Air-France, de l'Union d'Électricité, etc. C'est en sa qualité de président du comité d'administration générale de la Compagnie des Wagons-Lits, que, en 1935, il accompagna à Moscou, M. Pierre Laval; Durant ce court séjour, les choses qu'il vit le frappèrent extrêmement, du point de vue économique et industriel. Aussi, quelques mois plus tard, un parent et associé, des MIRABAUD, M. PIERRE SCHWEISGUTH, dont nous avons parlé, accompagnait M. ERNEST MERCIER à Moscou, pour voir les possibilités d'affaires avec l'Union soviétique.

Les affaires sont les affaires. Et les fournitures aux Soviets peuvent rapporter plus encore que les fournitures à Hitler.

M. Ernest Mercier

Foule de gens habitués à considérer M. ERNEST MERCIER comme le magnat de l'électricité et, à un moindre degré, du pétrole, seront étonnés de nous voir le considérer ici comme un agent des ROTHSCHILD. C'est pourtant ce qu'il est. Les faits le démontrent. Il est leur représentant comme était son prédécesseur dans les pétroles et la Banque de Paris et des Pays-Bas, M. JULES CAMBON, ambassadeur de France, administrateur, de son vivant, des assurances l'Union et le Phénix Espagnol, où il fut remplacé par M. RENÉ MAYER.

M. ERNEST MERCIER est le représentant des Rothschild dans les entreprises d'électricité, comme l'était son prédécesseur, M. ALBERT PETSCHÉ dans lesdites entreprises. M. ALBERT PETSCHÉ était le père de M. MAURICE PETSCHÉ, qui est député des Hautes-Pyrénées, tandis que le baron MAURICE DE ROTHSCHILD en est le sénateur. On peut donc dire que pétroles et électricité sont des compartiments de l'économie française où la famille ROTHSCHILD tient une place dirigeante, par personnes interposées.

Autres agents des Rothschild

D'autres agents des ROTHSCHILD n'ont ni l'envergure ni l'importance de M. ERNEST MERCIER, qui est en voie de devenir à son tour une puissance financière personnelle. Nous avons pu relever un certain nombre de ces fidéi-commissaires MM. PIERRE GETTEN, PAUL JAVARY, ACHILLE VIALLATTE, GASTON LEVERVE, LUCIEN FÈVRE. Il y en a certainement d'autres et nous ne serions pas étonnés que parmi eux, l'on ne puisse compter MM. ÉMILE LEVEL ¹¹ et GASTON GIROUSSE.

¹¹ Émile Level (1877-1944) : c'est en réalité la Banque nationale de crédit, dont il fut directeur général (1913-1931), puis vice-président (1931-32), qu'il représenta dans de nombreuses affaires dont les Chargeurs d'Extrême-Orient et l'Union commerciale indochinoise et africaine. Voir : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf

Toutes ces personnes siègent, chacune, dans un plus ou moins grand nombre de conseils d'administration d'entreprises les plus variées. Mais l'ensemble de ces entreprises couvre toutes les branches de l'économie française.

Dans notre prochain et dernier article, nous parlerons des membres de la famille ROTHSCHILD et de leurs alliances.

ET VOICI LES 200 FAMILLES
XXIII. — ENCORE LES ROTHSCHILD !
(*L'Humanité*, 3 mai 1936, p. 2)

L'histoire des ROTHSCHILD est trop connue pour que nous ayons besoin de la rappeler ici. Nous nous bornerons à dire que la Banque Rothschild frères s'installa à Paris après la chute de Napoléon 1^{er}, à laquelle NATHAN ROTHSCHILD avait tant participé, en étant l'agent financier de l'Angleterre. Le premier ROTHSCHILD, qui fut en France, JAMES, resta sujet allemand et baron autrichien. Ce fut seulement ALPHONSE, son fils, qui prit la nationalité française. Et, en 1855 il devint régent de la Banque de France. Il siégea au Conseil général pendant 50 ans et fut remplacé à sa mort, en 1905, par le baron ÉDOUARD, qui y siège encore aujourd'hui. Tous les ROTHSCHILD sont barons autrichiens et la baronnie est héréditaire.

Il y a une branche anglaise des ROTHSCHILD, une branche viennoise, une branche française. Primitivement, il y avait une branche allemande et une branche napolitaine. Celle-ci a complètement disparu, fondue depuis longtemps déjà avec la branche française. La branche allemande ne subsiste que sous le nom de GOLDSCHMIDT, qui s'était allié à une ROTHSCHILD. Elle semble avoir abandonné l'Allemagne.

Branche anglaise des Rothschild

La branche anglaise des ROTHSCHILD est celle qui semble dominer toute la famille ROTHSCHILD. tant par l'importance de son rôle financier, que par l'éminence des situations sociales de maints de ses membres. Un lord ROTHSCHILD siège à la Chambre des lords. Un autre ROTHSCHILD, sir JAMES, est membre de la Chambre des Communes. Il y siège comme libéral. Les fils de NATHAN ont été anoblis par le roi d'Angleterre. D'abord baronnets, puis barons, NATHAN, lui, avait refusé cet anoblissement : il lui suffisait d'être ROTHSCHILD tout court.

Les ROTHSCHILD anglais ont une banque Rothschild frères, et, comme leurs parents de France, ce sont des personnes interposées qui les représentent dans les sociétés financières les plus diverses. Leur rôle financier est, en effet, extrêmement grand.

Ceux qui étudient les questions financières de notre époque avec leurs répercussions, politiques., ont constaté l'existence d'une puissance occulte, dont le rôle était d'une importance considérable. Et ils l'ont désignée, l'un sous le nom de « Puissance inconnue », l'autre sous le terme « Les Dieux ». Nous pensons que leur constatation est exacte, mais nous mettons le nom de ROTHSCHILD pour remplacer l'une et l'autre appellation.

Mais quoi qu'il en soit, la situation financière et sociale des ROTHSCHILD anglais est hors pair. Ils se sont unis par mariage, le siècle dernier, à la famille SASSOON, les grands banquiers juifs hindous. Actuellement, sir PHILIP SASSOON, qui est un sous-secrétaire d'État anglais, est le fils d'une ROTHSCHILD.

Édouard de Rothschild

ÉDOUARD est le chef de famille et, nominalement, le chef de la banque. Aussi est-il régent de la Banque de France, ayant succédé à son père, le baron Alphonse. Celui-ci avait épousé sa cousine, une ROTHSCHILD de Londres. Il était lui-même fils d'un mariage entre cousins.

Le baron ÉDOUARD est président du Chemin de fer du Nord, véritable fief des ROTHSCHILD. En effet, six autres ROTHSCHILD y siègent aussi, dont cinq qui ne figurent en aucun autre conseil d'administration. Ces derniers sont : GUY, le fils d'ÉDOUARD ; JAMES-ARMAND, le fils d'EDMOND et d'ADÉLAÏDE DE ROTHSCHILD ; HENRI DE ROTHSCHILD, fils de JAMES et de THÉRÈSE DE ROTHSCHILD, deux ROTHSCHILD anglais, ANTHONY et LIONEL.

Le baron ÉDOUARD est en outre administrateur des trois branches des Assurances, Générales, et il préside, la Compagnie du Chemin de fer de Wassy à Saint-Dizier. Et c'est tout. C'est d'ailleurs la coutume à peu près générale que les chefs des maisons constituant la Haute Banque siègent dans relativement peu de conseils.

Son hôtel est 2, rue Saint-Florentin. Son château est à Ferrière (Seine-et-Mane), et il a une villa à Cannes. Il est marié à une HALPHEN et est membre du Nouveau Cercle et de l'Union Artistique. Il a naturellement une écurie de courses. C'est un point d'honneur, chez les ROTHSCHILD, et l'indice d'une antique noblesse héréditaire, que de voir ses couleurs triompher sur le turf.

Henri de Rothschild et ses fils

HENRI est docteur en médecine et auteur dramatique, fils d'un cousin marié à une cousine, petit-fils de NATHANIEL (de Londres) qui avait épousé sa cousine CHARLOTTE, sœur d'Alphonse. Toujours les mariages consanguins ! Son père, James, spéculateur enragé, se suicida en 1881, à la suite de grosses pertes d'argent. HENRI a épousé MATHILDE DE WEISWEILLER. Son hôtel est 2, rue André-Pascal. Ses châteaux sont l'un à Vaux-de-Cernay (Seine-et-Oise), l'autre dans la Gironde : Mouton-Rothschild, qui produit un cru renommé.

Son fils PHILIPPE s'occupe de la gestion de ce domaine vinicole, en même temps, que de celui de Mouton-d'Armailhacq. Ces deux domaines sont mitoyens et n'en formaient qu'un autrefois. Ce dernier domaine est sous forme de société anonyme, dont PHILIPPE DE ROTHSCHILD est administrateur délégué. Mouton-Rothschild et Mouton-d'Armailhacq sont deux crus de Médoc classés premiers des seconds grands crus. On dit que PHILIPPE est Croix de feu. Il a, comme nous l'avons dit, épousé ÉLISABETH DE CHAMBURE, dont un parent, le vicomte de CHAMBURE, a épousé GENEVIÈVE THIBAULT, fille d'une LAZARD, de la Banque Lazard frères.

L'autre fils du docteur HENRI DE ROTHSCHILD est JAMES-HENRI. Administrateur du Chemin de Fer de l'Est et des Mines de la Grand'Combe, il s'est marié avec CLAUDE DUPONT, de la famille DUPONT-HALPHEN, dont provient M. RENÉ MAYER, dont nous avons parlé, famille alliée aux PEREIRE et aux FOULD. JAMES-HENRI est maire de Compiègne. Candidat à la députation contre le comte de GRAMMONT, gendre de feu le marquis de L'AIGLE, il se désista en faveur du radical du Front populaire, qui fut ainsi élu au second tour.

James-Armand et quelques autres Rothschild

JAMES-ARMAND est un cousin germain d'ÉDOUARD DE ROTHSCHILD. Son hôtel est 31 *bis*, avenue Foch. Il possède, lui aussi, deux châteaux, l'un à Boulogne-sur-Seine, l'autre à Armainvilliers (Seine-et-Marne). Il possède une écurie de courses et sa femme est née PINTO, d'une famille de financiers juifs du siècle dernier. Il siège seulement au Chemin de fer du Nord.

LOUIS DE ROTHSCHILD est de la branche viennoise. Il est administrateur d'une société française, la Compagnie des Chemins de fer Danube-Save-Adriatique.

MAURICE DE ROTHSCHILD semble être en dehors des affaires financières, car il ne siège en aucun conseil. Par contre, il est dans la politique, étant sénateur des Hautes-Alpes. Ayant écurie de courses, hôtel à Paris, 45, rue de Monceau, et le domaine de Champagné-Saint-Hilaire (Vienne), où il a son haras, MAURICE DE ROTHSCHILD possède encore un château sur les bords du lac de Genève, à Prégny, où fréquentent

beaucoup de diplomates et de hauts fonctionnaires de la S.D.N. Par sa femme, NOÉMIE HALPHEN, il est apparenté aux DUPONT et à son cousin ÉDOUARD DE ROTHSCHILD.

Autres alliances des Rothschild

Parmi les filles des ROTHSCHILD, les unes se sont mariées avec des juifs, les autres avec des membres de la noblesse terrienne.

Le baron DAVID LÉONINO a épousé une sœur d'ÉDOUARD DE ROTHSCHILD et son neveu, le baron EMMANUEL, est maintenant un représentant de la famille dans maints conseils d'administration. IL en est de même du baron LAMBERT DE ROTHSCHILD, un Belge, marié avec LUCIE DE ROTHSCHILD, fille de GUSTAVE, l'oncle d'ÉDOUARD. C'est une sœur de celle-ci qui a épousé. une SASSOON, comme nous l'avons dit plus haut.

Au siècle dernier, HÉLÈNE, petite-fille de JAMES, fondateur de la branche française, épousa, contre la volonté de sa famille, un baron hollandais, M. van Zuylen de Nyevelt de Haar. Et la conséquence fut qu'elle fut déshéritée et que sa mère, la baronne SALOMON, laissa à des œuvres scientifiques et autres et à l'État, ses collections d'art, etc.

Une sœur d'ÉDOUARD a épousé MAURICE EPHRUSSI, d'une famille qui ne se survit plus que par les femmes, et qui, au siècle dernier, joua dans la finance. un rôle important. Elle est alliée aux FOULD et à la famille princière des FAUCIGNY-LUCINGE, apparentée, d'autre part, à ALFRED FABRE-LUCE, neveu du baron BRINCARD, du Crédit Lyonnais.

Une autre fille des DE ROTHSCHILD a épousé un duc DE GRAMMONT. En in, un diplomate, ADRIEN THIERRY, fils d'un député du commencement de ce siècle, épousa NADINE DE ROTHSCHILD. On remarquera que les alliances des ROTHSCHILD avec la noblesse catholique ou protestante sont rares. Presque toutes leurs alliances sont avec des familles juives. Les ROTHSCHILD sont d'ailleurs membres du consistoire israélite.

Robert de Rothschild

Celui-ci, fils de GUSTAVE et d'une ANSPACH, ne se contente pas d'être administrateur de la Compagnie du Nord. Il siège, en effet, au P.-L.-M., à Madrid-Saragosse, au Mines de Peñarroya, aux assurances etc. Marié avec NELLY BEER, membre de l'Union et de l'Union artistique, ayant une écurie de courses, son hôtel est 23, avenue Marigny et son château à Creil (Oise). Cousin germain d'ÉDOUARD, il est le seul du sang ROTHSCHILD qui puisse être considéré, à juste titre, comme le chef de la Banque Rothschild frères. M. René Mayer, dont nous avons parlé, n'est en effet un parent que par alliance.

UNE FÉODALITÉ FINANCIÈRE LA BANQUE DE FRANCE

UNE FÉODALITÉ FINANCIÈRE
LA BANQUE DE FRANCE (1)
(*L'Humanité*, 25 mai 1936, p. 5)

LA Banque de France ¹² est le sommet de l'édifice financier dont toute l'économie française dépend. Nous nous excusons donc de nous étendre quelque peu sur sa

¹² Extrait de la brochure « Les Maîtres de la France La féodalité financière dans les banques », par Augustin Hamon, Éditions [sociales] internationales, 24, rue Racine, Paris-6^e. Prix 12 francs

structure. L'examen de cette structure montrera, en effet, la maîtrise que cette banque exerce sur l'économie financière et, par suite, sur l'économie industrielle et commerciale de la France.

La Banque de France fut créée en 1800, par le Premier consul.

Depuis 1800 jusqu'à nos jours, les statuts de la Banque de France ont subi bien des modifications. Depuis 1806, une loi a donné au gouvernement la nomination du gouverneur et des deux sous-gouverneurs. Ce n'est qu'après la révolution de février 1848 que la Banque de France devint la seule banque d'émission de billets de banque, pour toute la France. Auparavant, il y en avait neuf.

Réduction continue du pouvoir de l'État

Ce privilège d'émission unique fut renouvelé à différentes reprises par le Parlement. Chose curieuse pour le sociologue et importante à noter par lui : À tous ces renouvellements, le pouvoir de l'État se réduisit de plus en plus

La loi monétaire de 1928 pour stabiliser le franc apporta une grave modification qui libéra la Banque de France d'une fraction importante de la tutelle de l'État. En fait, le contrôle de l'État sur l'émission des billets se trouve supprimé, grâce à cette loi. Il suffit, en effet, que la Banque ait dans ses caisses en numéraire et lingots d'or 31 % de la valeur totale du montant de ses engagements (dépôts et billets de banque en circulation). La Banque peut donc émettre des billets de banque à volonté, tant que son encaisse-or représente 31 % du montant de ses billets.

Actuellement, étant donné son encaisse-or; elle pourrait émettre, sans avoir besoin d'autorisation gouvernementale, pour environ 200 milliards en billets de banque ! Il y a dans cette suppression du contrôle de l'État (sous la limite des 31 %) un avantage considérable pour la Banque. En effet, le gouvernement n'a plus à donner l'autorisation d'émission et, par suite, il ne peut plus poser de conditions avantageuses pour l'État, par exemple l'obligation d'escompte des bons du Trésor. La conséquence de ceci est que la Banque est seule maîtresse sans contrôle des facilités qu'elle peut donner à l'État en escomptant les bons du Trésor émis par celui-ci.

La banque fixe à sa guise le taux

On voit ainsi que la loi monétaire de 1928 a soumis l'État, pieds et poings liés, à la Banque de France ¹³.

Le rôle essentiel, statutaire, de la Banque de France est d'escompter les effets de commerce qui doivent être revêtus de trois signatures : celle du créancier, celle du débiteur et une troisième, qui est celle d'un banquier, escompteur intermédiaire.

C'est pour pouvoir remplir ce rôle d'escompteur que la Banque est autorisée à émettre des billets de banque remboursables en or.

La Banque de France fixe, sa guise, le taux de l'escompte et des avances sur titres et sur l'or-métal. Les titres sur lesquels elle peut faire des avances sont expressément désignés. En dehors des rentes sur l'État et des valeurs garanties par l'État, ce sont les obligations de chemin de fer et du Crédit Foncier.

Les bénéfices de la Banque, sont fournis par le montant des escomptes et intérêts prélevés sur les opérations faites. D'autre part, les sommes déposées à la Banque ne rapportent aucun intérêt aux déposants. Elle a ainsi des disponibilités, qui peuvent permettre des opérations fructueuses.

Toute l'économie capitaliste dépend de la Banque

¹³ C'est M. Raymond Poincaré qui était alors ministre des finances et chef du gouvernement. Il est à noter que le seul héritier de M. Raymond Poincaré est M. Léon Daum, le gendre de Henri Poincaré, le cousin des frères Raymond et Lucien, Or, M. Léon Daum est administrateur de plusieurs sociétés de mines et de métallurgie et membre du Comité des Forges.

Du fait que la banque fixe à sa guise le taux de l'escompte et des avances sur titres et métal-or, il résulte qu'elle peut, quand il lui plaît, supprimer en fait le service que, statutairement, elle est obligée de rendre : l'escompte des effets de commerce.

L'élévation du taux de l'escompte, parfois jusqu'à 6 1/2 %, a pour effet d'atteindre les banques et les établissements de crédit, en gênant leurs propres affaires d'escompte des papiers commerciaux des entreprises industrielles et commerciales. La conséquence est que ces entreprises sont elles-mêmes gênées par cette élévation de l'escompte. D'où il suit que toute l'économie industrielle et bancaire et commerciale dépend étroitement de la volonté de la Banque de France.

Au cours des trois derniers mois de 1935, la banque éleva le taux de son escompte à 6 1/2 %. Et le mécontentement qui s'ensuivit dans le monde des affaires fit apparaître le gouvernement et le Parlement comme les causes de la crise financière et monétaire du moment. Or, il n'en était rien. Cette crise, superficielle d'ailleurs, était provoquée volontairement par l'oligarchie financière qui règne en France et qui possède la Banque de France. Voici comment.

Comment l'or prend la route de l'étranger

Les grandes entreprises capitalistes, compagnies d'assurances et très grosses firmes industrielles et commerciales, retirèrent leurs fonds des banques et demandèrent des avances sur titres. Il y eut une véritable avalanche de retraits de fonds et d'avances sur titres.

Les banques n'ayant plus ou ayant moins de numéraire donnèrent à l'escompte à la Banque de France les effets commerciaux escomptés par elles et gardés dans leurs portefeuilles. Ce fut ainsi une avalanche.

En même temps, ceux qui avaient retiré leur numéraire des banques ou ceux qui l'avaient laissé demandèrent à la Banque de France la conversion en or. Et l'or prit la route de l'étranger.

Pour arrêter et l'avalanche et la saignée de l'or, la Banque de France éleva le taux de son escompte. Et il résulta de tout ce mouvement de capitaux un trouble de l'économie.

Il avait été provoqué artificiellement par les décisions de retraits émanant des gérants des compagnies d'assurances et des très grosses firmes industrielles et commerciales. Or, quels sont ces gérants ?

Les millionnaires administrent

Tout simplement des personnalités liées intimement aux régents de la Banque de France, quand elles ne sont pas elles-mêmes ces régents. C'est l'assemblée générale qui les élit. Ils sont douze.

Mais cette assemblée n'est pas composée de tous les actionnaires. Seules y peuvent participer les 200 plus forts (sur 34.000, dont 107 ont plus de cent actions et 241 entre 50 et 100 actions).

Si l'on tient compte qu'à la Bourse, vendredi dernier, l'action au nominal de 1.000 francs était cotée 5.925 francs (après avoir valu, en 1929, près de 25.000 francs en moyenne), on sait que les 200 plus forts actionnaires sont possesseurs d'une véritable fortune.

Et ceci prouve que la Banque de France repose sur une base absolument oligarchique. Et que ce sont les financiers qui sont les maîtres de cette organisation oligarchique.

En effet, chaque membre de l'assemblée générale n'a qu'une voix. Il faut donc posséder au moins cent une voix pour être maître de l'assemblée et ceci rend illusoire l'idée d'agir sur l'assemblée en y introduisant des propriétaires d'actions.

La conséquence de ce système oligarchique de désignation des régents est qu'il est indispensable de connaître quels sont les deux cents plus gros actionnaires de la Banque.

Tout d'abord, lorsqu'on examine la liste de ces actionnaires — et nous l'avons sous les yeux en écrivant ceci —, on constate qu'elle présente deux grandes divisions : les collectivités actionnaires, les individus actionnaires.

De Wendel-Schneider, Peugeot-Renault, Mirabaud, Neuflyze,
Rothschild et Cie

Les collectivités actionnaires se subdivisent en plusieurs groupes :

a) Les collectivités nationales et sociales, au nombre de huit, comme l'Académie des sciences, l'Assistance publique, la Ville de Paris, etc.

b) Les compagnies d'assurances, au nombre de vingt, comme les Assurances générales, la Paternelle, le Patrimoine, le Phénix, la Providence, etc.

c) Les banques et sociétés financières au nombre de dix, comme les Banques Raoul de Lubersac et Cie, Mirabaud et Cie, de Neuflyze et Cie, de Rothschild Frères, Odier Bungener et Cie, A.-J. Stern et Cie, etc.

d) Les compagnies de navigation et de transport au nombre de cinq, dont le Canal de Suez, etc.

e) Les entreprises métallurgiques et minières au nombre de cinq, comme les Sociétés d'Hagondange (Peugeot-Renault), et de Knutange (de Wendel et Schneider), etc.

f) Les sociétés commerciales diverses, au nombre de onze.

g) Les agents de change de Paris, au nombre de treize.

Cela représente un total de soixante-douze actionnaires. Nous n'avons pu savoir le nombre d'actions que ce total représentait.

D'ailleurs, la chose importe peu, puisque chaque actionnaire présent à l'assemblée générale ne dispose que d'une voix. Le groupe a, tout différent des autres groupes, ne dispose que de huit voix, ce qui fait qu'il n'a point d'importance. Tous les autres groupes sont sous le contrôle des féodaux de la finance, même les agents de change, dont les charges ont intérêt à avoir comme clients les grands banquiers.

À côté de ces soixante-douze collectivités actionnaires, il y a les gouverneurs et régents qui, statutairement, doivent être actionnaires. Sept étaient représentés à l'assemblée générale.

Et maintenant, il reste cent vingt et un actionnaires individuels. Lorsqu'on examine les noms de tous ces capitalistes, on remarque tout d'abord que, *grosso modo*, on peut les diviser en deux fractions : 1° Celle des capitalistes dont les noms figurent dans les conseils d'administration ; 2° Celle des capitalistes principalement fonciers, gros propriétaires de terres, de châteaux, ayant parfois d'ailleurs, des intérêts notables dans des compagnies d'assurances, car certains figurent comme administrateurs.

UNE FÉODALITÉ FINANCIÈRE
LA BANQUE DE FRANCE (2)
(*L'Humanité*, 26 mai 1936, p. 5)

Les châtelains propriétaires fonciers

En outre de ces deux fractions d'actionnaires individuels apparaissent quelques noms qu'il nous fut impossible d'identifier avec certitude. Il nous paraît probable que ces quelques personnes sont des employés fidéi-commissaires de gros capitalistes qui tiennent à rester dans l'ombre, en même temps qu'à accroître leur force dans l'assemblée générale.

Nous ne donnerons donc pas la liste complète des 121 actionnaires individuels ¹⁴. Cependant, nous en citerons quelques-uns, dans les deux catégories. Ils illustreront nettement la nature oligarchique de l'assemblée générale de la Banque de France.

D'ailleurs, la plupart des actionnaires de la première fraction sont aussi possesseurs de châteaux et, par suite, sont des propriétaires Fonciers.

Même les propriétaires terriens de la seconde fraction sont certainement aussi propriétaires de valeurs mobilières variées. Ce n'est donc que pour la facilité de notre exposé que nous avons classé en deux fractions les membres individuels de l'assemblée générale.

D'abord, la première fraction, Maurice Allain, que nous verrons présider diverses sociétés coloniales ¹⁵ et administrer des sociétés métallurgiques, etc., ayant château à Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire).

Joseph Bacot, qui a cédé sa charge d'agent de change à son fils Henry, ayant château à Nanteuil-le-Haudoin (Oise) et hôtel à Paris, 29, rue de Courcelles, marié à Hélène Destors, dont une parente, Madeleine, a épousé le baron Jean Davillier ; la famille Bacot est alliée aux familles Destroyat (officiers généraux), Labouret (un administrateur de la librairie Hachette), de Champigny, etc., tous propriétaires de châteaux.

Allié du ministre provisoire Nicolle

M. Jean Bès de Berc, inspecteur général des mines, administrateur de la Société de potasse et d'engrais chimiques, une affaire du Crédit industriel et commercial. Il a hôtel à Paris, 31, rue de Liège, et château à Sucy (Seine-et-Oise). Il a épousé Germaine Claudel-Lafontaine [Claude-Lafontaine], ancienne famille de banquiers ; un de ses fils, Pierre, a épousé Marguerite Nicolle, parente du ministre actuel (provisoire) Louis Nicolle, capitaliste du Nord ; un autre, Guy, est marié à une d'Abrantès ; un M. René Bès de Berc a épousé une Jahan, de la famille Henri Jahan, déjà citée.

Parents des Rothschild et des industriels du Nord

M. Willy Blumenthal, dont l'hôtel est 37, avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie, et le château à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise) ; il est marié à une Pinto, famille alliée aux Rothschild.

M. Femand Bourdil, vice-président de la Compagnie Lincrusta Walton française et Loréid réunis, affaire de la Banque Mirabaud et Cie.

M. Alfred Breuvar, de Lille, président de la Banque Georges Clairin et Cie, une banque sous le contrôle entier d'industriels du Nord, banque que M. Breuvar représente dans diverses entreprises. Il est marié avec Pauline Delattre et est le fils de Gabrielle Motte-Boussut [Motte-Bossut]. Sa sœur Louise est mariée à Émile Tiberghien.

M. Charles Cabaud ¹⁶, un capitaliste lyonnais du groupe du Crédit industriel et commercial en sa qualité d'administrateur de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel.

L'ancien député Ernest Carnot, de l'Union artistique ¹⁷ ; il est marié à Marguerite Chiris, la famille d'un sénateur, grand industriel en parfums et produits chimiques, il a son hôtel à Paris, 64, avenue d'Iéna, et deux châteaux, l'un dans le Loiret à Ouzouer-

¹⁴ Nous croyons d'ailleurs savoir que cette liste complète paraîtra bientôt dans un ouvrage consacré spécialement à la Banque de France, ouvrage d'étude critique scientifique et non point d'apologie comme l'est l'*Histoire de la Banque de France*, par Gabreil Ramon.

¹⁵ Maurice Allain : Eaux et électricité de l'Indochine, Indo-Chinoise d'électricité, Tramways (Indo-Chine), Sucrieries brésiliennes...

¹⁶ Charles Cabaud : de Descours et Cabaud, négoce de produits métallurgiques (A.L.).

¹⁷ Il est le fils du président de la République Sadi Carnot, qui joua un rôle financier occulte et important d'après les ouvrages d'Auguste Chirac ; la famille Carnot est dans la finance actuelle par quelques-uns de ses membres, dont Ernest. Aussi nous aurons à citer de nouveau ce nom dans les transports, les mines, etc. Elle est alliée aux Le Bret, Giscard d'Estaing, Chiris, Daniel-Lacombe.

sur-Loire ; l'autre en Seine-et-Oise, à Gazran ; ce dernier est le château de son beau-père, M. Léon Chiris.

Christian Daniel-Lacombe, neveu par alliance d'Ernest Carnot puisqu'il a épousé Claire, la fille du colonel Sadi-Carnot, château à Vouzon (Loir-et-Cher).

Banquiers et associés

M. Albert Dervaux, administrateur de la Compagnie Internationale des Wagons-lits, société dont les Banques de Rothschild et Daniel-Dreyfus ont le contrôle, car René Mayer en est le président et M. René Mayer est, par les Dupont-Halphen, un neveu des Rothschild.

M. Alfred Fabre-Luce ¹⁸, dont la famille, avec celle des Faucigny-Lucinge, est composée de gros capitalistes fonciers, possédant maints châteaux.

Jacques Faure, fils de feu Joseph ¹⁹ et frère de Frédéric ; ils sont tous deux administrateurs de diverses entreprises, surtout minières, qui sont des affaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit du Nord, château à Brueil (Seine-et-Oise) et hôtel à Paris, 199, avenue Victor-Hugo.

Paul et Maurice Hottinguer, de la Banque Hottinguer et Cie, personnalités de la haute banque ;

Robert Jameson, de la même Banque Hottinguer et Cie et du Comptoir d'escompte ;

Georges Marcilhacy, d'une riche famille bourgeoise. dont certains membres sont administrateurs de sociétés commerciales diverses (Bon Marché, par exemple) ; Georges est le fils de M^{me} Eugène Marcilhacy, née J.-B. Baillière, de la famille du grand éditeur de médecine du dix-neuvième siècle ; il est marié à M^{lle} Leprince, (Laboratoire pharmaceutique). Autre membre des deux cents actionnaires M. Camille Poulenc, qui est régent de la Banque de France, est marié à une Marcilhacy ; cette famille est catholique.

MM. les industriels

Louis Renault, le grand constructeur d'automobiles, hôtel, 88, avenue Foch château à Saint-Pierre-du-Vouvray (Eure), administrateur de sociétés métallurgiques, pétrolières, etc.

Le baron Henri de Rothschild, de la haute banque.

L'ingénieur Marcel Schlumberger, de la grande et riche famille protestante des industriels de l'Est.

Omer Scrive, de la famille Scrive, de la région Roubaix-Lille, alliée à toutes les grandes familles capitalistes de cette région.

Ces quelques noms suffisent pour que nos lecteurs perçoivent fort bien que ce groupe. d'actionnaires « individuels » est lié intimement par ses intérêts matériels et par ses alliances familiales souvent, aux grands financiers, qui règnent autocratiquement à la Banque de France, comme régents.

MM. les marquis, princes et ducs..., agriculteurs

Et maintenant, examinons quelques actionnaires appartenant à la fraction des propriétaires fonciers. Le marquis Charles de l'Aigle, qui décéda l'an dernier et était député de l'Oise ²⁰.

¹⁸ Alfred Fabre-Luce : petit-fils d'Henri Germain, le fondateur du Crédit lyonnais (A.L.).

¹⁹ Joseph Faure : fondateur des Zincs du Guergour et autres affaires minières (A.L.).

²⁰ Membre du Jockey-Club et de l'Union, ayant hôtel 12, rue d'Astorg et château à Compiègne, il est administrateur des assurances La Nationale ; de sa femme, née de Colbert, il a eu trois filles : Marie, comtesse de Balleroy ; Louise et Henriette, comtesse Michel de Grammont. Celui-ci essaya en vain de succéder à son beau-père comme député. Il fut battu par un radical du Front populaire ; les de l'Aigle sont alliés à de nombreuses familles nobiliaires propriétaires de châteaux.

Le duc Louis d'Albuféra, marié à une Masséna de Rivoli, princesse d'Essling, hôtel, 40, avenue Hoche, châteaux à Vernon (Eure) et Vivières (Aisne) ; son fils, le marquis, a épousé Simone de Chevigné, dont la famille assez nombreuse possède des châteaux et a des alliances avec des familles de grands nobles, comme les de Croy et des familles roturières, comme les Rodocanachi, les Forestier, etc.

Nous rencontrerons dans la suite de notre étude un prince d'Essling administrateur de sociétés où les Neuflyze sont en participation,

Baron de Beauverger, marié à une Clary ; château à Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne) ; son fils Edmond est secrétaire d'ambassade et a épousé une Cornudet, parente du comte Joseph Cornudet, sénateur, qui possède deux châteaux dans la Creuse et en Seine-et-Oise ; les Cornudet, comme les Clary, les Albuféra et les Masséna, sont de la noblesse du Premier Empire.

Comte de Cassagne, d'une famille nobiliaire de l'Hérault ²¹.

Comte Méry de Contades, que l'on trouve comme administrateur dans plusieurs sociétés d'électricité, d'une famille nobiliaire angevine, alliée aux de Nicolay et aux de Vogüé ; sa fille Suzanne a épousé le comte Paul de Briey et le ménage possède deux châteaux, celui qui était autrefois au comte de Contades, à Sainte-Christine (Maine-et-Loire) et l'autre au Lude (Sarthe). Les Briey sont alliés aux d'Harcourt.

Vicomtes, barons... de banque

Vicomte Philibert Curial, que l'on trouve dans les assurances ; hôtel rue Beaujon, marié à Marguerite de Berg de Bréda ; les familles alliées possèdent des châteaux et ont des leurs dans l'armée et la marine.

Jean Dubos, d'une famille capitaliste bordelaise, ayant des intérêts dans la Société française des mines d'étain de Tekka [Tekkah], dont il est administrateur avec Gaston Gradias [Gradis] ; ces derniers jouent un rôle important dans les entreprises coloniales, etc.

M. Pierre-J. Dubos, parent de Jean, possède le château de Cantemerle, à Macau (Gironde), qui est un des grands crus du Médoc.

Le comte Odet de Jumilhac, marié à Mathilde de Dreux-Brézé, du Jockey Club et du Nouveau-Cercle ²².

UNE FÉODALITÉ FINANCIÈRE LA BANQUE DE FRANCE (3) (*L'Humanité*, 28 mai 1936, p. 5)

La Banque au service des riches

Le comte Jacques de Pourtalès, d'une famille protestante, mêlée depuis plus d'un siècle à la finance, fils du comte Jean et de sa femme née Hottinguer, petit-fils de la comtesse Paul, née Marguerite Cottier, de la Banque de Neuflyze et Cie. La famille de

²¹ Il est marié à Gabrielle de Lescure et possède trois châteaux dans l'Hérault, à Vias, à Boujan, à Colombiers. L'un d'eux s'appelle château de Saint-Jean-de-Libran, nom qui parfois s'ajoute à celui de Cassagne. Les de Lescure descendent du général vendéen qui combattit contre les républicains français lors de la grande révolution. C'est une famille royaliste possédant des châteaux.

²² Son hôtel est 5, rue de la Chaise, ses châteaux à Decize (Nièvre), château de son beau-père, le comte Étienne de Dreux-Brézé et de la comtesse, née. Geneviève de Gourcuff (famille dont nous parlerons dans les assurances), et à Jumilhac (Dordogne). Les de Dreux-Brézé sont alliés aux de Grammont et aux Firino, les grands fabricants de cognac dont nous avons déjà signalé les alliances avec les de Vaulserre (alliance de Wendel), avec les Martell (alliance Mallet), avec les Monstier de Mérinvile. Les de Jumilhac sont alliés aux Barbey (alliance de Neuflyze), aux Pillet-Will, aux Sabatier d'Espéran, noms que nous avons vus ou que nous verrons. Toutes ces familles sont catholiques.

Portalès est allié aux de Luze, aux de Cazenove, aux de Witt, aux de Berckheim, ce qui les apparente de nouveau aux membres de la haute banque.

Le comte Gaston de Reinach-Cessac, fils du comte et de la comtesse, née Antoinette Costa de Beauregard ²³, château à Ruillé-sur-Loire (Sarthe).

Le comte Pierre de Rémusat, château à Saint-Elix (Haute-Garonne), sa fille Gilberte a épousé le comte Hubert de Coral, d'une famille possédant des châteaux.

Le comte Jean de Ribes, hôtel, 50, rue de la Bienfaisance et château à Bornel (Oise) ; sa femme, née Papin Le Halleur, l'apparente aux Clicquot de Mentque, les propriétaires de la célèbre marque de champagne.

Nous arrêtons cette énumération d'actionnaires de la Banque de France, ayant pris part à l'assemblée générale de 1935. Ceux que nous venons de citer établissent suffisamment le caractère oligarchique de cette assemblée. Avec leurs alliances et leurs parentés, ils constituent une partie importante de l'Armoriai de France.

La liste des parentés et des alliances que nous connaissons est certainement incomplète, car il nous est impossible, faute d'éléments, d'établir un ensemble de leurs relations familiales. Mais tel quel, cela suffit amplement, d'une part, pour montrer la structure oligarchique de la Banque de France, d'autre part pour étaler aux yeux de tous que l'on finit toujours par retrouver les mêmes familles, formant un noyau solide et compact étendant son emprise financière sur toute la finance et l'économie du pays.

Ces familles féodales tiennent la Banque de France, et font élire qui leur plaît comme régents, de façon à employer la banque à leurs propres fins.

L'élection des douze rois ou les dynasties financières

À bien regarder ce qui est, l'élection par deux cents personnages appartenant, en fait, à la féodalité capitaliste est une élection par cooptation : les régents se choisissent eux-mêmes.

Cela est si vrai que, de nos jours encore, il y a dans le conseil général un Mallet et un Hottinguer comme il y en avait un à la fondation de la Banque de France en 1800 pour le premier et en 1803 pour le second.

Au moyen-âge, le roi était l' élu de ses pairs : les hauts barons. Au vingtième siècle, le phénomène sociologique est le même, en principe. Les détails seuls sont modifiés.

Les hauts barons capitalistes de la finance et de l'industrie élisent douze rois au lieu d'un. Et ils les choisissent naturellement parmi eux-mêmes, parmi leurs égaux, leurs pairs.

Quand l'un de ces élus meurt, ou abandonne le siège pour une raison quelconque, il est remplacé, le plus souvent, par un de ses parents, un de ses alliés.

Le même système d'ailleurs existe pour l'élection aux conseils des grandes vieilles sociétés d'assurances, de chemins de fer, etc. Aussi, l'on peut dire que les dynasties financières sont beaucoup plus solides depuis un siècle et demi que ne le sont les dynasties politiques.

Ce sont les régents qui sont les maîtres sans conteste de la banque. Et parmi les régents, ceux qui l'emportent sont les douze élus de leurs pairs, même si, aux trois nommés par le gouvernement on ajoute le gouverneur et les deux sous-gouverneurs qui font partie du conseil général.

Maîtres de la Banque de France, ces douze régents, émanation des féodaux de la finance. sont par conséquent maîtres de la France économique et politique.

Et maintenant, examinons la composition du conseil général.

Le gouverneur est M. Jean Tannery.

Bien que nommé par l'État, il est au service des féodaux, car il sait que quand il quittera cette fonction, il recevra de ceux-ci des places d'administrateur, ainsi qu'il fut

²³ Les Costa de Beauregard sont alliés avec les de Neuflyze, les Aubry-Vitet (alliances Darblay, Rohan-Chabot), les Descours (alliance Baguenault de Puchesse), les Brossaud de Juigné (alliance Panneton, Levesque, de Mortemart), les Crombez, toutes familles possesseurs de châteaux.

fait pour M. Émile Moreau, lorsque le ministre le démissionna de sa fonction de gouverneur.

Les maîtres de l'industrie

Parmi les douze régents, il y a cinq manufacturiers, fabricants et commerçants. Ce sont, de toute évidence, MM. René-Paul Duchemin, Maurice Tinardon, Camille Poulenc, Robert Darblay et François de Wendel.

En fait, celui-ci est beaucoup plus banquier qu'industriel, mais c'est à ce dernier titre qu'il est régent. Quant à M. Camille Poulenc, il a changé son siège de censeur qu'il occupa à partir de 1920, contre un siège de régent.

Sa famille créa la maison de produits chimiques Poulenc, maintenant fusionnée dans la société anonyme des usines chimiques Rhône-Poulenc. Camille, qui a épousé une Marcihacy, semble être le fils de Gaston Poulenc dont la femme était née Marcihacy. Son château est à Espalion (Aveyron). La famille Poulenc est une famille très catholique.

Six gros banquiers

Des sept autres régents, six sont des banquiers : MM. Ernest Mallet, Édouard de Rothschild, Henri Hottinguer, Jacques de Neuflyze, Pierre Mirabaud et David David-Weill, toutes personnalités de la Haute Banque.

M. David David-Weill est de la Banque Lazard frères. Pour la première fois, cette banque va avoir un des siens, son chef, comme régent.

On sait que la banque Lazard frères est une branche de la banque internationale Lazard Brothers ayant sièges à Londres et en d'autres capitales. Elle représente en France la puissante banque américaine Morgan.

M. David David-Weill a succédé à M. Félix Vernes dont le siège, le quatrième, était libre par suite de son décès. M. Pierre Mirabaud a remplacé son parent et partenaire de sa banque, M. William d'Eichthal dans le sixième siège de régent.

Un marquis... agriculteur

C'est à titre d'agriculteur que le marquis Louis de Vogüé occupe depuis 1928 le premier fauteuil dans le conseil général. Le titre paraîtra ironique aux yeux de certains qui ignorent que, ici, agriculteur est synonyme de propriétaire terrien.

Il suffit, dans une société à structure capitaliste, d'être grand propriétaire foncier pour être considéré comme agriculteur et pour avoir le droit de parler au nom des paysans.

Ce régent de la Banque de France, membre du Jockey-Club et de l'Union artistique, est marié à la princesse Louise d'Arenberg, fille d'une Greffulhe. Les d'Arenberg sont une famille internationale, car il y a une branche belge qui a son hôtel à Bruxelles et une branche allemande dont provient le nom d'Arenberg. Le marquis Louis a deux fils : le comte Melchior, administrateur du Crédit Lyonnais en sa qualité de gendre du baron Brincard, président de cet établissement ; et le comte Robert-Jean, marié à Ghislaine d'Eudeville.

Le marquis de Vogüé, dont le château est à Oizon (Cher) et l'hôtel, 2, rue Fabert, est président de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, où il a succédé à son beau-père, le prince d'Arenberg qui était également administrateur des mines d'Anzin. Le marquis est administrateur du P.-L.-M.

Une riche famille de possédants

Son frère, le comte Robert, est marié à Lucie Sommier, de la riche famille des raffineurs. Il possède château en Seine-et-Oise et préside les assurances l'Urbaine, est vice-président de Saint-Gobain et siège à l'Union des Mines, etc. Il est membre du conseil de surveillance de la société en commandite Schneider et Cie.

Un autre de Vogüé, le comte François, marié à une de Durfort, ayant deux châteaux, l'un à Thois-la-Berchère (Côte-d'Or), l'autre à Guignicourt-sur-Vence (Ardennes) et hôtel à Paris, 276, boulevard Saint-Germain, est administrateur des Ports, Quais et Entrepôts de Beyrouth. Enfin, on trouve le comte Jean, fils du comte Robert, administrateur aux Aciéries de Champagnole.

On voit, par ce qui précède, que la famille de Vogüé a une emprise sur maintes branches de l'économie française : banques, transports, assurances, électricité, produits chimiques, mines, métallurgie.

Elle a ainsi une énorme puissance, car elle joint à ces branches économiques celle de l'agriculture, par le rôle que joue le marquis de Vogüé, membre de l'Académie d'agriculture, président de la Société des Agriculteurs de France et une des têtes de toutes les associations agricoles dont le siège est rue d'Athènes,

La famille reste immuable

Quel que soit le régime politique, quelle que soit la couleur politique des gouvernements, toujours passagers, eux, les régents restent immuables à leur poste. Ainsi, en 1935, le conseil général compte dans son sein des descendants de régents d'il y a un siècle et plus. Les familles Mallet, Hottinguer, Rothschild, Neuflyze sont toujours représentées. Les Bonapartes, les Bourbons, les Orléans ont disparu. Eux restent. Parfois, les noms semblent changer. Ce n'est qu'une apparence. Ce sont des gendres, des neveux ou des cousins. La famille reste.

En bref, les parents remplacent les parents. Les grands banquiers des grands banquiers, de la même banque.

De temps à autre, un nouveau nom apparaît : c'est celui d'un pair qui a, de vive lutte, conquis sa place dans la féodalité.

Mais le plus souvent, c'est celui d'un employé, ancien haut fonctionnaire de l'État. Il vient sur ce siège suprême de régent servir les maîtres qui l'ont amené là.

Il vient aussi, souvent, apporter un nouveau sang aux anciens capitalistes et ainsi les revigorer. Ceux-ci peuvent, par suite, continuer à prélever leur dîme sur toutes les branches de l'économie, qui vit grâce au travail des masses, en utilisant l'épargne des masses pour la production et la distribution de toutes les commodités.

FIN

DOCTRINE & HISTOIRE

HAUTE FINANCE ET HAUTE ADMINISTRATION

par Jean BRUHAT

(*L'Humanité*, 7 juillet 1936)

LES lecteurs de *L'Humanité*, grâce aux extraits qui ont été publiés, connaissent le livre d'Augustin Hamon : *Les Maîtres de la France* ²⁴. Il n'est pas inutile cependant de dire ce qui fait l'importance de cette œuvre. Nous nous excusons de le faire avec retard. Cet ouvrage présente un double intérêt doctrinal et pratique. Doctrinal d'abord. C'est Lénine le premier qui a montré le rôle du capital financier au stade présent du monde capitaliste qui est celui de l'impérialisme. A. Hamon confirme l'analyse de Lénine en apportant une première gerbe de précisions et de documents d'autant plus suggestifs qu'ils concernent le capital financier français. Intérêt pratique ensuite. Dans un article récent du *Peuple* (1-7-36), le secrétaire général de la C.G.T., le camarade Jouhaux,

²⁴ A. Hamon, *Les Maîtres de la France*, E. S. I. avec un précieux index des noms cités.

accusait le grand patronat de ce pays de préparer la guerre civile. Ce grand patronat, il importe de le connaître pour mieux déjouer ses plans. Se contenter d'une formule abstraite, lancer de vagues malédictions, pourrait conduire à la défaite. Les études d'A. Hamon permettront aux militants ouvriers de percer ce « mystère » de l'organisation patronale qui n'est pas moins grand et dangereux que ce mystère dénoncé par Marx et Lénine et qui enveloppe la préparation à la guerre. L'intention d'Augustin Hamon est d'étudier les quatre formes essentielles de féodalité financière :

1° La féodalité financière dans les banques ;

2° La féodalité financière dans les assurances, les chemins de fer, les transports et les ports, la presse, le Parlement et l'administration ;

3° La féodalité financière dans les mines, la métallurgie, le textile, l'alimentation, les matériaux de construction ;

4° La féodalité financière dans le pétrole, les produits chimiques, l'agriculture, les services des eaux, gaz, électricité et les colonies.

La première partie est parue. Souhaitons qu'en dépit des difficultés, Augustin Hamon puisse nous donner bientôt la suite de cette enquête.

*
* *

C'est une enquête qui ne se résume pas. De l'étude attentive que j'en ai faite, je ne veux retenir qu'une remarque, mais elle est importante. Augustin Hamon étudie le fonctionnement de toutes les banques à capitaux français ; il examine la composition de leurs conseils d'administration. On ne peut pas ne pas être obsédé par la grandeur du rôle que jouent dans les banques les anciens fonctionnaires de la République française. C'est un fait qui a été souligné à maintes reprises par Lénine. Mais jamais, à ma connaissance, pour la période contemporaine, la démonstration n'en avait été faite aussi clairement. Voici des hommes qui, mis à la retraite ou même après quelques années de service, entrent dans les conseils d'administration des banques. Ces hauts personnages ont donné sans aucun doute des preuves suffisantes de leur dévouement aux intérêts capitalistes. Et on peut dire qu'ils étaient déjà les serviteurs du capital à l'époque où ils étaient en activité. Ils ne se contentent pas d'apporter aux banques leurs compétences (elles sont dans certains cas indiscutables).. Ils leur apportent aussi des « secrets d'État » utiles au placement des capitaux dans telles affaires, dans tels pays, dans telles colonies. Ils reçoivent ainsi la récompense dorée des services qu'ils ont rendus aux banques lorsqu'ils étaient hauts fonctionnaires. On a souvent parlé du « cheval de Troie ». N'étaient-ils pas à l'intérieur de l'appareil administratif de l'État le « cheval de Troie » du capital financier ? Il en est qui sont totalement incompetents. Mais ils ont des titres, des décorations dont le prestige attire à la banque les capitaux.

*
* *

Voici des précisions.

À tout seigneur, tout honneur. Ce sont LES HAUTS FONCTIONNAIRES DES FINANCES qui jouent le rôle le plus actif. Les ANCIENS INSPECTEURS DES FINANCES se sont taillé une belle part. Examinez cette première liste : Alexandre Celier, vice-président du Comptoir national d'escompte ; Charles Farnier, administrateur du Comptoir national d'escompte ; André Homberg, président honoraire de la Société générale ; Joseph Simon, président effectif de la Société générale ; José Ariès, administrateur de la Société anonyme de crédit à l'industrie française ; Joseph Deschamps, vice-président délégué du Crédit industriel et commercial ; marquis Armand de Matharel, censeur au Crédit industriel et commercial ; Jacques Guérin de Vaux, censeur lui aussi au Crédit industriel

et commercial, administrateur de la Banque Dupont et Cie, de la Banque Scallert [*sic* : Scalbert] et Cie ; Thierry de Valleuil, directeur adjoint au Crédit industriel et commercial ; Émile Moreau, président du conseil d'administration de la Banque du Paris et des Pays-Bas, président des Chemins de fer du Maroc, du Chemin de fer de Fez à Tanger, de la Compagnie générale des colonies, de la Compagnie générale du Maroc, administrateur du Crédit foncier égyptien, de la Banque de l'Indochine, vice-président de la librairie Hachette ; Joseph Coustelle [*sic* : Courcelle], administrateur de l'Union parisienne, siège dans 17 sociétés ; Jean-Frédéric Bloch-Lainé, administrateur au Crédit mobilier industriel, etc.

Voulez-vous des anciens DIRECTEURS AU MINISTÈRE DES FINANCES ? En voici : Jean Parmentier, administrateur du Comptoir national d'escompte ; André Bénac, administrateur de la Société générale ; Marcel Bordage [*sic* : Borduge], censeur commissaire à la Société générale ; Albert Delatour, directeur général honoraire de la Caisse des dépôts et consignations, aujourd'hui administrateur du Crédit commercial de France, etc.

Grâce aux relations qu'ils ont conservées avec les pays où ils représentaient le gouvernement de la République, les ANCIENS DIPLOMATES sont des agents précieux pour le placement des capitaux. L'ambassadeur Jules Cambon, mort fin 1935, était administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, du Canal de Suez, de la Banque de l'Europe centrale, de la Standard Oil franco-américaine. Émile Dard, ancien ministre plénipotentiaire, est administrateur de la Banque franco-serbe ; il siège aussi à la Société française de navigation danubienne. L'ambassadeur Charles Laurent passait avant guerre pour représenter officieusement les trusts allemands de l'électricité. Il est administrateur de la Banque des Pays du Nord, siège au Canal de Suez et au Crédit national. Ne soyons pas surpris non plus de trouver l'ambassadeur Maurice Paléologue à la Banque franco-japonaise et à l'Union européenne industrielle et financière. Et il y en a d'autres.

Les HAUTS FONCTIONNAIRES COLONIAUX ne sont pas à négliger. Max Robert, ex-administrateur des colonies, est commissaire aux comptes au Comptoir national d'escompte. Legallen [*sic* : Le Gallen], gouverneur général honoraire des colonies, est à la Banque franco-chinoise.

Il peut être intéressant d'avoir des HAUTS FONCTIONNAIRES DE LA MARINE. Paul Brière, ancien commissaire de la marine, est à la Société générale. Pierre Desforges, ancien directeur au ministère de la Marine, siège au Crédit industriel et commercial, à l'Électro-Crédit et au Crédit national. L'amiral Lacaze, membre du conseil de surveillance de Schneider et Cie, est administrateur de l'Union européenne industrielle et financière.

*
* *

Épuration de la haute administration, suppression des cumuls : ce sont deux mots d'ordre du Front populaire. Aussi pouvons-nous conseiller aux ministres actuels la méditation de ce livre d'Augustin Hamon, En tout cas, nos propagandistes doivent l'avoir dans leur bibliothèque. Il leur apprendra la structure et la composition des banques qui drainent les épargnes de leur région. Il leur permettra de montrer avec une clarté plus convaincante que les riches n'ont point disparu, et qu'une politique énergétique peut et doit les faire payer ²⁵

²⁵ Regrettons l'emploi par A. Hamon de formules comme « philosophie déterministe » « faits sociologiques ». qui peuvent (surtout la première) donner à des lecteurs peu avertis des idées fausses sur le marxisme.

LES AUXILIAIRES DES DEUX CENTS FAMILLES

L'INSPECTION DES FINANCES AU SERVICE DE LA HAUTE BANQUE par Augustin HAMON (*L'Humanité*, 22 août 1936, p. 5)

On sait le rôle que jouent les établissements de crédit et les banques dans l'économie nationale et quelles sont les exigences de leur part auxquelles l'État a souvent été soumis. Comment, d'ailleurs, s'étonner des complaisances que ces organes financiers rencontrent au ministère des Finances quand on constate que *la plus haute autorité financière* de l'État, le corps des inspecteurs des finances, est comme un réservoir où les capitalistes puisent pour y pêcher les hommes qui les servent ?

Voici quelques exemples typiques :

Au Crédit Lyonnais, Clément Moret, ancien directeur au ministère des Finances, devient administrateur quand il quitte le gouvernement de la Banque de France.

À la Société Générale, le président honoraire, André Homberg, est un ancien inspecteur des finances. Il administre en outre la Banque de l'Indo-Chine, la Banque Franco-Polonaise et la Compagnie des Wagons-Lits. Ancien inspecteur des finances aussi, M. Joseph Simon du Perron qui est le président de cet établissement. Il fut chef de cabinet adjoint de Caillaux, ministre des Finances dans le cabinet Clemenceau, il y a trente ans. L'origine est la même pour d'autres administrateurs et membres du haut personnel de cette société, comme André Bénac, Pierre de Mouy, Henri Ardant et autres.

Au Comptoir National d'Escompte, le vice-président est le comte Alexandre Celier, ancien directeur au ministère des Finances, marié à une Gastyne, apparenté aux Franchet d'Esperey. On le trouve en outre comme administrateur au Crédit National, à la Banque de l'Indo-Chine, à la Banque de l'Algérie, à la Société Éclairage-Chauffage-Forces motrices, etc. Sur neuf administrateurs du Comptoir, trois autres sont aussi des anciens inspecteurs des finances : Ernest Picard, Jean Parmentier qui vient de mourir, Charles Farnier qui est l'administrateur-directeur général.

Au Crédit Industriel et Commercial, l'établissement de crédit de l'Eglise catholique, les inspecteurs des finances ont fourni un apport sérieux à la grande administration. Parmi les administrateurs du groupe, d'abord le président Joseph Deschamps qui fut autrefois directeur, puis Pierre Desforges qu'on retrouve dans les affaires d'électricité, car il préside la Compagnie Générale d'Electricité et la Société Lorraine d'Electricité. Et Maxime Reanudin, gendre d'un Leroy-Beaulieu, président honoraire du chemin de fer de l'Est (il en était président au moment de la catastrophe de Lagny), administrateur du Chemin de fer de l'Ouest en liquidation, du Crédit National, de la Banque de l'Indo-Chine, de la compagnie d'assurances La Nationale. La famille Renaudin est apparentée à d'autres familles de financiers.

Le corps des inspecteurs des finances a fourni au même Crédit Industriel et Commercial deux censeurs : le marquis de Matharel et Jacques Guérin de Vaux, et le directeur adjoint Thierry de Valleuil. Ces personnages sont si mêlés la finance, tant par leurs fonctions que par leurs familles, que nous préférons renvoyer à notre ouvrage, *Les Maîtres de la France*, les lecteurs curieux de les connaître mieux.

Ainsi les quatre grands établissements de crédit sont amplement peuplés d'anciens inspecteurs des finances. Et ces mêmes personnages sont en même temps administrateurs de nombreuses sociétés anonymes de toutes sortes. Ils y gèrent l'épargne de tous au profit d'une minorité, dont eux-mêmes font partie, unis qu'ils sont par des liens de famille aux fameuses deux cents familles.

M. Erik Haguenin, ancien chef de cabinet de Poincaré, ancien directeur du ministère sort lui aussi de l'inspection des finances. Quoique encore jeune, il est président de la Banque Nationale du Commerce et de l'Industrie, administrateur d'Air-France, etc.

Passons sur plusieurs autres inspecteurs des finances, encore qu'ils occupent des situations importantes, et nous arrivons à quelques autres qui sont à la Banque de l'Indo-Chine. L'un, Paul Baudouin, est le directeur-administrateur d'Air-France et de la Société de Dragages et de Travaux publics. Il est le mari de Gabrielle Angoulvant, la fille d'un ancien gouverneur des colonies. Un autres inspecteur des finances est M. René Thion de la Chaume ²⁶. Il appartient à une famille déjà ancienne dans le capitalisme colonial. D'origine notariale, il a épousé Marie Mahot de la Querantonnais. Celle-ci appartient à une famille qui eut à Paris des notaires et qui est alliée aux du Buit qu'on trouve dans les conseils d'administration, même des assurances, car ils sont une des deux cents familles. René Thion de la Chaume siège en une douzaine de conseils, tous d'entreprise coloniale en Indo-Chine, Abyssinie, Shanghai, Madagascar. Ceci montre la puissance et de la famille Thion de la Chaume et de la Banque de l'Indo-Chine derrière laquelle on aperçoit, en soulevant les voiles, la haute banque des Mallet, des Rothschild, des Schneider et des de Neuflyze [!].

Cette Banque de l'Indo-Chine, bien que banque officielle privilégiée, a payé les frais de l'élection, toute récente de M. de Beaumont. Son concurrent était M. Omer Sarraut, le fils du président du Conseil au moment des élections. M. de Beaumont a été élu. Les 200 familles tiennent à avoir des hommes à eux au Parlement. Tous les moyens sont bons pour réussir dans ces élections et notamment la corruption. Et ceux qui l'exécutent sont d'anciens hauts fonctionnaires, d'anciens inspecteurs des finances. La corruption a été telle que le tribunal correctionnel a condamné à trois mois de prison, sans sursis, M. de la Chevrotière, membre du Conseil colonial. M. de Beaumont est, d'ailleurs, bien apparenté, car il est allié aux de la Panouze (eux-mêmes alliés des de Wendel, aux de Broglie, aux de Chambure (alliés eux-mêmes des Lazard et des Rothschild).

Mais il faut savoir se borner. Sinon, au lieu d'un article, il faudrait reproduire ici tout le chapitre qui figurera dans notre prochain volume sur les *Maîtres de la France*.

LES AUXILIAIRES DES DEUX CENTS FAMILLES

L'INSPECTION DES FINANCES AU SERVICE DE LA HAUTE BANQUE

par Augustin HAMON

(*L'Humanité*, 24 août 1936, p. 5)

Toutes les hautes fonctions au ministère des Finances sont occupées par des inspecteurs des finances.

Ainsi, la direction des services du contrôle des administrations financières et des dépenses engagées est entre les mains de M. Paul Leroy-Beaulieu, un descendant du célèbre économiste classique. Il est marié à Marie-Thérèse de Gailhard-Bancel, très proche parente d'un ancien député réactionnaire du Midi. Un de ses parents est Maxime Renaudin, ancien inspecteur des finances, dont nous avons parlé dans notre précédent article. La famille Leroy-Beaulieu et ses alliances sont catholiques.

Le directeur du mouvement général des fonds est M. Wilfrid Baumgartner, le gendre d'Ernest Mercier puisqu'il a épousé sa fille Christiane. Les Baumgartner, protestants, sont parents par alliance de la famille Clamageran dont un membre est gros actionnaire dans la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES EXPLOSIFS dont deux membres, du conseil sont M. Richard Mallet (famille des grands banquiers) et M. Harlé, leur parent, croix de feu

²⁶ René Thion de la Chaume (1877-1940) : inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux au ministère des finances, il entre en 1909 à la Banque de l'Indochine comme secrétaire général et en devient président en mai 1932. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch._1875-1945.pdf

Son représentant dans une trentaine de sociétés.

récemment poursuivi à Rouen pour violences contre la police. Quant à M. Ernest Mercier, représentant du groupe Rothschild [?] dans les affaires pétrolières et d'électricité dont il est administrateur, il est trop connu pour que nous insistions.

Son directeur adjoint est M. Jacques Rueff, ancien polytechnicien de la promotion de 1919. Il est professeur à l'École libre des Sciences politiques dont nous avons montré l'esprit. En 1932, il était attaché financier à l'ambassade de France à Londres. Or, M. Jacques Rueff est très proche parent [non], peut-être même le fils, de M. Jules Rueff et de sa femme, née Gubbay. Or, au commencement du siècle, il y avait un Gubbay marié à une Sassoon, de la famille milliardaire des banquiers juifs hindous, dont un membre actuel est ministre britannique. Les Sassoon sont alliés aux Rothschild, les banquiers internationaux.

Ajoutons que Gaston Rueff, fils de Jules, ingénieur de l'École centrale de Paris, promotion 1924, est administrateur des Messageries fluviales de Cochinchine.

*
* * *

Le directeur du Budget et du contrôle financier est un conseiller d'État qui appartient au corps des inspecteurs des Finances. C'est M. Yves Bouthillier. Il est jeune, comme la plupart, d'ailleurs, des hauts fonctionnaires que nous venons de nommer, puisqu'il n'a que 35 ans. Il passe pour avoir été l'inspirateur et le rédacteur des décrets-lois, financiers de M. Laval. Nous n'avons pu trouver pour ce personnage de relations financières et familiales. Il ne figure même pas dans les annuaires mondains. Cependant, il y a des Bouthillier propriétaires de châteaux en Charente-Inférieure. Et comme il n'est pas de coutume qu'un homme du commun, aussi intelligent soit-il, arrive à une situation telle que celle occupée par M. Yves Bouthillier, nous inclinons à penser que son origine est la grosse bourgeoisie [!]. Il se pourrait cependant qu'il ait des liens de parenté avec les de Bouthillier, administrateurs de sociétés coloniales où la BANQUE MALLET FRERES ET CIE a des participations ²⁷.

Il a comme aide un jeune sous-directeur, M. Joseph Ripert, inspecteur des Finances, d'une famille de hauts fonctionnaires, apparentée d'ailleurs aux Ripert, industriels marseillais en droguerie et produits chimiques. L'un d'eux était député en 1903. Il y a un André Ripert, membre du Conseil d'État, un autre, François, auditeur au même Conseil, un, troisième, Georges, professeur à la Faculté de Droit de Paris et à l'École des Sciences politiques, dont Joseph, est diplômé, ainsi que Jacques, ingénieur de l'École centrale, ancien haut fonctionnaire actuellement administrateur délégué de la Société Nouvelle de Publicité. Notons encore que François Ripert est marié à Agnès Le Soufaché, de la famille des métallurgistes.

Un chargé d'études à la même direction du Budget est M. Pierre Herrenschmidt, inspecteur des finances et parent de Fernand et de Georges, administrateurs de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE, de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE ET DE DÉPÔTS (filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE), de l'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU RHIN, de l'ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG. de PEHELBRONN (pétrole), etc,

*
* * *

Le directeur de la comptabilité publique est l'inspecteur des finances Jean-Jacques Bizot, le fils de Jacques Bizot, inspecteur général, et de sa femme, née de Nadaillac, de

²⁷ Allusion probable à Joseph de Bouthillier-Chavigny, administrateur du Port de Beyrouth, du Damas-Hamah et de la Banque franco-serbe, commissaire aux comptes des Étains et wolfram du Tonkin, sans lien de parenté par Yves Bouthillier.

la famille de l'ex-député qui, cette année même, tenta de gêner l'action du ministre Flandin par une intervention près de ses amis de la Chambre des Lords. Jean- Jacques est du cercle de l'Union artistique et il est parent de Henri, secrétaire général du COMPTOIR D'ESCOMPTE marié à Guillemette de Lauriston Boubers. Ceux-ci ont des alliances avec les Fabre-Luce (parents du baron Brincard, du CÉEDIT LYONNAIS), avec les Bollinger (vins de Champagne), avec les Reille (métallurgie) dont le député REILLE-SOULT, se disant démocrate, est un des membres.

Je passe divers autres seigneurs de moindre importance et j'arrive au directeur général des Contributions indirectes. C'est M. Yves Bréard de Boisanger, du cercle de l'Union. Il représente l'État au conseil des CHEMINS DE FER DU MIDI et est administrateur de la COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE, comme son collègue Yves Bouthillier ci-dessus nommé. Il fut, en 1934, directeur du mouvement des fonds. Il est le fils de Michel et de sa femme, née Haton de la Goupillière, dont un parent, Lucien, fut de l'Académie des Sciences et directeur de l'École des mines. Sa mère possède le château de la Couetterie à Beaumont-Pied-de-Bœuf (Sarthe). Parmi les alliances de la famille de Boisanger, on trouve un vice-amiral, Pierre, et un capitaine François, qui est marié à Gabrielle Récamier, parente du conseiller municipal réactionnaire Le Provost de Launay et des Hersent, les richissimes entrepreneurs de travaux publics qui se trouvent dans maints conseils d'administration (voir Les Maîtres de la France, la Féodalité financière dans la Banque), apparentés aux Luzarche d'Azay, aux Lebaudy (Raffinerie Lebaudy-Sommier), etc.

Si nous voulions faire l'examen de tous les hauts fonctionnaires qui proviennent de l'inspection des finances, il nous faudrait y consacrer plusieurs articles. Nous terminerons donc notre examen en citant M. Roger Hoppenot, inspecteur des finances de première classe, directeur des finances en Tunisie. Il est le fils d'Étienne, qui est de l'Union artistique et à son château à Galluis (Seine-et-Oise). Son frère, Henri, est conseiller d'ambassade à Pékin. Il a des parents, Paul, Bernard, Philippe et Auguste qui siègent en des conseils d'administration comme le CRÉDIT DE L'OUEST, les FILATURES DE SCHAPPE, et autres entreprises d'électricité. Philippe a, en effet, épousé Marguerite de Marchéna, la fille du comte Ernest de Marchéna, professeur à l'École centrale de Paris, et administrateur de l'OMNIUM LYONNAIS et de diverses autres entreprises d'électricité. D'autre part, Paul Hoppenot a pour femme une demoiselle Corbin, de la famille de l'ambassadeur de France à Londres, famille, alliée aux de Dampierre (apparentés à des financiers), aux Lederlin, industriels et financiers dont un membre est député. Tous les Hoppenot appartiennent au monde catholique.

La liste ci-dessus est édifiante. Et on pourrait la continuer longuement encore. Pour qui réfléchit, point n'est douteux que ces fonctionnaires ne remplissent leurs fonctions selon les intérêts des groupes familiaux et financiers et non point selon les intérêts de la masse des paysans, des ouvriers, des petits et moyens bourgeois. C'est une erreur psychologique de croire qu'un membre de la haute classe bourgeoise puisse agir dans l'intérêt collectif des masses. Cela n'est que très exceptionnellement. Il agit quasi toujours dans l'intérêt collectif de sa classe, sinon même de son clan. Les faits abondent dans l'histoire pour le prouver.

Et de là résulte que le ministre des finances du Front populaire, entouré qu'il est par tous ces inspecteurs des finances aux intérêts contraires à ceux de la population, est destiné, à un moment ou à un autre, à être victime de leur action et de leur influence incessantes. Son intérêt, celui de l'œuvre qu'il a entreprise, sont de se débarrasser de l'emprise des hauts fonctionnaires, agents des 200 familles. Leur compétence technique est très exagérée, par eux-mêmes d'ailleurs et cela est très compréhensible. Cette technicité, on la rencontre chez maints autres fonctionnaires des cadres subalternes, ceux qui préparent les rapports des inspecteurs, que ceux-ci ne font le plus souvent que lire et signer. Mais même dans le cadre des fonctionnaires supérieurs, parmi ceux sortis de l'École polytechnique, nous pourrions nommer à Vincent Auriol des fonctionnaires

aussi compétents que les Baumgartner, les Rueff et autres Bréart de Boisanger et sur lesquels il pourrait entièrement compter. Mais une chose est sûre, certaine, si les ministres n'épurent pas leurs bureaux, ils seront trahis par cette bureaucratie, agent des 200 familles.
